

L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Henri Froidevaux

Administration et rédaction de l'ASIE FRANÇAISE : PARIS 6^e, 21, RUE CASSETTE.

Téléph. SÉCUR 32.84. — Chèques postaux : PARIS, N° 1900.

SOMMAIRE

A nos Adhérents.....	129
Liste des Souscripteurs.....	130
Le Comité. — Nos morts : Le R. P. Henry Dugout...	130
L'Évolution des Affaires de Chine et les Puissances.	130
Quinze années de Révolution chinoise.....	132
Lettre de Chine, par le R. P. Feu Henry DUGOUT.....	141
L'Armée chinoise, par G. BESNARD.....	142
Variétés. — La marine française dans le Yang-tsé, par Y. DU JONCHAY et R. LAPOSSE.....	146
Indochine. — La séance du 18 mars à la Chambre des Députés. — Le départ d'une Commission d'enquête. — La contribution aux dépenses de la Métropole. — Le programme du parti constitutionnaliste. — Le nouveau régime militaire des indigènes. — Révolte dans un pénitencier. — Le bureau officiel du tourisme. — Le problème de la main-d'œuvre au Tonkin.....	149
Levant. — La situation. — Pour l'essor de l'agriculture. — La lutte contre la peste bovine en Bekaa. — Extension de la radiotélégraphie. — M. Garstang et le Service des Antiquités palestiniennes. — Le Congrès de la dette publique ottomane. — Relations turco-égyptiennes. — La fin des « tribunaux de l'Indépendance ». — Le régime fiscal. — Une traduction turque du Coran.....	153
Extrême-Orient. — Chine. La situation militaire. — Les événements de Changhaï et de Nankin. — La crise du parti Kouo-min-tang. — La politique de Pékin. — La suppression du culte de Confucius. — Le commerce sino-américain. — A l'Institut des Hautes Etudes chinoises.....	156
Japon. — La politique chinoise de Tokyo. — Un conflit entre Tokyo et Moukden. — Menées communistes et complot. — La loi reconnaissant aux étrangers la propriété du sol. — Relations intellectuelles franco-japonaises. — Tremblements de terre.....	163
Asie anglaise. — Tendances séparatistes en Birmanie. — Au Cinéma. — Un Anglo-Sarawakien.....	166
Bibliographie.....	167
CARTES	
Bataille de Tientsin.....	145
Le bas Yangtsé.....	156
Les environs de Changhaï.....	158

A NOS ADHÉRENTS

L'importance des événements qui se passent actuellement en Chine nous a décidés à faire une infraction à nos habitudes et à consacrer à la Chine toute la première partie de ce numéro. Si donc, dans les dernières pages de notre livraison d'avril, les lecteurs de l'Asie française vont trouver ce qu'ils ont l'habitude d'y rencontrer — des chroniques consacrées aux différentes parties du monde asiatique où s'exerce de la manière la plus active et la plus continue l'influence européenne et surtout française — il en sera différemment dans les premières. C'est à l'étude de la situation politique actuelle de la Chine, à l'évolution des affaires de ce pays, aux modifications intervenues dans l'attitude des Puissances et à un résumé d'ensemble de l'histoire si mouvementée de la contrée depuis les débuts de la révolution que seront consacrés, cette fois-ci, nos plus importants articles ; d'autres, moins considérables, les accompagneront et permettront à nos lecteurs de se rendre mieux compte de la valeur des armées chinoises comme aussi du rôle joué en Extrême-Orient par la marine nationale et par nos missionnaires, dont l'un, que nous étions heureux de compter parmi nos amis, fut, hélas ! une des rares victimes européennes des événements de Canton. Nous nous efforcerons de compléter par la suite ce dossier documentaire que, dès l'an dernier, différentes études sur la question douanière et sur l'Enseignement européen en Chine, insérées dans l'Asie française, avaient commencé de constituer.

Nous nous efforcerons d'y ajouter un certain nombre de cartes claires et précises, permettant de situer sans trop de peine les lieux où se passent les événements les plus importants.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MOIS DE MARS

Compagnie des Chargeurs réunis, à Paris....Fr.	300
Emile Tabet, à Beyrouth; R. Poincaré, Président de Conseil des Ministres, à Paris; Compagnie des Chemins de fer de l'Indochine et du Yun- nan, à Paris; *Chambre de Commerce de Rou- baix; chacun 100 francs.....	400
*F. Debeney, au Caire; Cercle sportif français, à Changhaï; chacun 60 francs.....	120
De Peyerimhoff, à Paris; J. Bacot, à Paris; R. de Billy, à Paris; Kammerer, au Caire; *R. Gé- rard, à Paris; L. Reynaud, consul à Kharbine; Mlle R. Guldahl, à Paris; chacun 50 francs....	350
Douanes et Régies, à Hanoï; Compagnie Paquet, à Marseille; *Direction du Cabinet civil, au Gou- vernement général, à Tananarive; Bibliothèque de Zi-ka-Wei; Bureau de contrôle civil, à la Résidence générale, à Tunis; Tournier, à Tunis; chacun 45 francs	270
Comte J. de Sayve, à Paris; Michel Chiha, à Beyrouth; Comte de Manneville, à Paris; Che- vrier, à Paris; Pertinant, à Pontanevaux; Am- bassade impériale du Japon à Paris; Le Gallen, à Paris; chacun 40 francs.....	230
Comité Duplex, à Paris; Lieutenant-Colonel Mal- let, à Nantes; Bibliothèque du 21 ^e Dragons, à Lure; Lieutenant Lanusse, à Vic de Bigorre; Godefroy, à Paris; Lieutenant Guyétaud, Cer- cle d'Itzer; Ministère des Finances de la Répu- blique Libanaise, à Beyrouth; *Capitaine Denis, à Taroudant; chacun 35 francs.....	230
Bibliothèque de garnison, à Toulon; Lieutenant- Colonel de Caraman, à Paris; L. Mellier, à Paris; Tardieu, Ministre, à Paris; M ^{re} de Pange, à Paris; Colonel de Valon, à la Mostorie; Ris- telhueber, à Tunis; Ch. Bonin, à Paris; Gilly, à Beyrouth; Lefèvre, à Gien; chacun 30 francs	300
Messageries fluviales de Cochinchine, à Paris; Comte de Saint-Quentin, sénateur, à Paris; Lieu- tenant-Colonel Le Duc, à Asnières; Abbé Lan- dry, à Paris; Pelleray, à Paris; chacun 25 francs	125
Total.....Fr.	2.425

Les noms précédés d'un astérisque indiquent les adhé-
rents nouveaux.

LE COMITÉ

NOS MORTS

LE R. P. HENRY DUGOUT

Le 27 mars dernier, le *Temps*, qui avait déjà an-
noncé la veille la prise de Nankin par l'armée canto-
naise, signalait parmi les victimes, d'après les radio-
grammes envoyés à Changhaï par la marine japo-
naise, la mort d'un prêtre français, tué d'un coup de
revolver par un officier nationaliste. Le lendemain,
précisant et complétant son information, il disait que
deux Jésuites avaient été tués à Nankin : un Italien,
le P. Vanara, et un Français, le P. Henry Dugout.

Ce dernier n'était pas seulement un excellent mis-
sionnaire ; c'était en même temps un excellent Fran-
çais et un savant de réel mérite. Il connaissait admi-
rablement la partie de la Chine qu'il évangélisait de-
puis plus de vingt-cinq ans, la province du Kiang-
Sou, et la mentalité chinoise. Esprit très curieux et
très ouvert, comme le prouvent la publication (dans
les *Etudes*) de plusieurs articles excellents, — l'*Asie
française* a naguère résumé l'un d'entre eux, sur la
population de la Chine — et l'établissement d'une car-
te de la province du Kiang-Sou que la Société de
Géographie a couronnée en 1925, le P. Henry Dugout
avait été récemment envoyé à Nankin pour y fonder
un collège préparatoire aux cours de l'Université
« l'Aurore ». Comme il avait réussi dans cette œu-
vre difficile, les lecteurs de l'*Asie française* ont pu
s'en rendre compte en lisant dans notre numéro de
mai 1926 (p. 189-190) une lettre de Chine consacrée
au Collège Ricci (tel est le nom du Collège français
de Nankin) et donnant, sur la situation actuelle de
cet établissement et sur les projets d'avenir de ses
fondateurs, des indications très précises.

L'auteur de cette lettre était le P. Henry Dugout
lui-même ; il était en effet de ces missionnaires d'Ex-
trême-Orient qui témoignent au Comité de l'Asie fran-
çaise une vive sympathie et qui n'hésitent pas, à l'oc-
casion, à lui adresser quelques communications. Quel
souci il avait de l'essor de son œuvre (dans ce but
il avait renoncé — temporairement au moins — à ses
projets scientifiques, à un essai de carte hypsomé-
trique du Kiang-sou en particulier) comme aussi de
l'influence de la France en Extrême-Orient, on s'en
rendra compte en lisant la lettre adressée par lui au
Directeur de l'*Asie française*, le 12 mars 1927, quel-
ques jours avant de tomber d'une façon que nous
ignorons exactement encore.

C'est au service de sa foi et de son pays qu'est
mort le R. P. Henry Dugout. Le Comité de l'Asie
française salue avec respect et avec douleur la mé-
moire de cet apôtre, de ce compatriote, de cet ami.

L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES DE CHINE ET LES PUISSANCES

Les éléments de l'imbroglio chinois ne se sont
guère modifiés depuis le moment où nous es-
sayons de les résumer dans notre numéro de fé-
vrier. Le fait capital continue à être la division
des Puissances et encore plus l'aboulie de la plu-
part d'entre elles. Les réponses dilatoires et im-
pertinentes de M. Chen, les outrages de Nankin,
l'impossibilité pour un navire étranger de re-
monter le Yang-tseu sans essuyer des coups de
feu partis d'une rive ou l'autre du fleuve n'ont
guère changé l'attitude des puissances telle que
nous l'exposons il y a deux mois. Le Président
Coolidge, parlant récemment de la politique
étrangère, n'avait qu'un désir, montrer son gou-
vernement décidé à pratiquer une politique aus-

si effacée que possible et, pour ainsi dire, cordialement respectueuse du gâchis de la Chine. Les télégrammes nous annoncent presque tous les jours des délibérations importantes du Cabinet britannique, mais jamais une décision. L'Italie se recueille en attendant que l'Angleterre soit disposée à lui demander un concours qui pourrait avoir sa rémunération ailleurs qu'en Extrême-Orient. Quant à la France, elle continue à observer une expectative complète, plus compréhensible d'ailleurs chez elle que chez d'autres puissances qui ont à la fois plus d'intérêts à défendre en Chine et plus de moyens, à pied d'œuvre, pour les sauvegarder.

Cette atonie des nations occidentales, en présence d'attentats qui leur font perdre la situation matérielle qu'elles avaient en Chine et la situation morale qui en était le soutien, est d'ailleurs un phénomène beaucoup moins d'ordre international que d'ordre intérieur à chacune d'entre elles. Les gouvernements des démocraties d'Occident considèrent bien moins la réalité des affaires de Chine que l'opinion de leur pays ou, plus exactement, du corps électoral dont ils dépendent. Leur politique s'abaisse au niveau des conceptions d'une opinion généralement ignorante et que ni eux-mêmes ni la grande presse ne s'appliquent de nos jours à éclairer. Une partie du monde ouvrier est dominée par une mystique, dont Moscou « finance » la propagande, et qui considère toute politique énergique, quelles que soient les provocations qui puissent la déterminer, comme un attentat aux droits de l'humanité. Cette religion nouvelle fait interdire, par quelques concepts à priori, l'esprit de ses adeptes à la constatation des faits les plus évidents et à toutes les leçons de l'histoire. Si elle n'est encore le credo que d'une minorité, la masse du public en arrive de plus en plus à ne plus concevoir que l'on puisse imposer à la nation, c'est-à-dire à chacun des citoyens, des sacrifices pour le bien de l'Etat dont le concept ne cesse de s'affaiblir. Devant cette carence des Puissances occidentales, on en arrive à se demander si leurs démocraties vont rester capables seulement de soutenir les édifices nationaux dont elles ont hérité des générations passées. C'est, en effet, beaucoup moins de l'impuissance de l'Occident en présence des affaires de Chine que de son abdication que nous sommes témoins. Cette abdication, dissimulée sous la phraséologie qui sert maintenant à Genève et ailleurs à maximiser la défaillance de la volonté, est, sans conteste, le facteur principal du problème chinois tel qu'il se pose actuellement.

Il n'apparaît pas, en effet, qu'il y ait de grandes forces au service d'aucuns des partis qui se disputent actuellement la Chine. Des événements militaires, qui continuent à être dominés par les surenchères qui se mènent autour de la conscience des généraux, ne sauraient faire illusion à cet égard. Les effectifs réels, l'organisation, l'armement sont médiocres dans tous les partis. Mos-

cou ne met pas entre les mains des gouvernants de Hankéou des moyens supérieurs à ceux dont les nations occidentales pourraient munir telle autorité chinoise qu'elles chercheraient à utiliser pour suivre une politique à la fois satisfaisante pour le sentiment national des Chinois et tolérable pour la dignité et les intérêts des occidentaux. Cette politique pourrait avoir pour programme une révision des « traités inégaux », avec abrogation graduelle des privilèges extraterritoriaux des Etrangers et du régime des Concessions soustraites à la souveraineté chinoise. Il n'y a pas, à bien considérer les choses, de désaccord fondamental entre ce que désirent et doivent désirer les Puissances et ce qui fait la substance des revendications des nationalistes chinois. La fin de la politique acceptée par les uns et proclamée par les autres est la même : la restitution totale de la souveraineté chinoise sur le modèle de celle des pays d'Occident et du Japon. On diffère seulement sur les étapes et peut-être aussi sur le ton à adopter, les meneurs chinois voulant des résultats immédiats et, souvent aussi, affectant une insolence qui les met en bonne position devant l'opinion. Mais tout permet de croire que si les Puissances à traités faisaient une déclaration commune de leur résolution de se prêter à la révision du régime de leurs nationaux, mais aussi, non seulement, de ne pas reconnaître, mais bien de ne pas tolérer des attentats qui supposent que son abolition, du seul fait de la volonté chinoise, est dès maintenant chose acquise, que si, en même temps, elles faisaient comprendre à un des partis ou plutôt à un des chefs en lutte qu'elles le soutiendraient s'il adopte une politique en harmonie avec la politique des Puissances, elles trouveraient des concours indigènes pour achever, par des voies décentes, le problème chinois vers sa solution. Il est étrange, et plus inquiétant encore pour l'idée que l'on peut se faire de l'esprit des gouvernements de l'Occident que pour les intérêts qu'ils ont à défendre en Chine, de constater qu'ils ne semblent pas capables de s'entendre et de se décider à agir selon cette ligne et qu'ils laissent à Moscou la volonté de s'inspirer, en les adaptant aux circonstances, des enseignements qui furent donnés au siècle dernier par la manière dont on réussit à mettre fin au soulèvement des Taï-Ping.

Rien ne permet de croire, en effet, que les changements qui se sont produits depuis deux mois aient été le moins du monde l'œuvre de la politique d'une ou de plusieurs puissances occidentales. On a pu être porté à penser qu'elles avaient contribué à amener le général Tchiang Kaï Chek à réagir contre le gouvernement de Hankéou, opposé à son autorité et trop inféodé aux Soviets pour ne pas être en opposition avec la tendance des Chinois plus nationalistes que désireux de catastrophes sociales. Mais il ne semble pas que les Puissances aient été dans l'évolution de Tchiang Kaï Chek, dont d'ailleurs les tendances restent encore assez obscures,

autre chose que des spectatrices passives. Si une influence extérieure s'est exercée dans cette affaire, il paraîtrait plutôt que ce soit celle du Japon, qui ne désire sans doute pas, tout en se recueillant, que les affaires de Chine évoluent de manière à cesser d'être maniables le jour où l'occasion viendrait de les prendre en mains.

L'attitude officielle du gouvernement de Tokyo continue à être un recueillement complet, qui n'est peut-être pas sans une nuance de bouderie. Le Japon n'est sans doute pas fâché de faire sentir à l'Empire britannique qu'il continue d'avoir son utilité en face de difficultés chinoises qui, *mutatis mutandis*, rappellent un peu la situation qui, à la fin du siècle dernier, fit rechercher l'alliance japonaise à l'Angleterre, alors aux prises avec une politique russe qu'elle ne pouvait contenir. Il laisse les Anglais en présence d'une leçon de chose qu'ils n'avaient sans doute pas prévue lorsqu'ils ont « laissé tomber » l'allié japonais, au moment où le traité d'alliance arrivait à son terme et avait à être renouvelé. A ce moment l'Angleterre, avec la déférence complète envers les États-Unis qui caractérise sa politique, parut penser que son alliance avec le Japon la mettait un peu en mauvaise compagnie aux yeux des Américains. Elle le pensa même d'autant plus sans doute que, sur ce point, le sentiment des Dominions britanniques, le Canada et surtout l'Australie, était d'accord avec celui des États-Unis, si même il ne renchérisait pas sur lui. La politique de « l'Australie Blanche » est au moins aussi susceptible que celle de « l'Amérique Blanche ». Et, alors qu'en Amérique et en Australie on a souvent été, dans les formes, au delà de ce qu'exige le maintien de cette politique, que nous ne discutons d'ailleurs pas ici, l'Angleterre crut devoir sacrifier l'Alliance japonaise, dont l'utilité semblait alors au moins suspendue, aux préjugés de ses Dominions, c'est-à-dire à l'unité morale de l'Empire.

Le Japon ne l'a certainement pas oublié. Et s'il n'a pas versé pour cela, comme certain ont cru pouvoir l'annoncer, dans des rêveries ou des formules creuses comme le « Pansaïatisme » ou autres pareilles inventions de la logomachie politique, il s'est replié sur lui-même, et a repris une réserve et une liberté qui lui permettent, grâce aux moyens qu'il a à pied d'œuvre et qui le laissent toujours en situation d'intervenir sans longue préparation, de pratiquer la sagesse ironique du « suave mari magno... ». Il est probable qu'il ne voit pas sans regret la barque des autres flottes sur cette mer sans apparence de direction fixe et qu'il se dit qu'un moment viendra où il sera de nouveau l'ami nécessaire, le seul soldat efficace que puisse utiliser l'ordre en Extrême-Orient, et qu'il pourra alors dicter la rémunération de son concours. Sans doute un tel calcul peut-il être faux, comme la plupart de ceux qu'inspirent les données du problème Chinois qui évolue si souvent au rebours de toutes les prévisions. Mais ces données, Tokyo

les connaît, et peut même les influencer mieux qu'aucune autre capitale, et il est permis de se demander si le moment ne viendra pas où Londres et Washington auront à choisir entre une abdication devant l'intervention japonaise et une abdication devant l'anarchie chinoise que l'Angleterre aura laissé faire et que l'Amérique aura même, dans une assez large mesure, suscitée.

QUINZE ANNÉES

DE

RÉVOLUTION CHINOISE

On ne saurait donner à un tel sujet de meilleure épigraphe que celle-ci :

On voit dans l'histoire de la Chine qu'elle a eu vingt-deux dynasties qui se sont succédé ; c'est-à-dire qu'elle a éprouvé vingt-deux révolutions générales sans compter une infinité de particulières. Les trois premières dynasties durèrent assez longtemps parce qu'elles furent sagement gouvernées et que l'Empire était moins étendu qu'il ne le fut depuis. Mais on peut dire, en général, que toutes ces dynasties commencèrent assez bien. La vertu, l'attention, la vigilance sont nécessaires en Chine : elles y étaient dans le commencement des dynasties et elles manquaient à la fin. En effet, il était naturel que des empereurs nourris dans les fatigues de la guerre, qui parvenaient à faire descendre du trône une famille noyée dans les délices, conservassent la vertu qu'ils avaient éprouvée si utile, et craignissent des voluptés qu'ils avaient vues si funestes. Mais, après ces trois ou quatre premiers princes, la corruption, le luxe, l'oisiveté, les délices s'emparent des successeurs ; ils s'enferment dans le palais ; leur esprit s'affaiblit, leur vie s'accourcit, la famille décline ; les grands s'élèvent, les eunuques s'accréditent, on ne met sur le trône que des enfants ; le palais devient ennemi de l'empire, un peuple oisif, qui l'habite, ruine celui qui travaille ; l'empereur est tué ou détruit par un usurpateur, qui fonde une famille, dont le troisième ou quatrième successeur va dans le même palais se renfermer encore.

Ces lignes que Montesquieu écrivait en 1748 (*Esprit des Lois*, L. VII, Ch. VII) n'ont rien perdu de leur signification. Un élément nouveau est cependant intervenu qui ne comptait pas autrefois : les relations avec les Puissances occidentales. Non pas que la Chine se soit beaucoup modifiée de ce fait — ses conceptions philosophiques et juridiques ont des bases trop différentes des nôtres — mais il lui a fallu, bon gré, mal gré, sortir de son splendide isolement et accepter de vivre de la vie commune des autres nations. Bien que les changements survenus soient surtout d'ordre matériel et du domaine de la vie pratique, bien que les guerres civiles qui désolent aujourd'hui la Chine rappellent par leurs mobiles et leurs procédés celles du Moyen Age à l'époque des Grandes Compagnies, la vie politique de la Chine s'est trouvée inéluctablement liée à celle des autres pays avec toutes les hésitations et aussi tous les heurts que comporte un pareil commerce. Ce facteur nouveau du problème chinois avait frap-

pe, il y a une vingtaine d'années, un grand homme d'Etat japonais, le Marquis Ito : « L'Empire mandchou s'écroulera bientôt — disait-il — et sa chute sera accompagnée d'une révolution dont on ne peut prévoir ni l'étendue ni la durée, parce que cette révolution tardive sera hors du cycle traditionnel de la vie politique chinoise. »

I. LA CHINE ET LES ETRANGERS

L'importance du rôle joué par l'Etranger dans ce nouveau cycle, est considérable. On peut même dire, au contraire de ce qui se passe chez nous lorsque la politique des partis vient parfois déranger la logique de notre politique étrangère, qu'en Chine les négociations extérieures servent d'aliment et de prétexte aux luttes de politique intérieure. C'est ainsi que le premier soin d'un nouveau Gouvernement est moins d'affirmer sa force en faisant régner l'ordre et la prospérité, que d'aviser aux moyens de se faire reconnaître par les Représentants des Puissances, soit pour en obtenir une aide matérielle, soit parce qu'il accorde à cette reconnaissance la valeur d'une consécration réelle.

Le statut des Etrangers en Chine est des plus particuliers. Jusqu'en 1842 la Chine était strictement fermée. Le premier traité ouvrit cinq ports à la résidence et au commerce des Etrangers. Les traités suivants en ouvrirent d'autres. Actuellement il existe une cinquantaine de ports ou villes ouvertes, sur les côtes, les fleuves ou à proximité des grandes voies ferrées. Environ 50.000 Européens et 150.000 Japonais sont autorisés par traité à résider dans ces villes ouvertes, au nombre desquelles Pékin, la capitale, n'est d'ailleurs pas comprise, sauf en ce qui concerne les Légations. Si, dans ces villes, les Etrangers peuvent s'organiser à leur guise, être jugés par leurs lois et n'être point soumis à l'arbitraire des administrations chinoises, en un mot jouir de « l'extraterritorialité », ces privilèges ont leur contrepartie dans ce fait que le reste de l'immense territoire leur est interdit, qu'ils n'y peuvent acquérir aucun terrain, aucun immeuble, n'y installer aucun commerce, aucune industrie. Par contraste si les quelque douze millions de Chinois qui résident à l'Etranger sont soumis aux lois locales du pays qu'ils habitent, ils y jouissent pleinement, et sur toute l'étendue du territoire, de tous les droits accordés aux citoyens de ces pays. C'est là un fait généralement mal connu et l'on peut remarquer en passant que les traités qualifiés d'« inégaux » par les Chinois ne le sont peut-être pas tant dans le sens où ceux-ci l'entendent. En fait, pour les Allemands ou les Russes, ces traités sont nettement inégaux, car les Chinois ont libre accès et peuvent posséder en Allemagne et en Russie, alors que, réciproquement, les Allemands et les Russes, qui n'ont plus de privilèges extraterritoriaux, demeurent confinés dans les « ports ouverts », à l'exclusion du reste de la Chine. Soumis aux lois des Chinois, ils ne jouissent pas des droits primordiaux de résidence et de propriété que possèdent ces derniers. En octobre 1926, le général sudiste Tchang Kai Chek publiait un manifeste d'où on peut extraire ces lignes : « ... 2° Abolition de tous les traités inégaux et leur remplacement par des traités basés sur la réciprocité et l'égalité ; ... 8°) Nul sujet étranger n'aura le droit d'avoir des propriétés en Chine. »

Une autre conséquence très remarquable de cette faible proportion d'Etrangers en Chine et de l'aire

très restreinte qu'ils occupent (50 villes dont les portions formant « concession » n'atteignent pas au total 70 km², cela en face de 11 millions de km² que représente la Chine fermée), c'est que le nombre des Chinois en relations avec les Etrangers est relativement très restreint. On peut affirmer que, sur 400 millions de Chinois, la moitié au moins n'a jamais vu un Etranger. C'est ainsi qu'un officier français et sa femme voyageant au Chantoung furent pris pour des Japonais et qu'une dame française qui était occupée à peindre dans la campagne à quelque 50 km. de Pékin entendit dire d'elle : « A son accent elle doit être du Sud ». Cette influence des idées occidentales dont nous parlions tout à l'heure s'est donc exercée sur une minorité, — minorité dirigeante, il est vrai, — mais le fait autorise cependant quelque doute sur la réalité d'une opinion, d'un sentiment vraiment « national » issu du peuple lui-même, et l'on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'une de ces abstractions de création européenne, comme le panislamisme, le panasiatisme, etc..., et qui n'ont pas de place dans l'esprit des intéressés.

Cette minorité est faite de trois éléments : 1° les politiciens, dont les actes sont dictés, parfois, par un véritable et sincère esprit national, le plus souvent par un amour-propre d'autant plus acerbe qu'il a plus conscience de sa propre faiblesse ; 2° des chefs militaires, véritables « condottieri », dotés de troupes dont la fidélité est en raison directe des ressources pécuniaires de leurs chefs (les effectifs de ces bandes, en dépit des résolutions sur la réduction des armements signées par la Chine à Washington, dépassent aujourd'hui 1 million et demi d'hommes) ; 3° enfin, de riches commerçants chinois, banquiers, soyeux, filateurs, armateurs, ayant presque tous installé leur fortune à l'abri des concessions étrangères. A Hankéou, sur la seule concession française, il y a 46 Français et 5.000 Chinois. A Changhaï également, sur notre seule concession, un millier de Français, 7.000 Etrangers et plus de 300.000 Chinois venus chercher l'ordre nécessaire à la prospérité de leurs affaires et la protection (si rare dans l'intérieur) contre la mainmise des chefs militaires. Il est assez piquant de remarquer que ces « concessions », à l'origine véritables ghettos (1), sont devenues les plus belles villes de Chine, les plus salubres, les mieux policées, les plus riches. Il n'est pas de politicien chinois qui n'y possède une villa de refuge. Celles de ces concessions qui sont retombées sous l'allégeance chinoise depuis la fin de la guerre (ex-concessions russes, allemandes et autrichiennes de Hankéou, Tien-Tsin et Tsingtao) ne possèdent plus ni routes, ni arbres, ni viabilité. Les acacias plantés à grand-peine par les Allemands le long des talus de la ligne Tsingtao-Tsinanfou ont été en grande partie vendus par Ou Pei Fou au lendemain de la rétrocession du chemin de fer. Les routes, dans l'ex-concession autrichienne de Tientsin, sont de vraies fondrières.

Ces trois éléments de la population ainsi en relation avec l'Etranger sont dans une étroite interdépendance les uns des autres. Les chefs militaires, avides de pouvoir et d'argent, ont besoin des politiciens pour légitimer leurs campagnes tant auprès d'une opinion publique naissante, qu'au regard des Etran-

(1) Changhaï était en 1845 un hameau de pêcheurs, et le territoire accordé aux Français « si puant et mal famé » que l'abandon en fut envisagé à l'époque. Shameen (Canton), littéralement banc de sable, était recouvert d'eau à marée haute.

gers. Les politiciens, de leur côté, s'emploient habituellement à provoquer les conflits nécessaires à leurs propres intérêts. Les marchands se gardent tant bien que mal des uns et des autres, obligés parfois de faire la part du feu. Mais du peuple, de l'immense masse des paysans, des artisans, des petits commerçants, masse laborieuse et calme qui ignore les Étrangers, il n'est jamais question que pour nourrir les armées en campagne ou le style des déclarations « nationalistes ». Il est intéressant à ce propos de citer un passage du grand leader révolutionnaire Sun Yat Sen, l'auteur des trois Principes : « le Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Racontant les débuts de la révolution du 10 octobre 1911, il dit :

Outchang était, de toutes les villes, la moins capable de lancer un mouvement. Personne, sauf quelques hommes de l'armée impériale, n'y était pour une révolution. Quand le complot de ces quelques hommes fut éventé, pour ne pas périr, ils durent lancer la révolution, ne croyant guère à son succès. Li Yuan Hong, alors colonel et inscrit sur la liste des conjurés, se tenait caché sous un lit. Ses hommes l'en tirèrent et lui imposèrent le commandement de l'armée révolutionnaire. Et la Révolution réussit. Une grande chose fut accomplie en Chine, sans que le peuple y fût pour rien. (Trad. L. Wieger, S. J.).

C'est cette date du 10 octobre 1911 qui représente en Chine l'équivalent de notre prise de la Bastille.

II. ORIGINES DE LA RÉVOLUTION

Depuis 1850 la dynastie des Tsing sentait chanceler les bases de l'antique autocratie chinoise. Une première rébellion, celle des Taiping (1853-1862), avait déjà failli balayer le pouvoir absolu. Elle ne fut maîtrisée que grâce à l'intervention de courageux volontaires étrangers, tels les Ward, les Gordon et l'« Ever-victorious Army », tel aussi le contre-amiral Protet, tué au siège de Nankin. C'est à cette époque encore que les marchands de Changhaï confièrent la garde des fonds des Douanes aux Consuls étrangers, jetant ainsi les bases du contrôle étranger sur la plus importante source de revenus de la Chine. La reconnaissance n'est sans doute pas une vertu chinoise, car si les Japonais ont élevé une statue au Commodore Perry qui « ouvrit » le Japon au commerce étranger, l'impératrice Tseu Hsi évita de mentionner le nom de Gordon dans ses félicitations aux généraux victorieux de l'insurrection et la République actuelle a chassé l'Inspecteur général des Douanes.

Pendant que la dynastie un instant raffermie refusait toutes suggestions de réforme constitutionnelle (1908-1911), des esprits nourris de principes d'action révolutionnaire fomentaient des troubles militaires. Li Yuan Hong (depuis, plusieurs fois Président de la République) était placé à la tête des conjurés d'Outchang, la République était proclamée à Changhaï et Canton avec Sun Yat Sen comme Président provisoire. Mais la Cour, avant de disparaître, avait dressé devant ces « rebelles » la forte personnalité d'un Général — alors en disgrâce, — Yüan Che Kai, dont l'énergie, doublée d'astuce allait bientôt donner aux événements un tour imprévu.

III. LES DÉBUTS DE LA RÉPUBLIQUE ET LA DICTATURE DE YÜAN CHE KAI (1912-1916)

L'année 1912, An premier de la Démocratie chinoise (*Tchong-Hoa-MinKouo*) vit s'ouvrir à Nankin

une assemblée délibérative. Les révolutionnaires y discutèrent les premiers essais de constitution provisoire avec Yüan Che Kai, chargé par la Cour déchue d'accepter le fait accompli et de l'accommoder au mieux des circonstances. Cet homme habile sut profiter de la situation et manœuvrer si bien, qu'effaçant devant lui le Président provisoire Sun Yat Sen ainsi que Li Yüang Hong, le chef des conjurés de 1911, il se fit nommer Directeur de cette Assemblée délibérative et parvint par surcroît à en transférer le siège à Pékin même (10 mars 1912). Aidé de son secrétaire, Wellington Koo, l'actuel Chef du gouvernement de Pékin, il mit aussitôt en chantier une « loi électorale ».

1913, An II de la République, est marqué par deux événements importants : la réunion du premier Parlement chinois (8 avril) et la dissolution de ce Parlement par Yüan Che Kai (4 novembre). Le seul travail de ce Parlement, qui vécut neuf mois pour ne reparaitre que deux ans et demi plus tard, fut d'appliquer la loi électorale et d'élire un Président et un Vice-Président de la République. Il va sans dire que Yüan Che Kai et Li Yüan Hong furent respectivement confirmés dans ces deux fonctions. La cérémonie officielle de prise de pouvoirs eut lieu le 10 octobre 1913, jour de la fête nationale, et le Corps diplomatique y fut convié. Cependant Yüan Che Kai gouvernait : il s'employait à poursuivre les projets ébauchés sous les Tsing : construction de chemins de fer, réorganisation militaire, grands accords financiers. Ces tractations, le plus souvent en marge du Parlement — tel le fameux emprunt « de Réorganisation » conclu avec le Consortium le 27 avril 1913 — lui valurent bien des inimitiés et des rancœurs. Il prit un parti énergique et, le 4 novembre, ordonna la dissolution du parti « Kouo-Min-Tang » (1). Ainsi disparaissaient d'un coup près de 500 parlementaires, ce qui équivalait pratiquement à une dissolution du Parlement, laquelle eut d'ailleurs lieu officiellement dès le début de 1914.

1914, An III, Yüan Che Kai, dictateur, règne par des Comités, des Conseils, des Commissions qui naissent, se transforment ou disparaissent laissant comme trace un flot de Décrets et de Règlements. La déclaration de guerre en Europe passe inaperçue.

1915, An IV. Les travaux de préparation de la seconde Constitution s'orientent insensiblement vers le choix d'une monarchie constitutionnelle. La Commission chargée d'élaborer la Constitution se demande si ce n'est pas là la vraie forme de gouvernement qui convient à la Chine. Une assemblée de délégués du « peuple », réunie à vrai dire avec quelque difficulté, se prononce dans ce sens, et Yüan Che Kai, qui se faisait prier depuis longtemps, « cède au vœu de la nation » (11 décembre 1915). Déjà, il exécute au Temple du Ciel les sacrifices annuels en costume d'Empereur, quand, soudain, Tang Ki Yao, Gouverneur du Yunnan — et qui l'est demeuré jusqu'à ces tout derniers temps, avec des alternatives de succès et de revers — lève l'étendard de la révolte et dénonce l'usurpateur, le 25 décembre 1915. C'est ainsi que Noël devint jour férié dans la République de Chine. A Canton également règne une agitation intense menée par Sun Yat Sen.

(1) Un des principaux parmi les 37 partis politiques qui s'étaient formés, groupés, ou dissociés depuis la révolution de 1911.

A l'extérieur, la situation, en cette année 1915, n'est pas moins grave qu'à l'intérieur. Si la Chine se préoccupe peu de la guerre qui fait rage en Europe, le Japon plus avisé et qui vient de prendre aux Allemands le territoire de Kiao-Tcheou, songe à profiter du désordre chinois et le peu d'attention que les Puissances peuvent accorder aux affaires de Chine. Le 18 janvier, il présente à Pékin ses « 21 demandes », lesquelles constituaient une sorte de mise en tutelle de la Chine par le Japon. Les protestations chinoises amènent un ultimatum auquel Yüan Che Kai cède le 9 mai 1915. Cette date est désormais commémorée comme « jour de la honte nationale ». On sait d'autre part que les revendications chinoises à la Conférence de Washington parvinrent en 1922 à annihiler l'effet de ces 21 demandes.

1916 (An V). Yüan Che Kai décide d'envoyer des troupes contre les « rebelles » du Midi accusés de s'opposer au sentiment monarchique exprimé par le « peuple ». Mais les moyens militaires dont il dispose s'avèrent insuffisants et l'intronisation de l'empereur Yüan est remise *sine die*. Yüan juge alors expédient de regagner quelque popularité en convoquant à nouveau le Parlement dissous par lui en 1913. Mais en vain. Il doit finalement renoncer à son trône (22 mars 1916) et tous les politiciens attachés à sa fortune tombent en disgrâce. Cependant, le Sud s'étant constitué en gouvernement indépendant (12 mai), une Conférence est convoquée à Nankin pour résoudre le problème de l'unification des deux Chines. Mais il n'y est question que de Yüan Che Kai. Enfin ce dernier meurt opportunément — certains disent empoisonné — le 6 juin 1916. Dès l'insuccès de réforme monarchique, le gouvernement avait passé (22 avril 1916) aux mains du maréchal Touan Tsi Joei, belle et énergique figure dont l'importance politique va grandir d'année en année. Originaire du Anhoei, il fut conseiller militaire de Yüan Che Kai et contribua à organiser l'armée de ce dernier. Il est un des rares hommes politiques chinois dont la ligne de conduite n'ait pas varié au cours des événements.

IV. NORD CONTRE SUD (1916-1919)

Yüan Che Kai, en mourant, avait désigné Li Yuan Hong comme successeur. Ce Président à tout faire prit ses fonctions le 7 juin 1916, la première Constitution de l'An I fut remise en vigueur et le Parlement convoqué à nouveau. Les gouverneurs provinciaux reçurent le titre désormais fameux de « toukiün » (1).

Dans le Sud une guerre éclate entre les deux partis anti-nordistes, celui de Canton avec Sun Yat Sen et celui du Yunnan avec Tang Ki Yao. Après une vie de quelques mois, le gouvernement du Midi disparaît (19 mai 1916).

Cependant le Parlement réuni à Pékin (1^{er} août 1916) confirme Li Yüan Hong comme Président de la République et désigne pour les fonctions de vice-président le général Feng Kwo Tchong, curieux homme, qui n'avait cessé d'intriguer entre le Nord et le Sud dès les premiers revers de Yüan Che Kai.

L'an VI (1917) est fertile en événements politiques.

(1) Les gouverneurs militaires portaient auparavant le titre de *tou-tou* (tout-diriger) ; le nouveau titre signifie : diriger l'armée et indique l'importance militaire de ces chefs.

mais on peut les ramener à trois principaux : 1^o l'entrée de la Chine dans le conflit européen, aux côtés des Alliés ; 2^o la tentative de restauration monarchique de Tchong-Hsün, brisée par Touan Tsi Joei ; 3^o le développement du conflit Nord contre Sud avec formation du gouvernement de Canton.

1^o Devant l'attitude de l'Allemagne dans la guerre sous-marine et sous la pression de Touan Tsi Joei, secondée par les encouragements des Alliés, la Chine avait rompu ses relations diplomatiques avec les Empires centraux (14 mars 1917), mais n'était pas encore entrée en guerre ; le Parlement s'y opposait. Touan, cependant, aidé de la Presse et surtout des toukiüns dont l'influence politique grandissait de jour en jour, obtint enfin gain de cause et le 14 août 1917 la Chine se rangeait au nombre des Alliés.

2^o Cette lutte d'opinions avait fini par laisser Li Yüan Hong, personnage inconsistant et veule. Il sollicita l'appui d'un toukiün, Tchong Hsün, farouche monarchiste du Anhoei, dont les troupes débouchèrent à Pékin le 14 juin 1917. Deux jours avant, Li Yüan Hong avait, fidèle imitateur de son prédécesseur, dissous le second Parlement vieux d'à peine 8 mois ! Le terrain ainsi préparé, Tchong Hsün exécute son coup d'Etat et, le 1^{er} juillet 1917, réinstalle sur le trône, un peu malgré lui, le jeune empereur Hsüan Tung, déposé depuis 1911, mais jouissant d'un exil bienveillant au fond de son palais. Touan et le Vice-Président Feng mobilisent leurs troupes et battent sans peine les « Impériaux ».

Ainsi finit ce qu'un diplomate français appela spirituellement « les douze jours ». Tchong Hsün battu et Li Yüan Hong bafoué se réfugient tous deux dans le quartier des Légations. Feng Kwo Tchong devient Président p. i. (1^{er} août 1917).

L'Empereur regagne avec soulagement son palais d'où il ne sortira plus qu'en 1923, chassé par un autre coup d'Etat. L'Empereur, devenu M. Pou Yi, vit aujourd'hui à l'abri de la concession japonaise de Tientsin.

3^o C'est dans la dissolution du Parlement par Li Yüan Hong le 12 juin 1917 que réside — en apparence du moins — la cause du conflit Nord-Sud. Le Gouvernement de Canton s'était en effet constitué dès le 31 août sur la formule suivante : « le Parlement « ne cesse pas d'exister ; il est exilé par la force, et « toutes décisions du Nord, postérieures au 12 juin « 1917, sont illégales et n'engagent pas la nation « chinoise ». La doctrine sudiste va désormais grandir dans son absolutisme avec Sun Yat Sen, « généralissime du Sud », à sa tête, et nous verrons bientôt quel parti la Russie soviétique saura tirer du mécontentement des théoriciens de Canton ; en attendant, le Japon ne dédaigne pas ce gouvernement naissant dont les besoins en armes peuvent servir ses desseins. Au Nord, les partis militaires s'amalgament entre eux (parti Pei-Yang) et, pour s'imposer, en arrivent à éluder de plus en plus le jeu même des institutions parlementaires qui semblaient les plus essentielles à la définition d'un gouvernement républicain.

1918 (An VII) marque une période de lutte méthodique entre le Nord et le Sud. Tout d'abord, une préparation poursuivie parallèlement dans chaque camp : gouvernement énergique de Touan au Nord, groupant les toukiüns dont la puissance se révèle successivement : Tsao Koun, Ou Pei Fou, Tchong Tso Lin, Hso Shou Tseng. Au Sud : triumvirat de Sun Yat Sen, Tang Ki Yao et Lou Yong Ting. Convocation d'un

Parlement au Nord (12 août), élu selon une loi fabriquée pour les besoins de la cause. Constitution d'une Assemblée au Sud, remplaçant le Parlement « exilé » (juin 1918). Au Sud comme au Nord, démarches auprès du Japon, le seul bailleur de fonds disponible dans cette période de fin de la Grande Guerre ; démarches couronnées de succès pour le Nord seulement.

La lutte comporte trois phases dont le détail remplirait des pages, mais exactement comparables dans l'ensemble à celles que reproduisent toutes les pièces militaires du théâtre chinois : succès du général A sur le général B ; intervention d'un certain général C dont les sympathies vont au plus puissant ; trahison de C ; revanche de B sur A ; et recommencement du cycle. En l'occurrence, le rôle de C fut rempli par une confédération des toukiüns « pacifistes » du centre de la Chine et par les intrigues douteuses du Président Feng Kwo Tchang. Le succès revint finalement au Nord, grâce à la persévérance de Touan, à l'énergie de Tchang Tso Lin et à la bonne fortune de Tsao Koun, grâce surtout à l'aide pécuniaire du Japon. Dans les deux camps, les dirigeants officiels disparaissent à la fin de la pièce : Feng Kwo Tchang démissionne (1) et se voit remplacé, le 4 septembre 1918, par Hsü Che Tchang, lettré incolore, frère jure de Yüan Che Kai et jadis précepteur de l'Empereur. Sun Yat Sen, lui aussi, se retire au Japon (7 octobre), puis en Amérique, d'où il offre de cesser toute activité politique moyennant une forte indemnité. Ainsi, des deux côtés, l'autorité des parlementaires a disparu devant celle des chefs militaires et la République présente l'aspect imprévu d'une véritable féodalité. La campagne a coûté 16 millions de dollars par mois. L'armistice classique de fin d'année (17 novembre) apporte un répit momentané et bientôt s'ouvre à Pékin une Conférence nationale pour la paix.

Pendant qu'en Chine avaient lieu cette suspension d'hostilités et cette conférence de paix, un autre armistice, celui du 11 novembre 1918, rappelait aux Chinois qu'ils étaient des belligérants de la Grande Guerre et qu'ils se devaient d'envoyer leurs délégués siéger à Versailles aux côtés des Alliés.

V. — LA CHINE APRÈS LA GUERRE EUROPÉENNE (1919-1922)

La guerre européenne a eu, en Chine, un résultat certain : elle a diminué les étrangers aux yeux des Chinois. La propagande alliée, comme celle de l'Allemagne d'ailleurs, en appelant l'attention de l'Orient sur la « grande pitié » des soldats ou sur les « atrocités » des envahisseurs, a porté un coup fatal au prestige de l'homme blanc. D'autre part, la Chine, sollicitée en 1917 de se joindre aux Alliés, avait pris conscience de son importance mondiale. Quand nous disons « la Chine », il faut entendre par là les quelques milliers de Chinois qui sont en relations politiques ou commerciales avec les étrangers. Elle avait d'ailleurs recueilli de cette entrée en guerre toute théorique un bénéfice immédiat et tangible : le moratorium de 5 annuités de l'indemnité dite « des Boxers » qu'elle payait aux nations étrangères depuis 1901. On sait que la question du « franc-or » a été soulevée en 1922 à propos de la reprise des paiements, et que ce moratorium de 5 années s'est mué, petit à petit, en abandon consenti par toutes les nations de leurs annuités dues.

(1) Il devait mourir, retiré des luttes politiques, le 29 décembre 1919.

Les délégués chinois à la Conférence de la Paix ne négligèrent pas l'occasion qui s'offrait à eux de présenter des revendications que leur qualité d'alliés leur créait un droit d'exprimer. On vit là quatre hommes politiques dont aucun n'était un vrai Chinois : Lou Tseng Hsiang, fervent catholique, de culture française, caractère doux et irrésolu (mort il y a quelques mois) ; Wellington Koo, Méridional mêlé d'Indonésien, formé dans les universités des Etats-Unis et rédigeant en anglais ses dépêches officielles avant de les mettre en chinois, esprit fin et nettement xénophobe, longtemps Ministre à Londres, aujourd'hui Ministre des Affaires Etrangères du Nord ; Alfred Sze, assez semblable au précédent, longtemps Ministre à Washington ; C. T. Wang, également de formation anglo-saxonne, mais avec un esprit plus brutal, plus enclin aux solutions radicales qu'aux finesses diplomatiques, et qui s'est fait en Chine le réalisateur des idées extrêmes importées de Moscou. Ces quatre hommes sont caractéristiques de cette Chine en redingote, siégeant à Paris, à Genève et à Washington et ayant appris la valeur que peuvent atteindre les mots dans nos assemblées politiques, alors même qu'aucune réalité ne s'abrite derrière ces mots.

Le Sud, de son côté, avait envoyé des délégués à Paris et tenté, d'ailleurs en vain, de poser devant les Alliés la question de la légitimité de son existence.

La question du Chan-Toung (1919). — Le Traité de Versailles ne s'occupe pas de cette question dans la partie consacrée aux « droits et intérêts allemands hors de l'Allemagne » (Art. 128 à 134), mais seulement eu égard aux deux belligérants : Japon et Allemagne (Art. 156 à 158). On sait qu'en 1918, l'Empire allemand, prenant prétexte du meurtre de deux de ses missionnaires au Chan-Toung, avait exigé de la Chine l'octroi d'un territoire « à bail » dans la baie de Kiao-Tcheou (1).

Dès le début de la guerre européenne, le 7 novembre 1914, le Japon s'empara sans peine de Kiao-Tcheou et de tout ce que les Allemands y avaient créé : port de Tsingtao, chemin de fer de Tsinanfou à Tingtao, mines, routes, etc... En 1919, le Traité de Versailles vint confirmer cette prise de guerre dans les termes suivants :

L'Allemagne renonce en faveur du Japon à tous ses droits, titres, privilèges... qu'elle a acquis en vertu du Traité passé par elle avec la Chine, le 6 mars 1898... concernant le Chan-Toung.

A mesure que les nouvelles arrivaient de Paris, l'agitation antijaponaise allait croissante en Chine. Les produits japonais étaient boycottés et des auto-dafés de chapeaux de paille japonais avaient lieu chaque jour dans les rues de Changhaï. Enfin le 28 juin 1919, Lou Tseng Tsiang, chef de la délégation chinoise, télégraphiait qu'il avait refusé de signer le Traité de Versailles.

Le Club « Anjou » (1920). — Pendant toute la période qui suit la guerre, l'intérêt politique en Chine va se concentrer dans le Nord. A Canton, le désordre est à son comble, et Sun Yat Sen, revenu d'exil, ne cessera de s'épuiser en vaines luttes avec Tang Ki

(1) C'est à cette même époque que la Chine accorda Port-Arthur à la Russie, Kwan-Tcheou-Wan à la France, Kowloon à l'Angleterre. Il ne faut pas confondre ces cessions de territoires à bail avec les concessions étrangères, lesquelles sont, non pas des conquêtes, mais la conséquence même du droit d'établissement des Etrangers en Chine.

Yao et Lou Yong Fing, tantôt rivaux, tantôt alliés. Dans le Nord s'amorce une période de guerre civile. Le Maréchal Touan, maître du Gouvernement de Pékin, avait groupé ses fidèles en une fraction dénommée « Club Anfou » (1). Parmi ses fidèles, il avait placé au premier plan le jeune général Hsü Tchou Tsang, surnommé le « petit Hsü », par opposition à Hsü, Président de la République. Ce général avait été nommé Chef de la défense-frontière du Nord-Ouest, tant pour contre-balancer l'influence grandissante de Tchang Tso lin en Mandchourie que pour veiller aux affaires de Mongolie où l'élan soviétique, après avoir eu raison des dernières résistances alliées (expédition Koltchak-Janin), se trouvait en présence des audaces de curieux aventuriers tels que l'Ataman Semenov et le Baron Ungern. Mais, en face de Touan et de son Club, se dressait un rival sérieux : Tsao Koun, toukiün du Tcheli, chef du parti de ce nom et siégeant à Paoting-fou, près de Pékin. Le fidèle ami de ce toukiün, un général alors presque inconnu, Wou Pei Fou, avait été posté au Hounan, pour contenir l'avance des Sudistes. Or, le 27 mai 1920, il quittait brusquement son poste et montait à Paoting offrir à Tsao Koun les services de sa fameuse 3^e Division. Les Sudistes en profitaient aussitôt et prenaient Tchang-cha, sans coup férir. Le Club Anfou dénonçait cette forfaiture et appelait au petit Hsü. De son côté, le Président Hsü, chambré par Tsao et Wou, publiait un décret relevant le petit Hsü de ses grades et fonctions. Ce fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. La guerre éclate : Tcheli contre Anfou. La bataille se déroule aux portes de Pékin, sur un nœud de voies ferrées. Pendant ce temps, Tchang Tso Lin observe, et pour n'intervenir qu'à bon escient. Il jette ses forces sur la ligne de Moukden à Pékin ; les armées de Touan, prises à revers, sont défaites et capitulent. Les membres du Club Anfou se réfugient à la Légation du Japon, leurs têtes sont mises à prix dans les journaux, parmi les annonces de la 4^e page, et dans toutes les gares. Le Président Hsü, toujours docile, sanctionne les faits par des Décrets. Un nouveau Cabinet succède à l'ancien, le Parlement est dissous comme inféodé au régime précédent. Wou Pei Fou annonce une unification prochaine de la Chine. Bientôt d'ailleurs les vaincus seront amnistiés, sauf toutefois le Petit Hsü. Les vainqueurs se partagent le pouvoir par groupes de trois provinces et deviennent ce qu'on a appelé les « super-toukiüns ». Cependant des rivalités commencent de se faire jour entre eux et chacun sent que de nouvelles hostilités ne sont pas éloignées. Quant aux Sudistes, ils protestent avec véhémence contre le militarisme du Nord, mais sans résultats pratiques, malgré quelques tentatives armées assez réussies de Tang Ki Yao au Setchouen. Le Gouvernement de Canton se reforme et tente d'opposer une « Confédération du Sud-Ouest » à la coalition militaire du Nord.

C'est pendant cette même période que la Chine va régler sa situation extérieure d'après-guerre avec la Russie et l'Allemagne. Tandis que la propagande soviétique s'exerce à Canton auprès de l'Université, le Cabinet de Pékin encore hésitant à nouer des relations avec Moscou cesse cependant, le 23 septembre 1920, de reconnaître les représentants diplomatiques

(1) On peut entendre ce nom de deux manières : ou bien, An : paix et fou : bonheur (sous-entendu : du peuple), ou bien An (hoei) et Fou (kien), deux provinces dont la majorité des membres du Club étaient originaires.

et consulaires de l'ancienne Russie, reprend les concessions russes de Tientsin et de Hankéou et met en jeu les intérêts de la Banque russo-asiatique et du Chemin de fer de l'Est-Chinois.

Avec l'Allemagne, et après avoir pris soin d'annoncer la « cessation de l'état de guerre » (à défaut de signature du Traité de Paix), il conclut (20 mai 1921) un traité par lequel les Allemands renoncent à tous leurs droits extraterritoriaux, se placent sous la loi chinoise, sans cependant obtenir autre chose qu'une résidence restreinte aux ports ouverts. A la fin de 1921, s'élaborent les préparatifs de la Conférence de Washington. C'est la question du Chan-Toung qui sera soumise avant tout, puis aussi les 21 demandes du Japon, et enfin, grâce au précédent du Traité sino-allemand, tout un programme de revendications contre les « privilèges » étrangers.

Cependant, la situation intérieure reste lamentable. D'innombrables tentatives d'obscurs gouverneurs de provinces gagnent pour un instant les sympathies soit du Nord, soit du Sud, sans que rien de positif en résulte. Le petit Hsü s'échappe de Pékin et rallie Canton. Le pays est saigné par les Grandes Compagnies et l'on entend les paysans regretter publiquement le bon temps de l'Empire. La situation financière est inextricable, on ne vit plus que d'expédients. Les deux maîtres de la situation, Wou Pei Fou et Tchang Tso Lin, alliés hier, rivaux aujourd'hui, ennemis demain, cherchent, pour se battre, un prétexte que la crise ministérielle leur fournit bientôt. Tchang propose comme Premier Ministre Liang Che Yi, surnommé le « Bouddha de la Richesse », inféodé au Japon. Le candidat de Wou doit s'effacer et le Président Hsü émet les décrets nécessaires. Le Cabinet Liang Che Yi (24 décembre 1921) entame aussitôt avec le Japon des négociations relatives au Chan-Toung. Il ne lui en faut pas davantage pour être accusé par Wou Pei Fou de « vendre le pays aux étrangers ». Derrière ces politiciens s'accusant, se justifiant, se démentant, les chefs militaires s'arment en silence, et la guerre éclate à nouveau au début d'avril 1922. Tchang Tso Lin marque un premier avantage ; le 27 avril, il est aux portes de Pékin et compte fortement sur un allié d'occasion, le toukiün du Honan, chargé de prendre Wou Pei Fou à revers par la ligne de Hankéou à Pékin. On aperçoit le rôle capital que jouent les voies ferrées en Chine. Mais, au dernier moment, cet allié est battu par un des généraux de Wou Pei Fou que l'on reverra bientôt, le célèbre « général chrétien » Feng U Siang. Tchang doit battre en retraite et se retirer en Mandchourie, d'où il se proclame indépendant. Liang Che Yi et ses collègues se réfugient au Japon.

Wou Pei Fou, soutenu par Tsao Koun, règne en maître à Pékin. Il reprend son idée fixe de l'Unification, de la convocation du premier Parlement celui de 1913, dissous, rappelé, dissous encore, mutilé, déformé, usé par dix années de tiraillements politiques. 150 membres réunis à grand-peine à Tientsin proclament également illégaux les Gouvernements et de Pékin et de Canton, et émettent l'avis que le vrai Président est Li Yüan Hong, dont le mandat n'est pas expiré (puisqu'il s'est enfui en juillet 1920). Le Président Hsü n'attend pas qu'on le chasse, et, en son absence, le « Cabinet-Régent » gouverne. Enfin, le père malgré lui de la Révolution arrive et s'installe à Pékin le 11 juin 1922.

Dans le Sud, Sun Yat Sen avait dû capituler devant un sérieux adversaire : Tchen Kioung Ming,

farouche antibolchevisant, un instant même partisan d'une alliance avec Wou Pei Fou. Vaincu, réfugié sur une canonnière, Sun finit par aller à Changhaï chercher le repos et la sécurité dans sa propriété de la Concession française. Tang Ki Yao, de son côté, met sur pied une constitution provinciale du Yün-nan qui le rend indépendant. Un essai du même genre au Tchekiang révèle le nom d'un nouvel acteur qui ne tardera à faire parler de lui : Lou Yong Hsiang.

L'année 1922 s'achève dans un gâchis politique impossible à narrer par le menu. Les parlementaires de tous les Parlements défunts : le vrai, le faux, le vieux, le nouveau, l'exilé, disputent de leur légitimité. Les soldats débandés continuent de rançonner le pays et le brigandage en grand fait son apparition. Deux ingénieurs du chemin de fer Loung-Hai, un Français et un Grec, sont capturés et gardés de longs mois. La ville de Lo-Yang, le fief de Wou Pei Fou lui-même n'est pas épargnée. Un directeur d'école et 40 élèves y sont enlevés pour rançon.

Cependant, à l'extérieur, les délégués chinois exposaient leurs desiderata devant la Conférence de Washington.

La Chine à Washington. — Il n'est pas nécessaire de relater à nouveau les détails de cette Conférence de Washington, des débats de laquelle les comptes rendus ont été publiés en français et en anglais et qui a donné lieu à de nombreuses études. C'est certainement la partie de l'histoire politique chinoise la mieux connue du grand public. Les résultats de la Conférence, en ce qui concerne la Chine, ont été consignés soit dans des Traités, soit dans des Résolutions. D'où une différence d'importance des sujets que fixent ces deux sortes d'instruments diplomatiques. Les deux Traités signés par toutes les Puissances et par la Chine sont relatifs : l'un « aux principes et à la politique concernant la Chine » ; l'autre, au « tarif des douanes chinoises ».

Le premier de ces Traités exprime le désir, bien naturel, des Etats-Unis d'établir en Chine « la porte ouverte » ou les « chances égales ». Sans parler des intérêts spéciaux mis en avant par le Japon et qui ne peuvent que porter ombrage aux Etats-Unis, il faut aussi se souvenir que ceux-ci étaient trop occupés chez eux dans les années 50-60 où s'établissaient en Chine les intérêts étrangers. Prêts aujourd'hui à concourir avec les autres nations, les Etats-Unis avaient le plus grand intérêt à ramener tout le monde sur la ligne de départ.

Le second Traité vise à la création de revenus additionnels destinés à faire face aux besoins du Gouvernement chinois. C'est le vœu le plus cher des Puissances étrangères de voir la Chine pourvue d'un gouvernement stable et muni de fonds, mais encore souhaitent-elles, sans oser l'espérer, que ces fonds ne servent pas à alimenter les luttes des généraux. C'est de ce Traité que relèvent la Conférence Douanière et les surtaxes de 2 1/2 % dites de Washington, dont il a tant été question récemment.

A côté de ces deux Traités, la Conférence a produit de nombreuses « Résolutions », dont quelques-unes ont été appliquées tout de suite (suppression des postes étrangères en Chine) ; d'autres ont reçu un commencement d'application (enquête sur la possibilité de supprimer la juridiction étrangère), d'autres enfin n'ont pas été suivies d'effet (retrait des troupes d'occupation stationnées en Chine depuis 1901).

1923. *An XII. Concussion ; Brigandage ; Bolchevisme.* — Tels sont, en effet, les trois aspects principaux de cette triste année : 1) Election de Tsao-Koun à la Présidence de la République par un Parlement publiquement acheté ; 2) Incident de Lincheng avec capture d'un train et de 27 étrangers par les brigands ; 3) Développement continu, dans le Sud comme dans le Nord, des doctrines communistes avec mouvements de grèves.

1) L'activité du Parlement se manifeste en 1923 par une ingérence constante dans les remaniements ministériels. Son Président Wou King lien, véritable autocrate, doté d'une garde personnelle, n'exige pas seulement de ratifier le choix d'un Cabinet, mais celui de chaque ministre en particulier. Autant d'occasions de chantage que les parlementaires n'ont garde de laisser échapper. Ils sont honnis de la population et se voient ridiculisés par les journaux et les caricaturistes. On les dénomme « caïmans en eau pauvre » et on les représente couramment sous les aspects de porcs affamés. L'action la plus violente conduite par eux est l'arrestation du Ministre des Finances, Lo Wen Kan, accusé d'avoir touché des pots de vin dans le règlement des emprunts austro-italiens d'avant-guerre. Les étudiants de l'Université et leur chef, Tsai Yün Pei, interviennent fréquemment, provoquant des collisions avec la police. Au Gouvernement se succèdent des hommes éduqués à l'étranger : Wellington Koo, le Dr. W. W. Yen, Alfred Sze, Wang Tchoung Houei (délégué à la S. D. N.), dont les efforts réels dans le sens d'un esprit national et patriotique sont mal récompensés par l'indifférence de leurs compatriotes. Le Parlement finit par décréter qu'aucun Président ne sera valablement élu qu'autant qu'une Constitution définitive aura été achevée. Cette mesure lui permet de durer aussi longtemps que ces travaux se prolongeront. D'un autre côté, le parti Tcheli, c'est-à-dire Tsao Koun, Wou Pei Fou et le général chrétien (stationné maintenant aux portes de Pékin), dirige de Paoting-Fou toutes les opérations politiques ; mais il lui faut tenir compte du Parlement et de ses exigences. La solution sera bientôt trouvée, elle consistera à hâter la rédaction d'une constitution et à faire élire Tsao Koun comme Président de la République. Une somme ronde est assurée à tout parlementaire qui assistera au moins à une séance de préparation de la Constitution : celle-ci est bientôt prête. Or, Li Yuan Hong, le Président en exercice, s'était dès le 13 juin enfui à Tientsin, laissant le pouvoir exécutif aux mains du Cabinet-Régent. Le moment paraît donc opportun de procéder à l'élection attendue de Tsao Koun. Chaque parlementaire reçoit à cet effet un chèque de 5.000 \$ payable après l'élection. On a pu confirmer ce chiffre d'après les réclamations d'un certain nombre de parlementaires, lesquels avaient vu leur chèque refusé au guichet ou insuffisamment honoré : la majeure partie des fonds avait été fournie par Tsao Joui, frère de Tsao Koun, gouverneur de Tientsin, qui se rattrapera lorsqu'il obtiendra en 1924 la direction de l'Intendance des troupes du Tchéli. Le 5 octobre 1923, Tsao Koun est élu par 480 voix sur 590 votants. Sun Yat Sen recueille 38 voix, Tang Ki Yao 20, Touan 7, Tchang Tso Lin 1. Le 10 octobre, fête nationale, Tsao Koun est investi de ses pouvoirs et la Constitution promulguée officiellement. Le Corps Diplomatique est reçu quelques jours après. Dans le Sud, des protestations énergiques s'élèvent.

2) Pendant ce temps, la propagande soviétique avait fait du chemin. Au premier négociateur, M.

Palkess, avait succédé, en 1922, Yoffe, dont le succès à Pékin fut loin de satisfaire les espérances de Moscou. Econduit par les autorités, il s'était cependant fait dans les milieux universitaires des amis tels que le général chrétien Feng, et le général Sun Yo. Mais c'est en allant à Changhaï, où il rencontra Sun Yat Sen, que Yoffe remplit le plus complètement sa mission. Là fut le jalon le plus sérieux posé par la propagande soviétique en Chine. Un nouvel envoyé, Karakhan, arrive en août et, reconnu, présente ses lettres de créance à Pékin le 8 septembre 1923.

3) L'incident de Lincheng n'est qu'un épisode de cette période de brigandage permanent, mais il mérite une mention spéciale. Le 6 mai 1923, le « train bleu », express de Pékin à Changhaï, fut arrêté au petit matin à Lincheng, sur la limite Sud de la province du Chantoung. Vingt-sept étrangers, hommes et femmes, furent emmenés, pieds nus et en costume de nuit, dans les montagnes. Ils ne furent délivrés que le 12 juin, et leur captivité donna lieu à des négociations sans précédents dont certains aspects, malgré le sérieux de l'affaire, rappellent le *Roi des montagnes* d'Edmond About. Comme conclusion, le Gouvernement chinois accordait des indemnités aux victimes ; le chef des brigands, Soun Mei Yao, recevait un brevet de général, et 3.000 de ses hommes étaient incorporés dans l'armée régulière. Cette affaire met en relief deux aspects caractéristiques de ces opérations de brigandage : capture d'étrangers, parce que ceux-ci, soutenus par des gouvernements forts, sont des otages plus précieux ; enrôlement des brigands dans les rangs de l'armée, montrant la facilité avec laquelle le soldat devient brigand, et inversement.

1924, l'An XIII, sera marqué par une nouvelle lutte entre Tchang Tso Lin et Wou Pei Fou, mais avec défaite de ce dernier, par un coup d'Etat d'allure bolcheviste qui anéantira à la fois le Président Tsao Koun et l'inoffensif Empereur-enfant, ramenant au pouvoir le vieux maréchal Touan ; enfin par la mort de Sun Yat Sen.

Les débuts de cette année sont pénibles pour Tsao Koun : ce n'est pas tout que d'arriver au pouvoir, il faut gouverner et, pour ce faire, trouver un Cabinet. Or, le président de la Chambre, Ou Tsing Lien, qui n'a pas reçu la charge de Président du Conseil promise en échange de sa participation aux élections, empêche systématiquement la formation de tout Cabinet. Les coffres sont d'ailleurs vides, et personne n'ose assumer la tâche de les remplir. Pendant ce temps, des événements graves se préparent à Changhaï. Ils ont pour prélude les opérations d'un certain Sun Tchouan Fang, général de l'armée de Ou Pei Fou, chargé par ce dernier de se rendre au Foukien où semblent se reformer quelques débris du Club Anfou. Après des fortunes diverses, Sun Tchouan Fang atteint ses objectifs et installe sa puissance naissante dans le Kiangsi et le Foukien. Il interviendra à maintes reprises dans les luttes futures.

La source même du conflit est la rivalité entre deux Gouverneurs : Lou Young Hsiang, maître du Tchekiang et, pratiquement, de Changhaï ; Tsi Hsié Yüan, régnant sur le Kiang-Sou dont Changhaï dépend administrativement. Mais, derrière cette rivalité, il faut en voir une autre et beaucoup plus importante, celle de Tchang Tso Lin et de Ou Pei Fou, partisans respectifs des deux précédents. On se souvient que l'aviateur français Pelletier Doisy ayant emprunté à Lou

Young Siang un avion pour continuer son raid Paris-Tokyo, se vit menacé de saisie par Tsi Hsié Yüan s'il atterrissait sur le territoire du Kiangsou. Il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle de Tsao Koun pour arranger les choses (1).

A Canton, Sun Yat Sen se débat incessamment dans des luttes contre l'armée dite « des marchands », levée par les commerçants exaspérés de ces interminables batailles fratricides. Une menace de saisie des douanes amène une démonstration navale des Puissances. La douane se réfugie sur les concessions de Canton. De tous côtés, c'est la menace et l'agitation. L'orage éclate enfin, au propre et au figuré, car les pluies diluviennes de l'été causent partout des inondations qui emportent récoltes et villages. Les fléaux de la guerre et de l'eau s'abattent à la fois sur le malheureux peuple des campagnes. La famine est intense. Mais la fortune sourit à Tsi Hsié Yüan, aidé de Soun Tchouan Fang : Changhaï est encerclé et son défenseur, Lou Young Hsiang, doit s'enfuir (septembre 1924).

Devant ce premier succès, Ou Pei Fou n'hésite plus : il réquisitionne tout ce que l'inondation a épargné en chevaux, fourrages, charrettes et hommes disponibles enrôlés de gré ou de force, et lance vers Moukden une file ininterrompue de trains. Il s'avance en 3 colonnes, celle du Nord, sous le commandement de Feng U Siang, ayant mission d'arrêter toute tentative de Tchang Tso Lin en direction de la Mongolie. Tout semble aller à souhait, mais Feng s'attarde en route sans s'éloigner de Pékin. Lorsqu'il sent Ou Pei Fou et le gros de l'armée engagés à fond vers Moukden, il fait soudain volte-face, regagne Pékin dégarni et, le 23 octobre, dans la nuit, en saute les murailles. La capitale s'éveille étonnée, tous ses carrefours gardés, sans téléphone, ni télégraphe, ni chemin de fer. A midi, C. T. Wang visite les Légations et annonce qu'un Gouvernement « populaire » est formé avec le concours des armées de Feng, qui prendront le nom de « Kouo Min Kiün » ou armées populaires. La majorité des Officiels, avisés à temps, avaient fui. Wellington Koo gagne Tientsin en automobile sous un déguisement. Quant à Tsao Koun, il est gardé à vue dans son palais. Sur le front de Chan-Hai-Kouan, Tchang Tso Lin, utilisant la trahison de Feng, culbute les armées en pleine concentration de Ou Pei Fou, provoquant un embouteillage indescriptible. Changhaï est dégagé par contre-coup. Ou Pei Fou essaiera bien de lutter un instant, mais bientôt il devra s'enfuir vers l'Ouest, par la seule voie libre, la ligne de Tientsin-Changhaï, puis du Loung-Hai. Il se retirera dans son fief de Lo-Yang, avec quelques partisans, et sera mal accueilli par ses subordonnés de la vallée du Yangtsé.

Feng est maître à Pékin : il fait signer à Tsao Koun terrorisé un décret qui nomme Ou Pei Fou « Chef de la récupération des terres incultes au Koukou-Nor » (29 octobre), puis un autre qui crée un Cabinet Hoang Fou, dont C. T. Wang est l'âme (31 octobre). Ce dernier organise une terreur à l'instar de Moscou : le 5 novembre, l'Empereur-enfant est saisi pendant son déjeuner et traîné chez l'ex-Régent, Prince Tchouan ; il y apprend, sous bonne garde, ce qu'est en Chine l'état de « libre citoyen ». A ce moment, Pékin présente le spectacle unique d'une capitale

(1) Dans ce laps de temps, l'envoyé des Soviets, Karakhan, réussissait à signer, tant avec le gouvernement de Pékin qu'avec Tchang Tso Lin (30 septembre 1924), un traité sino-russe qui changeait du tout au tout la question du chemin de fer de l'Est Chinois.

ayant à la fois un Empereur et un Président, mais tous deux emprisonnés. Le frère de Tsao Koun, Tsao Joëi, est jeté en prison où il meurt bientôt ; Li Yen Tsing, favori du Président, est fusillé sans phrases, après avoir payé rançon, etc.. Tchang Tso Lin, quoique maître de la situation, répugne à gouverner de concert avec le traître Feng, à qui pourtant il doit la victoire, et surtout avec les deux louches lieutenants de ce dernier, les nommés Hou Tsing Yi et Sun Yo, bolchevisants ayant comme troupes d'anciens bandits. De leurs longues discussions à Tientsin sort une solution imprévue : un gouvernement provisoire sous l'égide du vieux Maréchal Touan qui consent, pour le salut de la patrie, à sortir de sa retraite. Touan arrive à Pékin le 22 novembre 1924 et reçoit les Ministres étrangers qui le reconnaissent « de facto » ; il annonce la convocation d'une Assemblée d'Union Sacrée qui comprendra tous les grands chefs, y compris Sun Yat Sen. Il cherche à contenter tout le monde en usant du crédit qu'on lui accorde universellement. Pratiquement, l'influence de Tchang Tso Lin domine la situation. De Ou Pei Fou, au contraire, l'étoile ne fera que pâlir.

1925 (An XIV). Ce sera, dans une situation intérieure des plus confuses, l'époque des grandes grèves et des mouvements d'allure xénophobe précurseurs des événements actuellement en cours de développement.

Les premiers mois de l'année sont remplis par les tentatives de Touan en vue d'établir un équilibre harmonieux entre les différents chefs militaires tels que les a laissés la bataille de 1924. Ou Pei Fou, près de Hankéou, délaissé de tous, est empêché de regagner ses quartiers généraux de Lo-Yang et de Paoting-Fou où siègent maintenant Hou King Yi et Souy Yo, séides de Feng U Siang. Tchang Tso Lin, assuré des bons offices du toukiün du Chan-Toung, Tchan Tsoung Tchang, envoie à Lou Young Hsiang les troupes nécessaires à son règlement de compte avec Tsi Hsié Yüan dans la région de Changhaï, ce qui amène ce dernier à se rabattre sur cette cité avec l'appui de Soum Tchouan Fang. D'autre part, Sun Yat Sen part pour le Nord en laissant la garde de ses affaires à ses lieutenant Hou Han Min et Tan Yen Kai (ce dernier en direction du Setchouen), tandis qu'à Canton même, la fortune adverse fait rentrer dans l'ombre le rival Tchen Kioung Ming. Partout, on le voit, des grands chefs encore mal assurés dans leur conquête et des figures de second plan déçues de n'avoir pas davantage ou brûlant d'obtenir plus encore. On avait escompté beaucoup de la conférence d'union sacrée, préconisée par Touan Tsi Joëi : elle n'eut d'autre résultat que d'exciter les rivalités et les appétits de ces condottieres. L'arrivée de Sun Yat Sen à Pékin, surtout, faisait prévoir des développements nouveaux : or, Sun arrive malade, épuisé, vieilli et après un mois de maladie, il succombe à une crise de foie (12 mars 1925). On lui commande aussitôt un cercueil en cristal venant de Moscou et copié exactement sur celui de Lénine. La mort de Sun a fait plus pour son parti que sa vie. Vivant, cet esprit brouillon et théoricien n'a jamais su mener à bien aucune entreprise ; mort, il demeure le symbole de l'« idée », le flambeau du parti. De même, sans Charlotte Corday, Marat serait-il peut-être oublié.

Le 31 mai 1925 se produisent à Changhaï des événements dont les répercussions durent encore. Une collision entre une foule de manifestants et une police hindoue de la concession internationale, que le samedi après-midi avait dégarnie de ses officiers an-

glais, amène des coups de feu, quelques manifestants sont tués. Une vive émeute en résulte et alors commence un boycottage anti-anglais qui durera de longs mois. Les organisateurs de ces manifestations anti-britanniques, sinon anti-étrangères, étendent le mouvement à Hong-Kong, centre commercial britannique, où la grève de juillet à septembre suspendra toute activité commerciale, — à Canton également où, de juin à octobre, les étrangers résisteront courageusement sur leur petite île de Chamine (Shameen), grande à peine comme notre Ile Saint-Louis. Là, ce sera l'émeute réelle et, le 23 juin, la fusillade systématique des Cantonnaires encadrés de leurs instructeurs russes. Un Français, M. Pasquier, est tué. Nos marins ripostent. On ne dira pas assez l'abnégation des Européens réduits pendant des mois à la vie de tranchée, dans un climat tropical, menacés chaque jour et quittant leurs bureaux pour monter la faction. Aujourd'hui, le départ des armées cantonnaises à la conquête du Nord leur accorde quelque répit et le commerce reprend. En août, la guerre semble prête d'éclater, Sun Tchouan Fang menaçant Changhaï. Mais l'homme que Tchang Tso Lin a placé là se dérobe prudemment.

C'est donc dans une atmosphère de bataille que s'ouvre le 26 octobre, à Pékin, la Conférence douanière prévue par le second Traité de Washington, et il semble vraiment, à voir tous ces généraux attentifs, qu'ils n'attendent autre chose que le moment d'entrer en possession des ressources que va créer cette Conférence. Ils ne manqueront pas d'ailleurs, au cours des luttes qui vont suivre bientôt, de donner leur avis et d'exiger l'octroi sans délai des fameuses surtaxes. Et cependant les délégués chinois avaient bien travaillé ! Ils avaient obtenu le principe d'une autonomie de tarif, l'octroi d'une taxe additionnelle de 2 1/2 % et davantage sur les articles de luxe. Ils avaient même tenté de lier ces questions aux travaux de la Commission d'enquête sur la justice indigène que l'on attendait sous peu, formulant ainsi une revendication d'ensemble contre les Traités en vigueur. Il ne restait qu'à conclure. Malheureusement les délégués chinois étaient aussi des hommes politiques ; les succès et les revers des divers partis qui, pendant ce temps, se livraient combat, les obligèrent l'un après l'autre à désertir leur fauteuil pour chercher un abri dans le quartier des Légations. On verra de même les combats du début de 1926 empêcher les délégués européens de la Commission d'enquête sur l'exterritorialité de rejoindre Pékin et d'être exacts au rendez-vous et leur faire étudier la justice chinoise fonctionnant sous la *dura lex* des Toukiüns.

Quant aux événements militaires proprement dits, qui marquent la fin de 1925, ils sont faciles à résumer. Le prétexte donné pour rompre la position d'attente fut un Décret de Touan blâmant Ou Pei Fou d'avoir voulu constituer un Gouvernement indépendant au centre de la Chine. On monte vers la capitale, mais Feng U Hsiang l'occupe avec un Cabinet C. T. Wang et de bonnes troupes. Tchang Tso Lin inquiet doit se retirer lentement vers Moukden, laissant un des siens, Li King Lin, défendre Tientsin. Par surcroît, un autre de ses lieutenants, Kouo Soung Lin, le trahit brusquement en faveur de Feng et menace même un instant Moukden. Le petit Hsü, retour d'Europe, après maints avatars, semble devoir être de quelque secours, mais à peine débarqué il est assassiné, par l'ordre de Fang. Devant tant d'adversités, Tchang Tso Lin se déclare prêt à abdiquer quand soudain, au plus fort de son succès, Feng U

Hsiang déclare tout à coup abandonner la lutte et se retirer à Moscou pour y vivre la vie d'un ouvrier d'usine. Il n'en demeure pas moins à portée de Pékin. Il y est encore et semble vouloir se tailler dans la Mongolie, avec l'appui russe, un domaine comparable à celui que Tchang Tso Lin a su édifier en Mandchourie avec l'aide japonaise.

1926. — Les débuts de l'année 1926 voient l'alliance inattendue de Tchang et de Ou, ralliant aussi à eux Soun Tchouan Fang, dans un même désir de s'opposer à la propagande soviétique qui gagne sans cesse en importance. Li King Lin est replacé à Tientsin, et Tchang Tsoung Tchang affermi au Chan-Toung. Ainsi se forme un bloc nordiste anti-bolcheviste qui est demeuré à peu de chose près celui que nous voyons aujourd'hui en lutte contre les armées sudistes. Les débuts de la lutte de ce bloc contre les Kouo Min Chün en mars 1926, provoquant un incident international à Takou en compromettant la liberté des communications de Pékin avec la mer, liberté reconnue solennellement aux représentants des Puissances par le Protocole de 1901.

A Pékin, de violentes manifestations étrangères en sont la répercussion directe ; la police intervient et tue plusieurs manifestants. Entre temps, le Traité sino-français de 1886 est dénoncé officiellement par la Chine (4 février) comme devant être révisé ; le Traité belge suivra, puis le Traité japonais. La propagande soviétique s'intensifie pendant que les armées de Kouo Min, un instant ébranlées, reprennent le dessus et tiennent en échec les forces nordistes. Le 10 avril 1926, le Commandant de la 1^{re} armée Kouo-Min, Lou Tchoung Lin, Gouverneur de Pékin, fait libérer le Président Tsao Koun et enfermer le malheureux Touan qui n'en peut mais. Il n'en résulte d'ailleurs rien et on se contentera dorénavant de « Cabinets-régents » où reparaitra fréquemment la personnalité de Wellington Koo, obéissant bientôt à Tchang Tso Lin comme il obéissait, deux ans auparavant, à Tsao Koun et Ou Pei Fou.

On sait le reste, et les événements sont trop près de nous pour qu'il soit besoin de les retracer. On y retrouvera sans peine les mêmes chefs dont les indications sommaires données au cours de cette rapide revue des événements passés permettront le reconnaître l'origine et qu'il sera possible ainsi de mieux situer dans leur rôle actuel. Tout le monde a suivi les progrès de l'armée sudiste encadrée d'Officiers rouges, les événements de Hankéou, les hésitations des Nordistes, comme celles des Puissances intéressées. Que sortira-t-il de tout cela ?

Jusqu'à présent, le seul résultat visible est une désorganisation complète de tout ce qui fait la vitalité d'un pays : communications entièrement aux mains des militaires, services en régie étrangère (douanes, gabelle, postes) repassant aux mains chinoises, c'est-à-dire vouées à la prévarication et à la concussion, emprunts impayés, crédit détruit. Il est à noter que, de toutes les revendications contre les privilèges étrangers, annoncées bruyamment : juridiction, souveraineté, égalité de traitement, il ne subsiste en fin de compte que la question des surtaxes douanières, accordées en principe à la Conférence douanière interrompue par la fuite des délégués chinois. C'est que, là, des résultats immédiats et sonnants sont escomptés (1).

(1) Il ne faut cependant pas s'illusionner sur l'importance de cette surtaxe qui, à s'en tenir aux rentrées de la Douane pour 1926 (78 millions de taëls, dont 1/3 au titre de Changhaï) représente environ 37 millions de francs-papier.

Ainsi le mouvement actuel est moins un mouvement issu du peuple avide de secouer le joug d'étrangers qu'il ignore, qu'un nouvel épisode de cette lutte des généraux qui désolent la Chine depuis quinze ans. Les généraux et leurs soldats ont vidé le pays de ses ressources. Il reste encore à rançonner les fortunes chinoises abritées sur les Concessions. Et c'est peut-être là une des principales, sinon des plus avouées, parmi les raisons qui guident les Chinois dans leur demande de restitution des Concessions. Par ailleurs, les dissensions semblent se faire jour au sein du parti sudiste et autoriser le doute sur l'authenticité des sentiments soviétiques des membres de ce parti. Tandis que les extrémistes demeurent fidèles aux conseillers de Moscou, les modérés, parmi lesquels le Chef militaire Tchang Kai Chek, penchent vers la négociation avec le Nord et avec les étrangers. Il ne serait nullement surprenant de voir Tchang Kai Chek s'allier à Tchang Tso Lin dans un commun désir de secouer le joug des Russes qui, eux aussi, sont finalement des étrangers.

Au reste, en Chine, tout pronostic est vain et les événements déçoivent les hypothèses les mieux établies. S'il était besoin de le prouver, il suffirait de relire les pages dans lesquelles Henri Cordier (1) décrit la révolte des Taipings de 1853-62. Le chef de ces révoltés, parti de Canton, avait tiré d'une conversion hâtive à une doctrine nouvelle — le christianisme — les principes nécessaires à légitimer sa marche en avant, marche dont les étapes sont les mêmes que celles de l'armée cantonnaise aujourd'hui. Dans leurs rangs, des étrangers aussi, aventuriers pour la plupart anglo-saxons. Contre eux, aidant les troupes de Pékin, des étrangers encore, et comme aujourd'hui, l'action décisive au Sud de Changhaï, à Soun-Kiang. Comme avec les Taipings, les Puissances étrangères cherchent à nouer des relations avec les Sudistes en qui ils voient le gouvernement possible de demain. Puissent-ils n'être pas plus déçus que ne le fut le Dr. W. A. P. Martin, qui écrivait à Ning Po, le 26 novembre 1856, ces lignes qu'il croyait prophétiques :

Comme les ressources des Mandchous s'épuisent au dernier degré, nous pouvons sûrement prédire que si les Taipings ont encore la chance d'être conduits par des chefs capables comme ceux qui les ont dirigés jusqu'à présent, deux ou trois années au plus à partir d'aujourd'hui suffiront à les rendre maîtres de l'Empire !

LETTRE DE CHINE

Comme nous l'annonçons plus haut, nous reproduisons la dernière lettre que nous a écrite de Nankin, quelques jours avant sa mort, le R. P. Henry Dugout, S. J. Pour plus d'une raison, nos lecteurs prendront avec émotion connaissance de cette missive. Non seulement, en effet, le vaillant missionnaire s'y montre conscient des périls de la situation et accepte, avec foi comme avec courage, la mort qui devait, hélas ! le frapper un peu plus tard ; mais il y fournit aussi sur la situation exacte de la ville de Nankin, à la veille de son occupation par les Can-

(1) H. CORDIER : *Histoire générale de la Chine*, Paris, 1920, 4 vol. in-8.

tonais, et sur le prestige dont les missionnaires français jouissaient, là comme dans toute la basse vallée du Yang-tsé, auprès des Européens comme auprès des Chinois, les renseignements les plus émouvants et les plus précis. A tous égards, par conséquent, cette lettre, une des dernières écrites par le courageux missionnaire, est intéressante et instructive à la fois. Nos lecteurs y verront sans doute, comme nous, une sorte de testament, et tiendront à honneur de répondre à l'appel que leur adresse maintenant, d'outre-tombe, pour son collègue de Nankin et pour les œuvres scolaires de la mission du Kiang-Sou, cet excellent serviteur de la France. (Rédaction.)

La situation à Nankin.— Les besoins de la bibliothèque du Collège Ricci

Collège Ricci (Ecole préparatoire à l'Université l'Aurore)

Nankin, le 12 mars 1927.

Nous sommes en guerre. Guerre à la chinoise, heureusement, c'est-à-dire présentant une certaine analogie avec ce qu'on appelle ainsi en Europe, analogie qui consiste principalement à en avoir tous les mauvais côtés et bon nombre d'inconvénients.

Ici, à Nankin, nous venons de changer (sans coup férir) de Haut Protecteur, revoyant les régiments qui se sont enfuis il y a quinze mois. Demain, serons-nous encore blancs, ou roses, ou Rouges ? Si j'ai un conseil à donner aux prophètes, c'est de ne pas venir dans ce pays-ci; le métier y serait déplorablement ingrat.

Toujours est-il qu'on nous laisse tranquilles jusqu'à ce jour. Notre jeune Collège marche, les élèves n'y sont un peu moins nombreux qu'en raison de la difficulté des communications et de la croissante impécuniosité. Leurs dispositions restent excellentes.

Du reste, on peut dire qu'à Nankin comme ailleurs, la France (et par conséquent le catholicisme) est à peu près indemne de la virulente haine qui englobe partout ce qui est anglais. Ceci, pour le moment présent, sans aucune prévision possible pour l'avenir, même très proche : nous sommes vraiment dans la main de Dieu. Nos protecteurs d'aujourd'hui peuvent parfaitement nous piller demain ; les Sudistes, nous massacrer après-demain ; et, de même, les uns et les autres sont capables de nous laisser complètement tranquilles.

Nous appartenons à l'Eglise catholique et à la Compagnie de Jésus, qui ont, l'une et l'autre, la spécialité de marcher toujours de l'avant malgré tout : spécialité bien déconcertante pour l'adversaire que de ne pas se déconcerter ! Nous marchons donc, et nous tiendrons tant que nous pourrons.

∴

Vous ne vous étonnerez donc pas que j'accepte avec enthousiasme et reconnaissance vos nouvelles offres de livres, et particulièrement en ce qui concerne la littérature et l'histoire de France.

La « clientèle » de notre bibliothèque est triple : en plus de nos élèves, nous comptons à Nankin une bonne douzaine de Chinois qui, ayant poussé en France leurs études diverses (presque tous jusqu'à un doctorat), remplissent ici des fonctions de professeurs à l'Université chinoise, ingénieurs, officiers d'état-major, etc. Ces messieurs sont enchantés de nous fréquenter et, par des lectures, d'entretenir leur connaissance de la France et du français. Si les temps n'étaient pas si troubles, nous serions peut-être arrivés à constituer un groupe de l'Alliance française. En at-

tendant, des livres intéressants à prêter nous rendraient bien service.

Enfin, il y a nous-mêmes, les Pères, toujours désireux de nous tenir au courant et de cultiver nos facultés. Si vous vous imaginez toutes les questions qu'on nous pose ! Visiteurs chinois, voire collègues américains, nous supposent volontiers omniscients, ayant tout lu et tout appris.

Vous le voyez, nos besoins ne sont pas minces et tout envoi de livres sera le bienvenu.

L'armée chinoise

« La Chine, déclare M. Hovelacque, l'un des historiens les plus perspicaces de l'Empire du Milieu, ne possède ni unité géographique, ni unité ethnique, ni unité historique, ni unité politique, ni unité sociale, elle n'a jamais été un état cohérent, ni constitué une nation. »

L'armée chinoise est la propre image du régime de la République des Célestes et le chaos de l'une rappelle l'anarchie de l'autre.

D'ailleurs, dans cette caricature de République, il est indiqué de renverser les termes de la formule : *cedant arma togae*. Les Gouverneurs civils sont devenus de simples fonctionnaires au service des chefs militaires qui exercent un pouvoir aussi tyrannique qu'absolu et disposent entièrement des revenus de la province.

Ces satrapes, en général bien armés, louent leur épée aux puissances étrangères les plus offensives ou à celle qui sait le mieux flatter leurs passions xénophobes ou nationalistes ; ces féodaux interviennent pour ou contre le pouvoir central ; s'allient entre eux, se brouillent et se réconcilient à tout propos ; prennent fait et cause pour le parti nordiste ou le parti sudiste ; puis changent subitement leur fusil d'épaule et imitent le geste des « Saxons ».

Pour discerner les mobiles de la conduite paradoxale des Toukiuns, il ne faut jamais perdre de vue qu'en Chine la guerre est avant tout une entreprise commerciale ; la « cavalerie de Saint-Georges » est souvent l'argument suprême des batailles chinoises.

En raison de ces trahisons innombrables et des intrigues politiques perpétuelles, il n'arrive jamais rien de décisif dans l'Empire du Milieu. Les Lieutenants ne restent fidèles que tant que la fortune sourit à leur maître du moment ; les trahisons ne se comptent plus ; citons parmi les plus célèbres celle de Feng Yu Siang envers Ou Pei Fou, celle de Kuo Sin Lin envers Tchang Tso Lin.

Les armées chinoises ressemblent à une hydre de Lerne ; on voit toujours les généraux vaincus réapparaître comme de nouveaux astres après une éclipse passagère ; les batailles d'anéantissement sont, en effet, exceptionnelles et rarement un Toukiun et son armée sont mis définitivement hors de cause : Touan Tsi Joei bat-

tu en 1920 revient sur la scène en 1924 ; Tchang Tso Lin vaincu en 1922 redevient plus puissant que jamais en 1924 ; Yuan Che Kai, Ou Pei Fou et Feng Yu Siang, souvent défaits, continuent sans cesse à faire parler d'eux.

Depuis 1911, on s'égorge en Chine ; excepté en la trêve de quatre années marquée par la dictature de Yuan Che Kai, on peut affirmer que la guerre règne à l'état endémique depuis cette date dans l'Eldorado des Fils du Ciel.

Cependant, étant donné l'énorme population de l'Empire du Milieu, le chiffre total des combattants — il ne dépasse pas deux millions de soldats — apparaît relativement modeste puisqu'il ne correspond qu'au 1/200^e du nombre des habitants ; aucun super-Toukiun ne peut compter sur plus de 200.000 hommes armés.

Sur la valeur militaire des bandes chinoises, les avis sont des plus partagés, et si l'on veut porter un jugement circonstancié sur leurs qualités et leurs défauts, il importe de passer rapidement en revue les principaux facteurs qui font la force d'une armée : la troupe, le matériel, les différentes armes, le commandement, la stratégie et la tactique.

Enfin l'exposé d'un cas concret, sous la forme d'une bataille récente, permettra de voir aux prises les armées Célestes qui défraient tant la chronique contemporaine.

La Troupe. Le Soldat Chinois. — Dès le XIII^e siècle, le célèbre voyageur Marco Polo avait remarqué le peu de goût des Célestes pour le métier des armes. Dans l'Empire du Milieu, réservoir humain inépuisable, plus que partout ailleurs, « pas d'argent, pas de Suisse » ! Les Fils du Ciel n'ont pas l'esprit guerrier, et s'ils s'enrôlent, ce n'est certainement pas par amour du métier et de la gloire. Ces mercenaires, recrutés dans la lie de la société, forment une soldatesque sans idéal et sans discipline, qui n'obéit qu'à l'appât du gain ; dès que la solde se fait trop attendre, ces « grandes compagnies », composées de « meurt de faim », passent de l'autre côté de la barricade, ou se débandent, pour se livrer au pillage et au banditisme.

La présence de ces hordes, qui vivent presque uniquement sur le pays, est une calamité pour les paisibles habitants ; des bandes de brigands, composées de soldats licenciés et de déserteurs, n'arrêtent pas de ravager et de mettre en « coupe réglée » le pays. Les attaques à main armée des trains, des fermes et des villages ne se comptent plus dans cet Empire en décomposition.

Quoique le moral des troupes soit en général médiocre, le soldat chinois n'est pas complètement dépourvu de qualités militaires ; lorsque par hasard il est bien commandé par un chef ayant du prestige, le combattant fait assez bonne figure sur le champ de bataille ; du reste le bourreau, armé d'un gigantesque « coupe-cou-

pe », qui accompagne les régiments, donne du « cœur au ventre » aux moins braves.

A défaut de qualités combattives brillantes, le soldat chinois est rustique, sobre et résistant ; il supporte les brusques variations de température qui caractérisent le climat de son pays, est endurant à la fatigue, se nourrit uniquement de farine et de riz et ne boit que du thé.

Le matériel. — L'armement des armées chinoises n'est guère redoutable en comparaison du matériel que possèdent les armées civilisées ; de même que les canons en bois peints en fer et braqués dans les embrasures de la « grande muraille » suffisaient à arrêter les invasions Mongoles, de même les troupes modernes des Toukiuns n'ont souvent que l'appareil de la force et jouent surtout l'office d'épouvantails ; elles ne pourraient certainement pas résister au choc de quelques divisions européennes ou japonaises. Si, à première vue, les soldats semblent armés jusqu'aux dents, leur armement est le plus souvent de pacotille ; les munitions sont rares et le matériel moderne, aviation, artillerie, chars d'assaut, etc..., est peu important.

L'artillerie utilise surtout des canons de campagne de 77, des canons de montagne de 58 et quelques pièces de 150. La proportion d'artillerie est très faible ; par exemple, les divisions de Tchang Tso Lin, qui comptent parmi les mieux outillées, ne disposent que de trois batteries par grande unité.

L'infanterie est armée de fusils de modèles très divers, et chaque régiment ne dispose que d'un nombre infime de mitrailleuses et de mortiers d'accompagnement, quatre mitrailleuses et quatre mortiers stokes au maximum.

Toutes les armées possèdent des avions ; les chars d'assaut sont l'exception ; la T.S.F. n'est que rarement employée.

Pour se procurer leur matériel de guerre, les belligérants disposent de deux ressources : la contrebande et l'industrie nationale.

Les puissances étrangères (à l'exception de l'Allemagne et de la Russie), par une convention signée en 1919 et connue sous le nom de l'« Arms Embargo », s'étaient interdit d'importer en Chine des armes et des munitions ; la conférence de Washington de 1922 avait remis à l'étude la prohibition du commerce des armes, mais sans obtenir de résultats. Toujours est-il que la contrebande n'a jamais cessé de ravitailler les armées chinoises. Berlin et Moscou, en particulier, ont été les principaux fournisseurs des Toukiuns.

L'industrie nationale du matériel de guerre est devenue très prospère et a trouvé dans les ingénieurs et les techniciens étrangers d'excellents organisateurs pour les usines et les arsenaux. Ceux-ci sont au nombre de dix-sept, la plupart pourvus de machines-outils allemandes.

Les Nordistes possèdent, entre autres, l'arsenal de Moukden (dirigé par des ingénieurs ja-

ponais, il fabrique des fusils, des canons jusqu'au calibre de 150 mm., des obus, des cartouches et occupe environ 8.000 ouvriers) et l'arsenal de Changhaï, qui fait travailler un millier d'artisans, fabrique des canons, des fusils et des cartouches. L'arsenal de Taiyuanfou (Chensi) emploie 1.500 ouvriers occupés à la fabrication de canons, de fusils, de mitrailleuses, de pistolets, de munitions.

Les Sudistes utilisent l'arsenal de Canton, dirigé par des techniciens russes, ainsi que les usines de Hanyang, près de Hankéou, où l'on fabrique des fusils, des mitrailleuses Maxim, des cartouches et de la poudre sans fumée ; elles occupent près de 5.000 ouvriers.

Les différentes armes. L'Infanterie. — En Chine, l'infanterie est la reine incontestée des batailles et l'on se bat surtout à coups de fusil, d'après les procédés qui étaient en honneur à la fin du siècle dernier. Etant donné le petit nombre des armes automatiques et des canons, qui sont du reste assez mal employés, la manœuvre est des plus rudimentaires. Dans l'offensive, les formations sont denses et linéaires ; dans la défensive, les généraux Chinois ignorent l'échelonnement en profondeur, le flanquement par les armes automatiques ; par contre les fantassins, guidés par un solide instinct de conservation, creusent de profondes tranchées et se blottissent dans des abris à l'épreuve du canon de campagne.

L'Artillerie. — L'artillerie, peu nombreuse, tire mal, le plus souvent à vue directe et sans se servir du téléphone ; par contre les pièces sont camouflées avec soin, quoiqu'elles n'aient rien à craindre de la contre-batterie. Les trains blindés, armés de canons de campagne, sont d'un usage courant, lorsque la bataille se livre à proximité d'une voie ferrée.

Aviation. — Les avions servent surtout aux reconnaissances ; ils peuvent d'autant mieux descendre à faible altitude qu'il n'existe pas de D.C.A. (défense contre aéronefs). Le service de la photographie aérienne est pour ainsi dire inexistant. L'aviation de bombardement, très inhabile et armée de bombes trop faibles, ne fait que peu de dégâts ; la chasse est des plus timides, par suite du peu d'audace des pilotes.

Les Services. — Les services sont très inférieurs à leur tâche.

L'Intendance fonctionne d'une façon déplorable. L'habillement laisse plus qu'à désirer : pieds nus, déguenillés, dépourvus de matériel de campement, les soldats chinois offrent un aspect plutôt lamentable : leur nourriture n'est pas meilleure ; ils vivent presque uniquement sur le pays qu'ils razzient, ne recevant de l'Intendance qu'un peu de farine, de riz et de thé. Lorsque les trains de ravitaillement parviennent à destination, ils sont souvent pillés par les premiers arrivés.

La Santé. — L'organisation du service de santé est à peu près inexistante. La plupart des pertes sont causées par les maladies et les épidémies ; d'innombrables cadavres jalonnent les pistes ; les blessés sont fréquemment abandonnés sur le terrain et peuvent être considérés comme perdus pour leur parti ; la plupart de ceux qui ne périssent pas sur le champ de bataille finissent par échoier dans des hôpitaux européens ou américains.

Les Transports. — La pénurie des routes carrossables et le mauvais état des pistes font jouer aux voies ferrées un rôle stratégique considérable et obligent les armées à ne pas s'éloigner du réseau ferroviaire ; malgré tout, le personnel technique n'est pas toujours compétent et les embouteillages ne sont pas rares.

Les transports fluviaux et par voie de mer sont également d'un usage courant ; par contre l'automobile n'est que rarement employée.

Le Commandement. — Depuis quelques années le commandement a fait de sérieux progrès. Les jeunes Chinois qui ont reçu une instruction générale soignée, soit dans les Universités étrangères, soit dans les Etablissements d'instruction de leur pays dirigés par des étrangers, fournissent de très bons éléments pour les cadres de l'armée.

Il existe de nombreuses écoles militaires dans l'Empire du Milieu. Tout Gouverneur militaire qui se respecte ouvre une école de cadets. Tchang Tso Lin possède à Moukden une Ecole d'élèves Officiers, dirigée par des Japonais. Chang Kai Chek fait instruire à Whampoà ses futurs Officiers par des instructeurs russes ; il existe encore des Ecoles militaires à Nankin et à Tsinanfou.

En outre, le Gouvernement central de Pékin, avant qu'il ne fut discrédité, envoyait quelques Officiers d'élite parfaire leur instruction militaire en Europe. C'est ainsi qu'en 1921 une vingtaine d'Officiers supérieurs, qui ne manquaient pas de distinction, débarquèrent en France, dans le but de se familiariser avec les secrets de la tactique, de la stratégie et du service d'Etat-Major. Leur instruction fut confiée au Général Brissaud-Desmaillets, ancien attaché militaire à Pékin, qui commandait la division de la Sarre. Des cours furent organisés à Sarrebruck et suivis avec fruit par les élèves chinois. Malheureusement la révolution, qui battait son plein, coupa les vivres au pouvoir central de Pékin ; le ministre des finances omit à plusieurs reprises d'envoyer leur solde aux Officiers en mission, et ceux-ci se trouvèrent dans un tel embarras qu'il fallut abrégier leur villégiature.

Malgré les progrès réalisés depuis une dizaine d'années, les Généraux et les Etats-Majors, à part quelques exceptions, sont loin d'être à la hauteur de leur tâche ; la plupart des Commandants d'armées sont trop heureux de se laisser guider par des conseillers « rouges » ou

« blancs ». La faveur et l'intrigue entrent beaucoup plus en ligne de compte dans les questions d'avancement que la valeur.

Les Toukiuns, la plupart incapables, commandent de très haut et de très loin leurs armées ; ils se conduisent en vrais sybarites et ne se déplacent qu'en automobiles ou en chaises à porteurs.

Un Officier Chinois, élève d'une de nos écoles militaires, n'a pas hésité à porter sur le commandement ce jugement péjoratif : « L'organisation de l'armée chinoise est défectueuse ; il n'y a ni direction générale, ni règlement unique pour toute l'année. Chaque division est indépendante, son général ne relève d'aucun chef, il fait ce qu'il veut, obéit au gouvernement quand c'est son bon plaisir, déclare l'indépendance, quand bon lui semble ».

La stratégie et la tactique. — Jusqu'à ces dernières années, la guerre n'était qu'une parodie militaire ; la stratégie des Toukiuns n'était que l'enfance de l'art ; elle consistait en marches et en contre-marches, en feintes, en roades, en mouvements tournants et en retraites ; « des colonnes se déplacent, écrivait M. F. Valentin, glissent, coulent les unes à côté des autres. Point de front, point de liaison, point de service d'éclaireurs. Amis et ennemis cheminent souvent parallèlement, en sens contraire, sans même soupçonner ce voisinage ».

Un rien suffisait à arrêter les opérations, fréquemment interrompues par d'équivoques négociations ; tout était prétexte à parlementer ou à conclure des armistices : la pluie, le mauvais temps, une fête.

La tactique était des plus élémentaires ; si par aventure on se rencontrait, les batailles étaient des duels au premier sang.

Cependant, depuis deux ou trois ans, sous l'inspiration de conseillers étrangers et grâce à l'enseignement donné dans les Ecoles militaires chinoises et étrangères, des progrès très sérieux ont été réalisés.

Les ordres sont correctement rédigés sur le modèle en usage dans les armées régulières et diffusés jusqu'aux échelons inférieurs.

Les Commandants des grandes unités s'inspirent d'une idée de manœuvre qu'ils appliquent : enveloppement d'une aile, rupture du front par une attaque centrale, manœuvre sur les lignes intérieures. Les combinaisons d'actions, sous la forme de feintes, de débarquements sur la côte, ne sont pas négligées.

Les principes de la surprise, de la sûreté, de l'économie des forces sont respectés dans une certaine mesure. Le commandement parvient à rassembler ses forces en secret et à les lancer à bon escient dans la bataille.

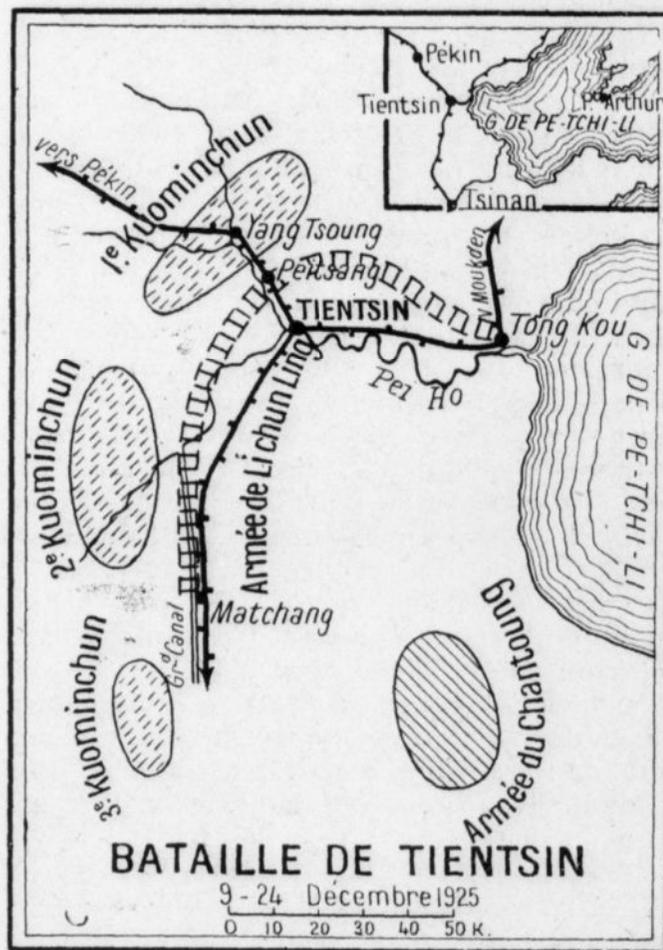
Certes la liaison des armes laisse toujours à désirer et les rencontres dégénèrent la plupart du temps en simples combats d'infanterie. Néanmoins, en 1925 et en 1926, les adversaires

en sont réellement venus aux mains et, dans certaines batailles, les pertes en tués et blessés se sont élevées à 20 0/0 de l'effectif engagé.

Le résumé des principaux événements de la bataille de Tien-tsin (9-24 décembre 1925) et de la campagne du printemps 1926 donnera un aperçu de l'imbroglio militaire chinois.

La Bataille de Tien-tsin. — Pendant que Tchang Tso Lin, dictateur de Moukden et ami des Japonais, est aux prises en Mandchourie avec Kuo Sun Lin, son chef d'état-major révolté, un de ses autres lieutenants, Li Ching Lin, livre bataille contre les armées du Kuominchun, dirigées par le général chrétien bolchévisant Feng Yu Siang. Celui-ci a pris pour objectif Tien-tsin et fait avancer concentriquement sur cette ville trois armées :

La première Kuominchun (80.000 hommes), sous les ordres de Chan Chi Liang, transportée par voie ferrée, débarque à Lanfang le 8 décembre.



La deuxième Kuominchun (130.000 hommes) s'avance sur Matchang, afin de couper Li Ching Lin de son allié Tchang Tchun Tchang, Gouverneur du Chantoung.

La troisième Kuominchun (50.000 hommes) surveille directement les forces du Chantoung.

Aux 260.000 combattants de Feng Yu Siang, son adversaire ne peut opposer qu'environ 190.000 soldats.

L'armée qu'il commande directement (90.000

hommes) s'est établie en position défensive sur un vaste arc de cercle d'une longueur de 150 kilomètres autour de Tientsin. Son aile droite est appuyée à l'embouchure du Pei Ho, près de Tongkou ; son aile gauche s'étend jusqu'à Matchang, où elle cherche la liaison avec Tchang Tchun Tchang, qui dispose dans la province du Chantoung de 100.000 combattants.

Le 8 décembre, la première Kuominchun attaque en direction de Peitsang le centre ennemi qui se replie en bon ordre derrière le Pei Ho.

Le lendemain, la deuxième Kuominchun attaque l'aile gauche de Lin à Matchang, mais est repoussée.

Li Ching Ling prend à son tour l'offensive les 12, 13 et 14 décembre, en direction de Yang Tsoung ; il est sur le point de percer le centre du dispositif de Feng et est parvenu à 8 kilomètres de Lanfang, lorsqu'il apprend que son aile droite est menacée d'enveloppement à l'embouchure du Pei Ho, à Tongkou ; renonçant alors à atteindre Lanfang, Li transporte une partie de ses réserves par voie ferrée vers Tongkou et enraye facilement l'avance ennemie le 15 décembre.

Le 19 décembre, Feng Yu Siang reprend ses attaques en direction de Peitsang et de Tientsin contre Li Ching Lin, qui manque de munitions ; celui-ci doit reculer le 22 de 6 kilomètres, mais ses réserves, revenues de Tongkou, parviennent à rétablir la situation. Malheureusement, le 23, la trahison de deux de ses divisions oblige Li Ching Lin à battre en retraite ; il évite cependant la déroute, grâce à une vigoureuse contre-attaque menée par sa garde, et a le temps d'évacuer par voie ferrée son artillerie et son armée en direction de Pukéou, où le contact est pris avec l'armée de Tchang Tchun Tchang, qui jusqu'ici est restée l'armée au pied pendant la bataille.

De leur côté, les deuxième et troisième Kuominchun n'ont fait que des diversions insignifiantes du côté de Matchang.

L'armée victorieuse de Feng, qui est épuisée et a perdu dix mille hommes, ne tente aucune poursuite ; d'ailleurs Li, qui a regroupé ses forces, essaie avec le concours de l'armée du Chantoung de marcher sur Tientsin, mais il est repoussé.

La campagne du printemps 1926. — Cependant la partie est loin d'être gagnée pour Feng Yu Siang.

Tchang Tso Lin, qui a, sur le Lia Ho, écrasé son lieutenant révolté Kuo Sun Lin, marche sur Pékin et Tientsin, avec une armée de 125.000 hommes ; le 20 mars il atteint Lanchéou.

Bientôt deux nouveaux alliés se joignent au Dictateur de Moukden. C'est d'abord son ancien adversaire Ou Pei Fou, qui dispose des forces du Chensi, du Honan et du Houpé ; ce maréchal s'avance sur Pékin en suivant la voie ferrée Hankéou-Pékin. De son côté, Yen Chi Chan, Gouverneur du Chansi, qui a la réputation d'un Toukiun modèle, cherche à couper les communications de Feng avec la Mongolie et la Sibérie.

Ménacé d'encerclement de tous les côtés, le Commandant des armées dites « nationales » bat en retraite le 22 mars dans la direction de Kalgan et Li Chin Lin rentre à Tientsin le 23 mars ; cependant les Kuominchun n'abandonnent Pékin que le 14 avril, après avoir déposé le Président Touan Tsi Joeci, puis se retirent sur Nankéou et Kalgan.

Toutefois, les armées du Kuominchun ne sont pas mises hors de cause et le succès de Tchang Tso Lin reste éphémère ; en effet, dès le mois d'août, l'armée cantonnaise va reprendre à son compte et avec succès l'offensive contre le parti nordiste, en conjuguant ses efforts avec ceux de Feng Yu Siang. Par contre la discorde ne va pas tarder à régner entre Tchang Tso Lin, son allié Ou Pei Fou et leur nouvel associé Sun Chouang Fang, Gouverneur de Changhaï.

Ce rapide exposé de l'une des principales campagnes de la guerre civile chinoise montre que les batailles abondent en péripéties imprévues et se succèdent sans amener de décision, que les coalitions se forment et se rompent d'une manière déconcertante. Ce bref récit justifie ce jugement du journal chinois *Yang Tcheng sin Pao* : « Ce n'est ni la guerre, ni la paix ; c'est tantôt la guerre, tantôt la paix ; c'est à la fois la guerre et la paix ; c'est la possibilité de la guerre ou de la paix ».

Lieutenant-colonel G. BESNARD.

VARIÉTÉS

LA MARINE FRANÇAISE DANS LE YANG-TSE

La lettre du regretté P. Henry Dugout qu'on a lue un peu plus haut (p. 142) montre de quel prestige jouissent, auprès des Européens comme auprès des Chinois, les missionnaires français du bas Yang-tsé. La science des patients et admirables observateurs de Zi-Ka-wei y est certainement pour quelque chose, comme aussi la publication des précieuses *Variétés sinologiques* imprimées à l'orphelinat de T'ou-sè-wè et les œuvres scolaires et hospitalières de la mission de Changhaï. Mais les missionnaires ne sont pas les seuls à travailler, dans ces parages de la Chine, au bon renom de la France ; nos compatriotes de cette concession française de Changhaï, dont l'histoire mérite tant d'être écrite et fait l'objet d'un livre qui, nous l'espérons, ne tardera plus trop à paraître, les membres des petites colonies françaises disséminées au long du cours du Yang-tsé jusque sur le haut-fleuve, les équipages de la flottille française du « Fleuve Bleu » collaborent à la même œuvre.

Comment la marine française est venue dans le Yang-

tsé, quel rôle elle y joua et quelle vie mènent là-bas les équipages des quatre canonnières construites spécialement pour la navigation fluviale, — l'*Alerte*, le *Balny*, le *Doudart de Lagrée* et le *La Grandière*, — qui composent cette flottille, voilà ce que les lieutenants de vaisseau Y. du Jonchay et R. Lafosse ont récemment exposé dans la *Revue Maritime* (numéro de janvier 1927, p. 42-63). De leur bel article, nous tirons les pages où se trouvent esquissés l'histoire de la flottille française du Yang-tsé et le tableau de la vie menée, sur le fleuve et ses abords, par les équipages des quatre bâtiments qui la composent — (Rédaction).

Comment la marine française est venue dans le Yang-Tse. — La Marine Française ne peut revendiquer l'honneur d'être parvenue la première à Tchongking.

Dès 1896 en effet, un Anglais, Archibald Little, réussit la remontée des rapides à bord d'un petit vapeur, le *Lee-Tchouen*. En réalité, le résultat n'était pas bien encourageant; le vapeur, hâlé à tous les rapides, ne gagnait pas un temps appréciable sur les jonques et la dépense de combustible ne permettait pas de concurrencer celles-ci.

Cependant, l'Amirauté construisait en Angleterre deux petites canonnières, le *Widgeon* et le *Wood-Lark* qui, envoyées en caisses et remontées à Changhaï, ralliaient Tchongking en 1900.

Peu après, un autre Anglais, Plant, devenu populaire depuis sous le nom du « Père du Yang-Tsé », réussit brillamment à atteindre Tchongking avec un vapeur à roues de 14 nœuds, le *Pioneer*. Le succès fut tel qu'après quelques voyages d'Ichang à Tchongking, le *Pioneer* fut acheté par l'Amirauté, envoyé à Changhaï et transformé en canonnière.

La France, de son côté, commandait en Angleterre deux canonnières, l'*Argus* et la *Vigilante*, qui furent montées à Canton. On s'aperçut alors qu'elles chavireraient sans la moindre difficulté si on essayait de les envoyer à Changhaï. Forcé fut donc de les envoyer dans le Si-Kiang, la rivière de Canton, où elles rendirent d'ailleurs de grands services (1). Il n'y avait toujours pas de canonnières françaises dans le Haut Yang-Tsé, malgré les demandes de nos consuls à Tchongking et Tchentou et celles de nos nationaux établis au Se-tchouen.

* *

C'est alors, en 1901, comme l'expédition des Boxers touchait à sa fin, que l'amiral Potier, commandant l'escadré des mers de Chine, décida d'envoyer immédiatement une canonnière dans le Haut Yang-Tsé. Cette mission fut confiée au lieutenant de vaisseau Hourst, commandant la

(1) Elles constituent encore actuellement la flottille française du Si-Kiang (Rédaction).

base de Takou, qui avait peu d'années auparavant, réussi la première remontée du Niger.

Très confiant en la réussite de sa mission, le commandant Hourst rallia Changhaï; il n'avait ni canonnière, ni pilotes, ni renseignement d'aucune sorte sur les rapides.

A force de chercher dans les chantiers de constructions, il réussit à trouver une espèce de chaloupe longue de 37 mètres, ni bien esthétique, ni bien rapide. A vrai dire, c'était même un laissé pour compte d'un armateur chinois.

Malgré tout, le vapeur fut acheté, armé de six canons de 37 millimètres et baptisé *Olry*, du nom de l'amiral. Les officiers choisis dans l'escadré rallièrent aussitôt et l'armement fut activement poussé. Restait à trouver un pilote.

Justement les Anglais venaient de renvoyer Plant, disant, non sans quelque présomption, qu'un pilote n'était plus utile, leurs officiers « connaissant suffisamment la rivière ». Bref, Plant, séjournant à Changhaï, accepta de devenir pilote de la Marine française, qu'il devait servir avec la plus parfaite loyauté pendant près de dix ans.

La première exploration du haut fleuve, d'Ichang à Pinchan Yuén, avait été faite, cinq ans auparavant, par un savant Jésuite, le Père Chevalier; ce travail remarquable, mais non destiné à des Marins, ne permettait pas de naviguer sans pilotes; aussi les conseils pratiques de Plant furent-ils toujours fort utiles.

Ayant achevé ses essais, peu brillants — 11 nœuds — l'*Olry* appareilla le 3 octobre 1901 de Changhaï, surnommé « soap box » par les officiers du *Kinsha* qui partait pour Tchongking en même temps que lui.

Le commandant Hourst a raconté dans un intéressant ouvrage (1) les incidents qui marquèrent ce voyage mouvementé. Mais, après avoir failli plusieurs fois sauter en forçant la pression au passage des rapides, après plusieurs avaries graves toujours réparées dans le minimum de temps, l'*Olry* arriva à Tchongking le 12 novembre 1901, accueilli avec joie par les Français de la ville.

Le *Kinsha*, en avarie au rapide du Yétan, ne devait arriver à Tchongking que six mois après.

L'*Olry* était suivi de peu par une petite chaloupe, longue de 15 mètres, le *Takiang*, qui arriva le 27 décembre, commandée par l'enseigne de vaisseau du Boucheron.

* *

A peine arrivé, le commandant Hourst, débordant d'activité, répartit ses officiers de manière à faire rapidement l'hydrographie du fleuve, non

(1) *Dans les Rapides du fleuve-bleu*, chez Plou, 1904.

seulement d'Itchang à Tchongking, mais en amont, jusqu'à Suifou.

En 1902, l'*Olry* atteignit Suifou qu'aucun autre vapeur n'avait encore visité, remonta le Yang-Tsé jusqu'à Pin Chan Hyen, la rivière Min et le Kialing.

Le commandant Hourst, entre temps, avait demandé l'autorisation de construire à Tchongking et Suifou des « Etablissements de la Marine ». L'autorisation fut accordée et le gouverneur de l'Indo-Chine, M. Doumer, ouvrit à la Marine un crédit de 100.000 francs pour ces constructions.

A Tchongking le terrain fut acheté aussitôt et le commandant Hourst dessina les plans de la Marine; c'est le bâtiment actuel. La construction ne fut pas simple. On a beau savoir un peu tous les métiers, il est délicat de s'improviser architecte, surtout pour construire des bâtiments faits pour résister à la violence des crues du fleuve, et aussi aux attaques possibles des troupes ou des brigands chinois. Un missionnaire architecte vint aider Hourst de ses conseils; quelques quartiers-maîtres furent inspecteurs des travaux et dirigèrent avec dignité des équipes d'ouvriers; en bordure du fleuve, un énorme mur de soutènement haut de 10 mètres permit de surélever et d'aplanir le terrain.

Au moment où le commandant Hourst quitta son commandement — en 1903 — l'Etablissement de la Marine à Wang kia to avec son pavillon des officiers, sa caserne pour les marins, son atelier de réparations était presque achevé.

A Suifou, « la ferme de la Marine » était installée avec suffisamment de pavillons pour loger les officiers et l'équipage d'une canonnière.

* * *

En raison du développement que prenaient, sur le haut fleuve, les marines britannique, allemande et américaine, les successeurs du commandant Hourst obtinrent de remplacer l'*Olry* par une canonnière neuve, le *Doudart de Lagrée*, ainsi nommée en mémoire du célèbre explorateur.

C'est avec cette canonnière, arrivée en décembre 1909, que reprirent sur une vaste échelle les travaux d'hydrographie. En même temps, le commandant Audemard réussissait en jonque une remarquable exploration du Yang-Tsé jusqu'à Tsé li Kiang, à 700 milles en amont de Suifou.

En 1914, la déclaration de guerre surprit le *Doudart de Lagrée* à Kiating. Il descendit à toute vitesse, d'autant plus que la présence d'une canonnière allemande, le *Vaterland*, à Tchongking, pouvait faire craindre un coup de main contre l'Etablissement de la Marine. Il ne se passa rien;

les deux canonnières arrivèrent à Changhaï à 24 heures d'intervalle.

En effet, le *Doudart de Lagrée*, appartenant à une nation belligérante, ne pouvait rester armé en pays neutre.

Dès l'entrée en guerre de la Chine aux côtés des Alliés, le *Doudart de Lagrée*, réarmé, reprit (1918) la route du haut fleuve pour assurer, chez notre nouveau allié, la protection de nos nationaux.

Après la guerre. — Une seconde canonnière, le *Balny*, — l'enseigne de vaisseau *Balny* d'Avricourt se distingua à la défense d'Hanoï, — construite à Nantes en 1913, était prête à partir pour Changhaï, en caisses suivant l'habitude, lorsqu'éclatèrent les hostilités. Pendant la guerre, machines et chaudières furent utilisées sur des patrouilleurs. En 1921, les morceaux du *Balny* furent expédiés à Changhaï.

Pendant ce temps, on venait d'achever à Brest une petite canonnière destinée aux secteurs du fleuve que les deux autres canonnières ne pourraient atteindre, en raison, soit de leur tirant d'eau, soit de leur longueur. Elle reçut le nom de *La Grandière*, en mémoire du vice-amiral de La Grandière, qui fut le premier gouverneur et le créateur de la Cochinchine.

C'est donc avec trois canonnières au lieu d'une que la France reprit après la guerre son rôle dans le haut fleuve.

Les travaux d'hydrographie subirent une nouvelle impulsion. Mais surtout un fait nouveau venait de rendre primordiale l'importance de nos canonnières. C'était le développement considérable de la navigation de commerce.

Depuis le succès du premier service régulier d'Itchang à Tchongking par le vapeur français *Shutung*, toutes les nations se mirent sur les rangs. En 1918, il y avait 43 entrées ou sorties de vapeur pour le port de Tchongking. En 1924, il y en avait 858. En 1926, 70 vapeurs naviguent dans le haut fleuve.

La vie dans le Haut Yang-Tse. — Tandis que l'*Alerte* est affectée spécialement au bas et au moyen fleuve, et ne peut dépasser Itchang, le *Balny*, le *Doudart de Lagrée* et le *La Grandière* ont le haut fleuve pour zone d'action normale. C'est pour leurs équipages une existence tout à fait particulière.

Changhaï, Nankin, Hankeou sont des villes comparables aux grands ports du monde entier. Il y a de vastes quartiers européens, où les conditions de la vie courante ne diffèrent pas sensiblement de celles qu'on peut rencontrer à Marseille, Hambourg, Constantinople, New-York par exemple. Au contraire, à partir d'Itchang, c'est la vraie Chine, traditionnelle et moyenâgeuse.

Il faut bien reconnaître que cette Chine de l'intérieur ignore et veut ignorer la civilisation occidentale. Sauf de rares exceptions, les étrangers vivent à part et ne pénètrent pour ainsi dire pas dans les milieux chinois intéressants, qui leur restent jalousement fermés.

Le Chinois cultivé n'aime pas l'étranger, qui ne lui inspire ni envie, ni admiration. Il le supporte avec une indifférence courtoise.

La masse du peuple, travaillée — depuis quelques années surtout — par une sourde propagande xénophobe que les agitateurs de tout poil entretiennent de leur mieux, devient chaque jour plus hostile à ces « Yang Jen », ces « hommes de la mer », qu'elle charge de tous les péchés d'Israël.

Dans les campagnes, le paysan chinois est encore ce qu'il était autrefois : un homme travailleur, doux et pacifique, pour qui les lois de l'hospitalité sont sacrées. Il accueille toujours l'étranger avec une politesse minutieuse et charmante, et ne manquera jamais de lui offrir le thé et la pipe à eau de bienvenue. Mais, dans les villes, il n'en est plus ainsi. Des « étudiants », retour de Changhaï ou de Canton, passent le meilleur de leur temps à prêcher la haine de l'étranger; les journaux publient des articles incendiaires, où l'appel au meurtre des envahisseurs est monnaie courante. Jusqu'aux moutards chinois qui interrompent leurs jeux pour vous jeter au passage, de leurs petite voix criarde, un « chien d'étranger » ou quelque autre injure infamante qu'une décence élémentaire interdit de traduire ici.

La moindre discussion dans la rue, à Tchongking ou ailleurs, peut dégénérer en bagarre, et une foule chinoise déchaînée est, entre toutes les foules, capable des pires excès.

Le fait d'avoir sa base à proximité d'une très grande ville comme Tchongking, qui compte environ un million d'habitants, n'est donc pas pour la Marine française une source d'agréments et de distractions, comme on serait tenté de le croire. Même hors des périodes particulièrement troublées, on en est réduit à prendre les précautions les plus sévères pour éviter tout incident entre nos marins et la population. Car, en cas d'histoire, il ne faut pas compter sur l'appui des autorités locales, tout au contraire.

Cette hostilité latente de l'habitant rend le séjour dans le haut fleuve vraiment austère pour nos équipages des canonnières, officiers et matelots. La petite colonie de Tchongking, si sympathiques qu'en soient les membres (1), ne peut former à elle seule le milieu varié qui fait l'agrément

(1) En dehors de la base de la marine dont il a été question plus haut, cette colonie française se compose d'un consulat et d'une vingtaine de compatriotes (Rédaction).

ment de la vie sociale. Avec les Marines britannique et américaine, la Marine française a, les plus cordiales relations, mais la distance de quatre à cinq kilomètres qui sépare les bases respectives empêche ces relations d'être très suivies; — l'été surtout, quand le mercure du thermomètre s'installe pour trois mois au-dessus de 35° à l'ombre!...

L'Etablissement de la Marine, situé à un kilomètre de Tchongking, comporte (comme il a été dit plus haut) un pavillon pour les officiers et un vaste bâtiment pouvant abriter une quarantaine de marins. Les équipages des canonnières y trouvent un billard, une salle de lecture-bibliothèque, diverses installations de sport. Le football est très en honneur et donne lieu à des compétitions acharnées auxquelles, ces derniers temps, ont pris part d'excellentes équipes chinoises, recrutées dans les écoles de nos missionnaires.

Excursions dans la montagne, sport, représentations de cinéma, telles sont les saines distractions grâce auxquelles on s'efforce de fournir à nos marins un dérivatif à l'existence passablement dure et austère qu'ils mènent dans le haut fleuve. Mais ce que tous apprécient davantage encore, c'est, après quelque dix ou douze mois de Se-tchouan, un petit séjour dans des pays plus « civilisés », Hankeou ou Changhaï par exemple. Le service de la flotille est réglé de telle sorte que chaque canonnière puisse ainsi, une fois l'an, se retremper durant quelques semaines dans la frivolité des milieux occidentaux.

Lieutenants de Vaisseau

Y. DU JONCHAY et R. LAFOSSE.

Indochine

GÉNÉRALITÉS

La séance du 18 mars à la Chambre des députés. — Le débat sur l'Indochine, depuis si longtemps annoncé et autour duquel tant de passions avaient été soulevées, s'est déroulé le 18 mars à la Chambre. On sait qu'il s'est terminé par un ordre du jour de confiance où sont exprimées des idées fort louables sur la politique coloniale de la France. Politique de collaboration avec les populations indigènes en vue de réaliser « une œuvre colonisatrice équitable et durable » ; sauvegarde de l'épargne française dans l'octroi des concessions et la mise en valeur des colonies, voilà, assurément, des directives auxquelles le gouvernement ne demande qu'à se conformer, et qui recueilleront l'approbation de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Indochine.

Mais ce vote de sagesse ne suffit pas à effacer l'impression pénible qui se dégage du compte rendu de la séance : comme tant d'autres débats coloniaux, la discussion des interpellations relatives à l'Indochine s'est déroulée à la Chambre dans une atmosphère de scandale : on a dénoncé des compromissions de fonctionnaires, d'hommes d'affaires et d'hommes politiques ; les affirmations les plus véhémentes ont souvent tenu lieu de preuves, et le moins qu'on puisse dire est qu'aucun de ceux qui ont été mêlés à ces affaires n'en sort, au yeux du grand public, moralement grandi.

M. Outrey, député de la Cochinchine, et M. Cachin, le leader communiste, interpellèrent sur les affaires d'Indochine. M. Outrey, notamment, reprocha à un haut fonctionnaire de graves abus et même des « crimes », à la suite desquels il avait été néanmoins décoré ; il protesta contre le refus du ministre des colonies d'entendre M. Colonna, procureur général, qui avait publié les plaintes contre ce fonctionnaire ; il s'éleva enfin contre l'octroi, dans des conditions abusives, de concessions à des amis de M. Varenne, gouverneur général de l'Indochine.

L'un d'eux, M. Mailhot, avait demandé et obtenu une concession de 8.000 hectares au Darlac pour 99 ans et au prix de 1 fr. 30 par hectare. Une société fut constituée au capital de 50 millions. Les titres furent introduits à la « hors cote » en décembre, avant même la deuxième assemblée constitutive. Quand ils furent introduits en coulisse, l'affaire se capitalisa à 175 millions.

Je suis donc en droit de poser le dilemme suivant, dit M. Outrey, ou bien les apports ont été exagérés de façon scandaleuse, ou bien les 8.000 hectares concédés représentent réellement cette valeur. En ce cas, il est regrettable, monsieur le gouverneur général, que ce soit un de vos amis qui ait obtenu une telle concession !

M. Cachin développa ensuite son interpellation. Son discours, empreint d'une relative modération, visa toute la politique française en Indochine. Il critiqua le régime des concessions, déclara qu'il fallait savoir quel est leur nombre, leur étendue, et « ce qu'elles ont coûté à leurs heureux possesseurs » ; il montra le danger de déposséder un prolétariat paysan que l'on retrouvera un jour devant soi ; il déclara enfin que les indigènes se lassent et qu'ils sauront obtenir de force la liberté que l'on devrait leur accorder spontanément.

La réponse du ministre des colonies consista dans la lecture de nombreux documents et rapports ; cette argumentation parut à la Chambre faible et insuffisante. Applaudi seulement à gauche, le ministre fut violemment pris à partie par le centre et la droite de l'assemblée et par les communistes. L'orateur hésita, s'arrêta, puis, devant les incessantes interruptions, descendit de la tribune au milieu d'un tumulte indescriptible.

M. Alexandre Varenne lui succéda en qualité de commissaire du gouvernement. Le geste tran-

chant, le verbe haut, il annonça avec quelque solennité que son heure était arrivée. Plus qu'une réponse précise aux interpellateurs, son discours fut, dans sa première partie, un plaidoyer *pro domo* ; il fut ensuite une charge véhémement contre ses accusateurs, surtout contre M. Outrey. Et alors, entre ces deux hommes politiques, ce furent de vives passes d'armes provoquant de violents mouvements de séance, des affirmations, des insinuations, des accusations s'entrecroisant devant l'assemblée tumultueuse.

Quelques instants après, M. Taittinger pouvait conclure : M. Varenne a mis en pratique le vieux principe de l'escrime : la meilleure parade est la riposte. Et il ajouta :

Personne ne pourra ne pas s'étonner qu'un petit ouvrier mécanicien de Clermont-Ferrand, n'ayant aucune compétence coloniale, ait, quelques semaines après son arrivée en Indochine, trouvé le moyen de recueillir une importante quantité de parts de fondateur. C'est là peut-être un exemple de l'accession du travail à la propriété. Mais, ici, l'accession est tout de même un peu rapide. C'est une question de moralité.

Tous ceux qui prennent un intérêt réel à l'œuvre de la France en Indochine estiment que la pénible séance du 18 mars aurait dû être évitée. Cette discussion, où sont surtout apparues des oppositions de personnes — à la vérité fort graves — a été d'autant plus inopportune qu'elle portait sur l'Indochine, pays qui se trouve en ce moment dans une situation à la fois riche de promesses et pleine de périls. Les promesses, ce sont ces prodigieuses richesses économiques, déjà en exploitation, qui sont en passe de faire de l'Union indochinoise l'un des pays les plus privilégiés du monde. Les périls, ce sont ceux que lui font courir, outre les impérialismes déchainés et affrontés dans le Pacifique, les événements de Chine, où apparaît en pleine clarté l'emprise de Moscou.

Enfin, il faut penser que le compte rendu de ces attristants débats va être lu avidement en Indochine, non seulement par nos compatriotes, mais par de très nombreux indigènes. Leur résumé plus ou moins déformé sera reproduit et répété. Croit-on que le prestige de l'homme qui représente là-bas le gouvernement français en sera rehaussé ?

Le départ d'une commission d'enquête. — A la fin de la séance du 18 mars, l'intervention personnelle du Président du Conseil avait provoqué un vote de confiance qui réunit 320 voix contre 139. M. Poincaré avait annoncé des réformes dans le régime des concessions :

L'octroi de toute concession devra comporter un cahier des charges qui précisera les conditions d'emploi de la main-d'œuvre indigène et les œuvres de bienfaisance et d'assistance à créer au profit de la population employée.

Il avait également promis que des précautions seraient prises contre « la mise hors cote ou à la cote des parts de fondateur », et déclaré :

Il n'est pas admissible que la spéculation puisse s'exercer sur les titres d'une société avant que cette société ait commencé à fonctionner.

Des le 26 mars, le conseil des ministres prit la décision de poursuivre, par voie judiciaire, l'annulation des baux emphytéotiques (99 ans) récemment passés dans le Darlac. Le 27 mars, un décret parut à l'*Officiel*, stipulant qu'aucune concession ne pourrait être accordée ni aucun contrat foncier approuvé qu'en vertu d'un décret, jusqu'à l'adoption d'une nouvelle réglementation générale du régime des concessions en Indochine.

En même temps était décidé l'envoi d'une commission d'enquête désignée par le conseil des ministres pour examiner le régime des concessions dans le Darlac. Cette commission, présidée par M. Richard, conseiller d'Etat, comprend un inspecteur des finances, un maître des requêtes et un auditeur au Conseil d'Etat ; elle s'embarque le 8 avril à Marseille pour Saigon.

M. Alexandre Varenne, gouverneur général de l'Indochine, qui devait partir précisément à cette date pour rejoindre son poste, se trouve ainsi obligé de retarder de quatorze jours son embarquement. Si ce retard s'explique par la volonté de respecter la pleine indépendance de la commission, il n'en est pas moins regrettable : de longues semaines s'écouleront encore avant que le gouverneur général auquel le ministère conserve sa confiance parvienne en Indochine. Et pendant ce temps, la Chine est à feu et à sang, M. Doriot à Canton excite les Chinois et les Annamites contre la France, le Yunnan vient de tomber sous la domination des Sudistes ! Pour faire face à cette situation, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle réclame du représentant de la France en Indochine un prestige intact et une très grande autorité morale, celui-ci arrivera à Saigon précédé par une commission d'enquête dont la population indigène ne comprendra peut-être pas la mission tout à fait limitée.

La contribution aux dépenses de la métropole.

— Le budget de 1927 fixe ainsi qu'il suit la contribution de l'Indochine aux dépenses métropolitaines (art. 30 de la loi de finances) :

Dépenses militaires de la métropole :	32.300.000 francs ;
Dépenses de l'aéronautique militaire aux colonies :	700.000 francs ;
Dépenses d'entretien de l'Ecole coloniale :	225.000 fr. ;
Dépenses d'entretien de l'Agence générale des colonies :	880.000 francs ;
Dépenses d'entretien de l'Institut national d'agronomie coloniale :	203.600 francs ;
Dépenses d'entretien du corps de l'Inspection des colonies :	240.000 francs ;
Dépenses du Conseil supérieur des colonies :	20.000 francs.

Le programme du parti constitutionnaliste. —

A côté des extrémistes bruyants qui réclament l'octroi immédiat de l'indépendance nationale

au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les constitutionnalistes font preuve d'une certaine modération. Ils ne veulent pas, dit la *Tribune indochinoise*, être mis « dans le même panier » que les révolutionnaires.

Nos compatriotes, déclare ce journal, ne désirent pour le moment rien autre qu'un statut politique raisonnable qui convienne à notre degré d'évolution, que l'administration soit moins autocratique, que les indigènes puissent librement exprimer leurs opinions, circuler dans leur pays ou à l'étranger, que la France instruisse nos enfants, que la gestion de nos budgets soit mieux contrôlée, que notre pays soit mis en valeur, en collaboration avec les indigènes, bref que les Annamites soient admis à participer plus largement à la vie publique de leur pays, cela suffira à nos ambitions présentes.

Que les générations à venir, au fur et à mesure du développement de leur personnalité morale et intellectuelle, ne soient pas aussi modestes, c'est dans l'ordre des choses ; mais nous avons confiance que la France saura apporter aux relations franco-annamites les modifications progressives susceptibles de donner satisfaction aux aspirations légitimes de ses enfants d'Asie, pour conserver entre les deux peuples des liens d'amitié et de confiance suffisants et nécessaires à une collaboration féconde et durable. La première étape franchie, une autre commencera.

Si d'autres Annamites sont plus exigeants, plus impatients, est-il juste, est-il loyal d'en incriminer ceux qui, pour éviter un choc trop brutal et douloureux entre des tendances opposées, celles des colonialistes retardataires et celles des Jeune-Annam trop pressés, se consacrent à la recherche d'un terrain d'entente possible ?

Le nouveau régime militaire des indigènes. —

Le ministre des colonies a fait connaître au gouverneur général que le service des appelés indochinois sera réduit prochainement à trois ans.

Les appelés de la classe 1924 présents actuellement dans la colonie seront envoyés en congé dans leurs foyers à l'expiration de leur troisième année de service ; ceux qui servent à l'extérieur (Petchili, Maroc, Syrie ou métropole) à leur rentrée normale en Indochine ; la relève de 1927 sera fournie entièrement par les engagés de quatre ans et les rengagés ; les effectifs du corps d'occupation seront enfin complétés par les nouveaux appelés de trois ans et des engagés spéciaux de deux ans.

Des instructions complémentaires fixeront d'ailleurs les modalités d'exécution de cette mesure et les modifications qui seront apportées aux textes réglant actuellement le recrutement des militaires indochinois, c'est-à-dire aux décrets des 8 avril 1923 et 31 août 1924.

Une fois réalisée, la réforme comportera dans ses grandes lignes les conséquences suivantes :

1° Augmentation du nombre des réservistes indochinois déjà instruits par appel sous les drapeaux d'un plus grand nombre d'hommes ;

2° Limitation du principe de l'obligation du service à l'extérieur aux seuls engagés volontaires et rengagés ;

3° Allègement des charges militaires imposées aux classes laborieuses indigènes de l'Union in-

dochinoise par la réduction de la durée du temps de service actif exigible ;

4° Extension de la main-d'œuvre susceptible d'être utilisée par nos exploitations économiques, industrielles et agricoles en raison de l'accroissement du nombre de nos protégés appelés à se familiariser, au cours de leur service militaire, avec nos conceptions, nos méthodes, la pratique d'un outillage moderne (téléphone, automobile, aviation, etc...) et l'emploi de notre langue.

On peut dire d'une telle réforme qu'elle a un double avantage : elle renforce la défense de l'Indochine et elle répond aux vœux de la population.

La réduction du temps du service actif normal permettra, en effet, de remédier à l'insuffisance de nos effectifs actuels de réservistes indigènes. Le seul plan rationnel de mise en état de défense de la colonie exige pour la liberté des opérations militaires que le commandement ait à sa disposition, en cas d'agression, sur place et sans délai, les ressources puisées dans le pays lui-même ; seuls les contingents de réservistes peuvent procurer une telle ossature.

Au point de vue social et politique, la nouvelle réglementation répond aux vœux à maintes reprises formulés par toutes les assemblées indigènes et exprimés au gouverneur général dès son arrivée à Saïgon, par les représentants de tous les groupements corporatifs. Elle sera accueillie avec d'autant plus de joie en Cochinchine que le décret du 8 avril 1923 avait eu pour conséquence d'augmenter d'une année dans cette colonie la durée des obligations militaires actives de nos ressortissants.

Après la récente mesure qui a permis l'accès des Annamites au grade d'officier, la réduction de la durée du service militaire marquera une étape importante dans notre politique indigène.

Le bureau officiel du tourisme. — Ce bureau officiel, dont l'Asie française a récemment mentionné la création, manifeste son activité par l'organisation de voyages aux célèbres ruines d'Angkor, dont les itinéraires sont décrits dans une plaquette éditée à l'usage des touristes et intitulée « Saïgon-Angkor ».

Le voyage aller et retour, toutes dépenses comprises, coûte selon l'itinéraire choisi, de 200 piastres par personne pour douze jours d'absence, à 120 piastres pour cinq jours et demi, dont deux jours et demi à Angkor.

Nous voilà loin des prix extravagants d'autrefois. Parmi les douze itinéraires étudiés, l'itinéraire n° 7 par auto postale en toute saison (cinq jours et demi pour 120 piastres) rend particulièrement facile le voyage d'Angkor.

Il est même prévu, par automobile privée, un service ultra accéléré en deux jours et demi pour les étrangers qui désirent faire l'excursion pendant une escale, et un service simplement accéléré en trois jours et demi.

Révolte dans un pénitencier. — Le 24 janvier, vers 16 heures, plusieurs groupes de détenus du pénitencier de Lai-Chau, chef-lieu du 4^e territoire militaire du Tonkin, aux confins de la frontière chinoise, se sont révoltés et ont désarmé les gardes indigènes préposés à leur surveillance. L'alerte fut donnée immédiatement. Les troupes de la garnison et la milice ont maîtrisé le mouvement et ont repoussé l'attaque des révoltés sur le casernement.

A l'appel du soir, 80 prisonniers manquaient, qui avaient pris la fuite en emportant quelques carabines. Des troupes mobiles se sont lancées à leur poursuite dans la direction de la frontière du Yunnan, que les rebelles ont cherché à gagner.

Au cours de la rébellion, un sergent et un chef de poste de T.S.F., deux gardes indigènes et un gardien de prison indigène ont été tués ; six gardes indigènes ont été blessés peu grièvement.

Aux dernières nouvelles, les évadés étaient encerclés et serrés de près par les détachements chargés de leur poursuite et s'étaient heurtés à plusieurs reprises contre des barrages établis en vue de leur interdire l'accès des routes vers la Chine. Deux évadés capturés le 30 janvier ont indiqué que la bande comprenait encore 53 individus armés d'une trentaine de fusils, mais presque totalement dépourvus de munitions.

Depuis le commencement de la poursuite, onze évadés ont été tués et cinq capturés. La mort de deux gardes indigènes est à déplorer.

Le problème de la main-d'œuvre. — Que de fois a-t-on dit que le Tonkin est un « réservoir inépuisable de main-d'œuvre » ? Si ce mot contient une part de vérité, il signifie surtout que le Tonkin possède une population dense et travailleuse qui fait singulièrement défaut à la plupart des colonies françaises, en Afrique comme en Océanie. A ce point de vue, le Tonkin est véritablement privilégié. Mais la presse indigène et française de l'Indochine ne perd pas une occasion de démontrer que cette main-d'œuvre est à peine suffisante pour la colonie.

La demande de main-d'œuvre, signale le *Progress annamite*, paraît bien près de dépasser les possibilités d'un recrutement susceptible d'être opéré sans nuire aux intérêts généraux du pays. La Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides, la Cochinchine et maintenant le Kontum, ont des exigences auxquelles il faudra peut-être apporter quelque modération.

Outre ces mises en valeur, il y a les grands travaux d'utilité générale à exécuter, il y a les exploitations industrielles ou minières en marche à ne pas désorganiser, il y a la vie agricole actuelle à ne pas arrêter sous prétexte d'en créer une autre ailleurs.

Au Tonkin, les représentants des populations, d'accord avec ceux de l'agriculture et de l'indus-

trie, ont déjà, à plusieurs reprises, jeté des cris d'alarme, cris qui, sans aucun doute, ont fini par être entendus, puisqu'une enquête des plus sérieuses sur cette importante question vient d'être prescrite.

Le *Courrier d'Haïphong* signale de son côté, à propos du renforcement des digues du Tonkin reconnu indispensable à la suite des crues de 1926, que l'Administration se trouve en présence d'une difficulté sérieuse ; on se demande, dit-il, comment on trouvera le nombre de coolies nécessaires à ces travaux, — une trentaine de mille au minimum, — car il s'agit de remuer 8 à 9 millions de mètres cubes. Ainsi se trouve de nouveau posé ce problème de la main-d'œuvre, que l'on retrouve si souvent en Indochine, quoi qu'on en ait dit, et qui est des plus sérieux, en dépit de certaines indications fausses ou tout au moins exagérément optimistes.

S'il n'est pas absolument impossible d'apporter une aide à certaines colonies encore plus déshéritées, du moins, conclut le *Courrier d'Haïphong*, ne peut-on le faire qu'avec beaucoup de prudence.

Levant

PAYS DE MANDAT FRANÇAIS

La situation. — Le 1^{er} avril, après avoir exposé à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des Députés les difficultés auxquelles la puissance mandataire se heurte encore en Syrie et au Liban, M. Henry Ponsot, Haut Commissaire de France, s'est plu à constater une amélioration sensible dans la situation générale. Il était en droit de le faire, au lendemain de la visite que, pendant deux jours, le général Gamelin, commandant en chef des troupes du Levant et M. Pierre-Alype, délégué au Djebel Druse, ont rendue à Soueïda. Ces collaborateurs du Haut Commissaire ont alors constaté que la sécurité est maintenant complète dans le pays et trouvé un esprit de collaboration confiante chez les notabilités de la ville. La majorité des chefs du Djebel regrettent l'insurrection, désirent vivement voir la prospérité renaître dans la contrée ; pour y parvenir plus rapidement et hâter la mise en valeur, ils demandent le concours de techniciens français. Les dispositions semblent donc excellentes.

Le succès remporté à la fin de mars par les colonnes Vallier ne peut que confirmer ces dispositions des habitants du Djebel Druse. On sait (nous l'avons dit naguère) que des bandes de rebelles demeuraient encore en armes dans certaines parties du pays, en particulier dans le Leja, c'est-à-dire dans cette partie du pays à l'aspect chaotique, où voisinent les terres cultivables et des coulées volcaniques évoquant le

souvenir des cheires de l'Auvergne. Il importait de supprimer ces ultimes ferments de révolte, que le dernier succès de nos troupes, celui de Roucheïdé, près de Salkhad (cf. notre numéro de janvier 1927, p. 26-27) n'avait pas pu supprimer ; mais il convenait de ne le faire qu'à la saison favorable. Les chefs militaires français laissèrent donc, durant l'hiver, les bandes éparées se concentrer dans le Leja et même se renforcer de groupes venus de la Transjordanie, attendant pour agir, conformément au plan d'action établi par avance, l'arrivée du printemps ; puis ils intervinrent avec énergie et décision. Au bout de trois jours de combat, les colonnes françaises atteignirent tous leurs objectifs dans cette région volcanique, vraiment difficile entre toutes, infligeant de grosses pertes à l'ennemi, faisant des prisonniers, fouillant les grottes qui servaient de refuge aux rebelles, et dispersant leurs derniers groupes, dont les membres se sont enfuis dans toutes les directions, pourchassés par nos soldats victorieux.

Les autorités militaires estiment que cette victoire complète aura pour le Leja les mêmes conséquences qu'eut en juillet dernier, pour Damas, la victoire remportée dans la Ghoûta ; elles l'estiment le terme ultime de la révolte des Druses. Le groupement d'éléments qu'on avait toujours vu opposés entre eux, Druses d'un côté et Sunnites de Damas de l'autre, avait donné une force particulière aux rebelles ; depuis la victoire de Soueïda, cette force n'avait cessé de décroître ; maintenant, on en peut saluer la disparition complète. Un à un, les chefs de la révolte ont fait amende honorable ou ont quitté le pays, les populations ont repris leurs travaux ordinaires ; les guerriers, ralliés au pavillon français, sont devenus d'utiles auxiliaires pour la répression des quelques dissidents qui se livrent encore au brigandage. La révolte « n'a même plus de quoi constituer une garde à un étendard quelconque ».

Pour l'essor de l'agriculture. — Parmi les mesures prises par le Haut Commissariat pour donner à l'agriculture un grand essor dans les pays placés sous le mandat de la France, il faut faire une place à la lutte contre les insectes nuisibles. Une commission spéciale a été instituée, en Bekaa, dans chacun des villages des districts de Zaleh et de Baalbek, dans le but d'arriver, avec la collaboration des cultivateurs intéressés, à l'extermination de ces pernicious animaux. Les cheikhs, les moukhtars et quelques cultivateurs possédant une compétence technique, tels sont les membres de ces commissions, de l'action systématique desquelles on est en droit d'attendre beaucoup pour le rendement des cultures en Bekaa.

A signaler, d'autre part, les expériences faites sur les cotons Sakellaridis, Zagoras et numéro 310 ; elles ont amené le Ministère de l'Agriculture du Grand-Liban à entreprendre la culture de

ces trois espèces et à encourager les cultivateurs à les choisir.

La lutte contre la peste bovine en Bekaa. — Il a déjà été question ici (voir notre numéro de mars 1927, p. 113) de la venue du D^r Piot bey dans la Bekaa, où sévissait une violente épidémie de peste bovine. Avant de repartir pour l'Égypte, dans les premiers jours de mars, cet éminent vétérinaire égyptien a transmis au Président du Conseil des Ministres de l'État du Grand-Liban un rapport sur sa mission ; il y expose, avec faits justificatifs à l'appui, les mesures prises et à prendre pour venir à bout du fléau qui fait depuis quelques mois ses ravages dans le pays.

Pour éteindre tous les foyers actuels de peste bovine, Piot bey recommande l'extension rapide, par l'envoi de véritables équipes de vétérinaires, de l'inoculation systématique de tous les bovidés par la méthode simultanée du sérum et du sang virulent. « Attaquer immédiatement les foyers nouveaux et les encercler, par la vaccination, dans une zone délimitée suivant la situation géographique et la densité du bétail dans la région », telle est la méthode préconisée. Cette double inoculation, Piot bey lui-même l'avait déjà pratiquée avec succès, malgré d'abondantes chutes de neige, en février, à Tanaïl, à Maallaka, à Zahlé, ailleurs encore, dans les villages et dans leurs environs immédiats ; les enquêtes instituées par la suite dans cette partie de la Bekaa ont montré, en effet, que, depuis la vaccination des bovidés, aucun nouveau cas de peste n'avait été constaté dans la région et que insignifiantes étaient les pertes causées par la vaccination (environ 1 1/2 0/0 de mortalité, soit une proportion sensiblement égale à celle constatée en Égypte à la suite de vaccinations pratiquées par centaines de mille). Tout conduit donc à penser qu'en agissant de la sorte, le pays sera entièrement libéré de la peste bovine dans un bref délai.

Ce résultat obtenu, une nouvelle tâche s'imposera au service sanitaire vétérinaire, celle de prémunir le Grand-Liban contre l'importation d'animaux pesteux provenant de Turquie ou de l'Irak, en traversant des États de Syrie limitrophes du Grand-Liban.

Si, à cet égard, de grandes difficultés viennent compliquer l'état de choses dans le Grand Liban, elles ne me paraissent pas insurmontables. De par sa situation géographique, et en raison du grand trafic d'importation du bétail suspect qui se fait ouvertement ou clandestinement à travers ses frontières terrestres, il surgit un danger permanent d'apport de peste bovine à l'intérieur du pays. Mais, une fois que le bétail libanais sera immunisé en totalité ou en grande partie par la vaccination, la maladie importée restera confinée sur les troupeaux venus du dehors et ceux-ci pourront être vaccinés par les soins du Service Vétérinaire Libanais, aux frais de l'importateur ou des propriétaires.

De là résulte la nécessité, pour le Grand-Liban,

de constituer un service vétérinaire sérieusement organisé et doté sans parcimonie des moyens nécessaires et suffisants pour parer à toutes les éventualités. Les attributions en devraient être nettement définies, surtout en ce qui concerne les opérations de vaccine qui, le cas échéant, seraient imposées à la frontière. Les dépenses, outre qu'elles ne seraient pas très élevées de ce chef, pourraient être en partie récupérées sur les importateurs. Le Gouvernement s'assurerait ainsi contre le retour de la peste bovine, ce fléau qui a provoqué des plaintes si amères de la part des agriculteurs et qui a failli causer la perte de l'agriculture libanaise.

Extension de la radiotélégraphie. — Depuis les premiers jours de mars, une liaison radio-électrique bi-latérale a été ouverte au trafic télégraphique entre les États sous mandat et la Perse. A cette occasion, des messages très sympathiques ont été échangés entre les administrations générales des Postes et Télégraphes des deux pays, à la date du 3 mars.

Trois jours plus tôt, le 1^{er} mars, avait eu lieu la première liaison officielle par T.S.F. Beyrouth-Varsovie ; elle avait donné lieu à de chaleureux échanges de félicitations entre les gouvernements et provoqué l'assurance que « la Pologne attache un prix tout particulier à tout ce qui peut contribuer à développer ces relations avec la France et les États sous Mandat français ».

PAYS DE MANDAT BRITANNIQUE

M. Garstang et le Service des Antiquités palestiniennes. — Ce n'est pas ici le lieu de rappeler quel intérêt les Anglais ont toujours porté à l'étude des antiquités que recèle le sol de la Palestine et du passé de ce pays ; l'œuvre de l'*Exploration Palestine Fund*, à laquelle a collaboré plus d'un savant français, est là pour témoigner de cet intérêt. Il était donc naturel qu'un des premiers soins des Anglais, une fois le mandat sur la Palestine confié à leur gouvernement, fût l'organisation d'un service des Antiquités. Depuis 1920, date où sa fondation fut décidée par la puissance mandataire, ce service fonctionne en effet à la satisfaction de tous, de la puissance mandataire comme des archéologues et des habitants du pays soucieux de la conservation de tout ce qui intéresse le passé de la contrée.

Le mérite en revient au D^r John Garstang, dont le nom a été prononcé plus d'une fois dans cette revue. Administrateur et archéologue à la fois, ce savant a su donner un essor considérable au service qu'il avait été chargé de créer et en même temps faciliter leur tâche aux archéologues anglais qui venaient, en nombre toujours grandissant, fouiller le vieux sol de la Palestine. Aussi l'annonce de la retraite du D^r Garstang a-t-elle été accueillie par d'unanimes regrets.

Il convenait de rendre hommage ici à l'œuvre archéologique menée à bien par le D^r Garstang en Palestine.

TURQUIE

Le Congrès de la Dette publique ottomane. — Le Congrès qui devait se réunir prochainement à Paris en vue de fixer la monnaie de paiement de la P.O., n'aura vraisemblablement pas lieu. Les pourparlers sont en effet rompus entre les délégués des Etats endettés et les représentants des porteurs de titres, les porteurs ayant refusé d'accepter les propositions des délégués des Etats. Ces derniers insistent pour être payés en or ; de là un désaccord que, cependant, on ne désespère pas, dans les milieux les plus compétents, de parvenir à dissiper.

Relations turco-égyptiennes. — Il a déjà été question à cette place, en mai 1926 (voir la page 204) des négociations pendantes entre la Turquie et l'Egypte au sujet d'un accord commercial d'une part, et d'un accord relatif à l'extradition, de l'autre. Un nouveau représentant de l'Egypte, Abdal Azim Rached pacha, est arrivé en mars à Angora ; il y a présenté ses lettres de créance à la résidence de Moustapha Kémal, à Tchankaya.

La fin des « Tribunaux de l'Indépendance ». — On n'a pas oublié le rôle joué en Turquie, à la suite de la révolte du Kurdistan et du complot ourdi à Smyrne l'an dernier contre Moustapha Kemal (cf. *l'Asie française*, numéro d'août-septembre 1926, p. 299-300), par les commissions extraordinaires décorées du nom de « tribunaux de l'Indépendance ». Ces tribunaux, créés en vue d'enrayer le succès de la Révolution (ou, pour parler plus exactement, de l'opposition au gouvernement instauré grâce à la Révolution, c'est-à-dire de la Contre-Révolution), semblent inutiles, maintenant que, par les répressions que l'on sait, l'ordre et la tranquillité règnent en Turquie. Aussi le gouvernement a-t-il résolu, à la fin de février, de proposer leur suppression à la Grande Assemblée d'Angora, et un projet de loi conforme, applicable dès le 7 mars, a-t-il été voté le 3 mars par l'Assemblée.

Le régime fiscal. — Pour équilibrer le budget, le Gouvernement d'Angora avait déposé plus tôt sur le bureau de la Grande Assemblée, en décembre 1926, différents projets de lois tendant à la transformation du régime fiscal.

L'un d'eux, qui établissait une taxe sur la consommation générale, a été voté et est dès maintenant entré en vigueur ; il frappe toutes les marchandises débitées dans les entreprises ayant un caractère commercial ou industriel, comme aussi toutes les affaires de banque, d'assurances, de transport, de commissions et de courtages, d'un impôt de 2 1/2 0/0. Cette taxe, acquittée au moyen de timbres apposés sur un livre enregistrant toutes les opérations, doit être perçue chaque fois que les produits frappés par elle changent de propriétaire, ce qui en augmente

singulièrement la lourdeur. Elle doit être supportée non seulement par les marchandises importées, mais aussi par les produits indigènes d'exportation ou de consommation. Le sera-t-elle également par les marchandises en transit entreposées à Constantinople ? S'il devait en être ainsi, la décadence de l'activité maritime de Constantinople (cf. le numéro de février 1927, p. 72) s'accentuerait encore, car le sort de cette ville comme centre de transit serait sans doute gravement compromis.

A côté de cette taxe sur la consommation générale, une taxe sur la consommation privée, variant de 10 à 30 0/0 suivant les cas, vient frapper tous les établissements publics, cafés, restaurants, etc.. Elle est de 30 0/0 dans ces restaurants de Péra où se porte de préférence la clientèle étrangère. Obligés, dès la mise en vigueur de la loi, de payer beaucoup plus cher les marchandises et produits payés par eux, ces établissements ont dû élever de 20 0/0 leurs prix de base ; tient-on compte, par surcroît, de la taxe de 30 0/0 sur la consommation privée, on comprend quelle augmentation a subi, du jour au lendemain, le prix moyen des repas.

On parle maintenant, paraît-il, d'un nouvel impôt sur... la santé, qui frapperait les gens bien portants ; lesquels, comme on sait, n'ont guère recours au médecin ni au pharmacien. La taxe perçue sur les citoyens en parfaite santé servirait à secourir les malades pauvres.

Voici encore un autre moyen, assez singulier, qu'emploie le gouvernement pour accroître son aviation : l'intimidation.

Peut-être se souvient-on encore que plusieurs commerçants syriens avaient été arrêtés et traduits devant le Tribunal de l'Indépendance comme ayant comploté avec les insurgés kurdes contre la sûreté de l'Etat ; ils furent ensuite relâchés, après avoir promis, dit-on, de faire don d'un avion au Gouvernement turc. Comme ils n'ont pas tenu leur promesse, ces commerçants syriens seraient actuellement poursuivis à nouveau par le ministère public turc.

Une traduction turque du Coran. — Non content d'enjoindre aux prédicateurs des mosquées d'utiliser désormais la langue turque, le gouvernement d'Angora, désireux d'assurer de toutes les manières la prédominance de la langue officielle (voir le numéro de janvier 1927, p. 71-72), a nommé une commission religieuse chargée d'élaborer une traduction du Coran et des autres livres liturgiques musulmans. Cette commission, aussitôt constituée, s'est partagée en trois sections : l'une travaille à une traduction en turc du livre sacré, et a déjà mené à bien (au milieu de mars) un tiers de sa tâche ; la seconde prépare des commentaires, et a déjà rédigé les notes et les explications d'un cinquième du texte ; la dernière enfin, rédige un formulaire de sermons et homélies à l'usage des prédicateurs religieux de langue turque.

Extrême-Orient

CHINE

La situation militaire. — Nous terminions notre dernier examen de la situation militaire en indiquant la position difficile de Sun Chuan Fang qui, trahi et battu à Hangtcheou, le 20 février, se retranchait en hâte à Songkiang Fou à 40 kilomètres de Changhaï, au moment où les armées alliées étaient enfin prêtes à marcher contre l'ennemi : les forces mandchoues passaient le fleuve Jaune sur divers points du Honan et les régiments du Chantong traversaient le fleuve Bleu à Poukeou, en face de Nankin.

A la nouvelle de la perte de Hangtcheou, le grand état-major de la coalition nordiste (*Ankouochun*) décida de diriger toutes les forces du Chantong sur le Kiangsou. Le 23 février, le toupain du Chantong, le maréchal Tchang Tsong Tchang, arrivait à Nankin et, tandis que ses troupes prenaient possession de la cité et occupaient les points stratégiques de la ligne ferrée de Changhaï, les dernières réserves de l'armée du Kiang-



sou étaient envoyées sur le front de Songkiang. Ainsi le Kiangsou passa en quelque sorte aux mains des Chantonnais, et son chef, le général Sun Chuan Fang, naguère maître de cinq provinces, devint, en fait, un simple lieutenant de Tchang Tsong Tchang.

Ce chef déchu manifesta l'intention de se retirer, de rentrer dans la vie civile. Cependant, sur les prières instantes de Tchang Tso Lin, il consentit à rester à son poste ; il nomma lui-même le commandant en chef des troupes du front. Mais un esprit de révolte soulevait les

régiments du Kiangsou depuis qu'ils avaient dû admettre à leur côté des corps du Chantong. Il fallut écarter les unités les moins sûres. Néanmoins une division se mutina, et bientôt le général Meng Chao Yué, l'un des principaux organisateurs de la défense de Changhaï, déserta avec tout son état-major, non sans avoir hautement déclaré que sa dignité lui interdisait de défendre le Kiangsou avec l'aide de soldats étrangers à la province.

Changhaï était à la fois menacé du côté de Songkiang, au sud, et du côté de Soutchéou, à l'ouest. A la fin de février, tout l'effort des Cantonais se porta dans cette dernière direction ; leur but était de couper la voie ferrée qui assurait les communications entre le grand port du Wampou et Nankin, quartier général nordiste. Ils avancèrent sur les bords du lac Taihou vers Soutchéou, mis en état de défense par les troupes du Chantong, transportées en nombre considérable sur ce point. On prévoyait qu'il serait malaisé aux Cantonais de s'emparer de Soutchéou. Mais un événement se produisit qui facilita leur avance : le gouverneur militaire du Nganhoeï passa aux Sudistes. Depuis longtemps son attitude était suspecte et un général de l'armée du Chantong avait déjà dû désarmer, par mesure de précaution, des troupes locales du Nganhoeï. A la suite de cette défection, les renforts sudistes concentrés à Kiukiang, purent avancer librement sur le fleuve dans la direction de Nankin. Ils occupèrent, avec le consentement du gouverneur, les cités de Nganking et de Ouhou.

Une autre défection se produisit peu après. L'escadre de Nankin avait rejoint, en février, les unités mouillées à Wousong, sans l'autorisation du toupain du Kiangsou sous les ordres duquel elle est placée, et cette flotte composée de quatre croiseurs, de cinq destroyers d'anciens modèles, et de trois canonnières avait proclamé sa neutralité dans le conflit. Tout le monde comprit qu'elle était acquise aux Sudistes. Le 14 mars, elle déclara nettement ses sentiments.

Vers le milieu du mois, les combats reprirent sur les bords du lac Tai Hou. Les Sudistes délogèrent les forces du Chantong des lignes de défense qu'elles occupaient ; Soutchéou fut à peu près abandonné. Une tentative inutile faite pour arrêter l'ennemi, entre Nankin et Ouhou, ne réussit pas. Enfin Songkiang fut enlevé par surprise, à la suite d'un mouvement de flanc opéré par l'armée cantonnaise. Ce secteur avait déjà été abandonné par les troupes du Kiangsou après la défection du général Meng et la fuite de Sun Chuan Fang ; il avait été occupé par les troupes du Chantong, qui, à une pression plus forte, n'offrirent pas de résistance.

Plus rien désormais ne s'opposait à la marche des Sudistes sur Nankin et sur Changhaï. Ils entrèrent dans Changhaï le 21 mars, à 11 heures du matin, deux jours plus tard ils étaient à Nankin.

Nous devons maintenant examiner la situation dans le Honan en février et mars.

Les armées mandchoues franchirent sans encombre le fleuve Jaune. Leur objectif était Tchénchéou, quartier général du maréchal Ou Pei Fou. Mais, avant de poursuivre leur marche, elles attendirent l'arrivée à Kaifong des forces du Tchéli et du Chantong.

Quelques jours plus tôt, Tchang Tso Lin avait télégraphié aux chefs militaires du Honan :

Je considérerai les troupes stationnées dans le Honan comme amies, si elles sont résolues à agir de concert avec nous; s'il en est autrement, je les combattrai.

Les chefs militaires du Honan formaient divers partis. D'abord le groupe des ralliés aux Mandchous; puis le groupe des neutres; enfin « l'armée de sécurité » comprenant sept généraux, sous le commandement de Kin Yun Ao, ennemi déclaré de Tchang Tso Lin. Ce n'est pas tout. La région frontière du Chansi subissait la loi du général Feng Yu Siang, dévoué à Canton et à Moscou, et la partie de la province limitrophe du Chansi était occupée par le général Yen Si Shan, toupain de cette dernière province, personnage suspect qui se posait en médiateur. Il faut encore tenir compte des Lances Rouges, corps francs formés de paysans du Honan pour lutter contre l'intervention des chefs militaires étrangers à la province. Toute cette soldatesque terrorisait et ravageait la malheureuse contrée que Ou Pei Fou était censé gouverner.

On peut appeler le Honan un pays abandonné de Dieu, a écrit le *Far Eastern Times*. Tout travail est impossible. Le cultivateur est au désespoir à cause de l'orgie de taxes dont on l'accable. En plein jour des personnes sont attaquées sur la voie publique et dépouillées de ce qu'elles ont, d'autres sont enlevées dans des endroits où circule une foule nombreuse et séquestrées tant qu'une forte rançon n'a pas été payée. Des vieillards ne pouvant payer les sommes exorbitantes qu'on exige d'eux sont faits prisonniers et torturés, simplement parce qu'ils ont eu le malheur de déplaire à des canailles.

Tant que le maréchal Ou Pei Fou, nominale-ment chef suprême du Honan, n'avait pas répondu de la sécurité des armées mandchoues, Tchang Tso Lin avait retenu celles-ci sur les bords du fleuve Jaune. Il télégraphia à son prétendu allié pour lui dénoncer l'attitude hostile de Kin Yun Ao. D'autre part, il mit en demeure le toupain du Chansi de se déclarer pour ou contre l'intervention mandchoue; il le questionna si des envois de vivres faits à Singan Fou, capitale du Chansi, et destinés, suivant la rumeur, au général bolchevik. Le toupain refusa de se prononcer pour les Mandchous, alléguant que son armée était à peine suffisante pour maintenir l'ordre dans la province.

Du côté de Ou Pei Fou, les chefs restés fidèles constituèrent une alliance, dite « des huit généraux », qui s'opposa au parti de Kin Yun Ao. Ce fut, suivant leur propre déclaration, « l'armée qui ne se déplace pas »; et elle prit ce titre

en manière de réponse à Tchang Tso Lin, qui insistait pour que les troupes stationnées sur le parcours de la ligne de Pékin-Hankéou fussent écartées pour lui laisser la voie libre. En somme, tous ces commandants étaient plus ou moins hostiles aux envahisseurs mandchous.

Mais ceux-ci avaient achevé leur concentration. Ils étaient au nombre de 80.000 et formaient des corps bien équipés et disciplinés. Le général en chef était le propre fils de Tchang Tso Lin; il disposait de trente avions et d'une artillerie puissante.

D'autre part, près de Kaifong, les renforts du Chantong et du Tchéli parvenaient au lieu de concentration par le chemin de fer du Lunghai.

Au début de mars, les alliés se mirent en marche suivant trois directions. Alors le bruit courut que Ou Pei Fou, décidé à arrêter les Mandchous, s'était réconcilié avec Kin Yun Ao. L'armée de celui-ci tenta d'atteindre l'adversaire à Kaifong. Il y eut des combats d'avant-garde. Le 10 ou le 11 mars, une bataille plus importante se livra entre Kaifong et Tchénchéou. De fortes pertes furent infligées à Kin Yun Ao. Quelques jours plus tard, les Nordistes s'emparèrent de Tchénchéou. On a dit que le maréchal Ou Pei Fou, qui avait fait de cette cité son quartier général, crut prudent de s'éloigner. Mais, à l'annonce des succès des Cantonais dans le Kiangsou, l'état-major mandchou hésita à aller de l'avant. Il semble, en effet, faire dépendre sa décision du développement de la situation dans le bas Yangtsé. Si les Sudistes étaient assez imprudents pour provoquer une résistance étrangère, le maréchal Tchang Tso Lin, qui ne cesse de s'offrir pour écraser le bolchevisme sudiste, donnerait assurément l'ordre à ses armées, infiniment supérieures aux forces ennemies, de marcher sur Hankéou. D'un autre côté, il n'est pas moins certain que Tchang Tso Lin évacuerait le Honan, si les vainqueurs du Yangtsé répudiaient le communisme russe et éloignaient leurs conseillers bolcheviks.

Le fait est que la Chine du Sud échappe tout entière maintenant au gouvernement nordiste. Les nationalistes radicaux poursuivront-ils leurs succès au delà du fleuve Bleu? Ils l'annoncent, mais c'est improbable. Les provinces du Honan, du Chantong, du Tchéli appartiennent à une Chine peu accessible aux idées politiques et sociales du Kouomintang. Ne perdons pas de vue que c'est moins par les armes que par le moyen de la propagande et de l'agitation révolutionnaire que les Cantonais ont vaincu. En franchissant le Yangtsé, ils pourraient, certes, poursuivre leurs avantages dans le nord du Kiangsou ou dans le Nganhoei, mais ils seraient vite ailleurs en état d'infériorité. Leur seule chance de succès résiderait dans l'aide que pourrait leur apporter le général « chrétien » Feng Yu Siang converti au bolchevisme et qui tient en totalité les deux grandes provinces du nord-est, le Kansou et le Chansi. Il

ne serait pas impossible non plus que les Cantonais parvinssent à s'assurer, dans le Honan, le concours des généraux dissidents du maréchal Ou Pei Fou. Mais, là encore, ils se heurteraient aux forces mandchoues expédiées par Tchang Tso Lin et ils ne sont pas de taille à se mesurer avec elles.

Ces soldats qui jusqu'ici ont remporté des victoires faciles seront sans doute assez sages pour ne pas s'aventurer sur un terrain dangereux. D'ailleurs leur but est atteint. Ils ont abattu le gouvernement nordiste sur le Yangtsé, et, mieux encore, à Hankeou, à Kioukiang, ils ont fait mettre les pouces aux fiers Occidentaux. C'est un succès qui leur vaut ce prestige sans lequel, en Chine, un chef ou un parti n'obtient rien. Les Cantonais n'ont plus qu'à exploiter cette situation. Plus sûrement qu'avec les armes, ils parviendront de la sorte à leurs fins politiques.

**

Suivant des évaluations d'experts militaires, les forces en présence étaient à la fin de février du côté Sudiste : 150.000, plus 60.000 du général Feng Yu Siang dans le Chansi et le Kansou ; du côté Nordiste : 200.000 hommes de l'armée de Moukden, plus 100.000 hommes du Chantong, 60.000 du Tcheli et 40.000 du Kiangsou. D'autre part, le gouverneur militaire du Chansi, neutre avec des sympathies sudistes, disposait de 80.000 soldats. Dans ces évaluations, on ne fit pas entrer en ligne de compte l'armée de Ou Pei Fou qui, abandonnée aux intrigues de ses chefs, s'était fractionnée en plusieurs corps indépendants, chacun poursuivant des buts particuliers.

D'autre part, au Yunnan, le général en chef Tang Ki Yao, qui, en 1926, avait adhéré à la coalition nordiste et conclu un accord avec les toupans des deux provinces voisines, le Koeitchou et le Setchoan, avait en main une force estimée à 150.000 hommes, mais dont les chefs, en ces derniers temps, manifestèrent des velléités d'indépendance. Depuis plusieurs mois d'ailleurs, dans la région de l'ouest, à Tengyué et sur divers points de la frontière birmane, les troupes forment des hordes qui ravagent le pays. En outre, un des anciens subordonnés de Tang Ki Yao, passé aux Cantonais, et établi sur la frontière du Yunnan et du Kouangsi, rassemble et organise des bandes, avec l'aide de Canton et dans l'intention d'intimider Yunnan Fou.

Dans un discours prononcé à Nantchang, le généralissime cantonais Chang Kai Chek passa en revue les forces en présence au début de mars : 510.000 Nordistes contre 500.000 Sudistes — sans tenir compte non plus de l'armée de Ou Pei Fou. Il remarqua seulement que le principal lieutenant de ce dernier, le général Kin Yun Ao, agissait de connivence avec les armées révolutionnaires. De plus, il ne cacha pas que le toupain du Chansi était gagné aux Sudistes.

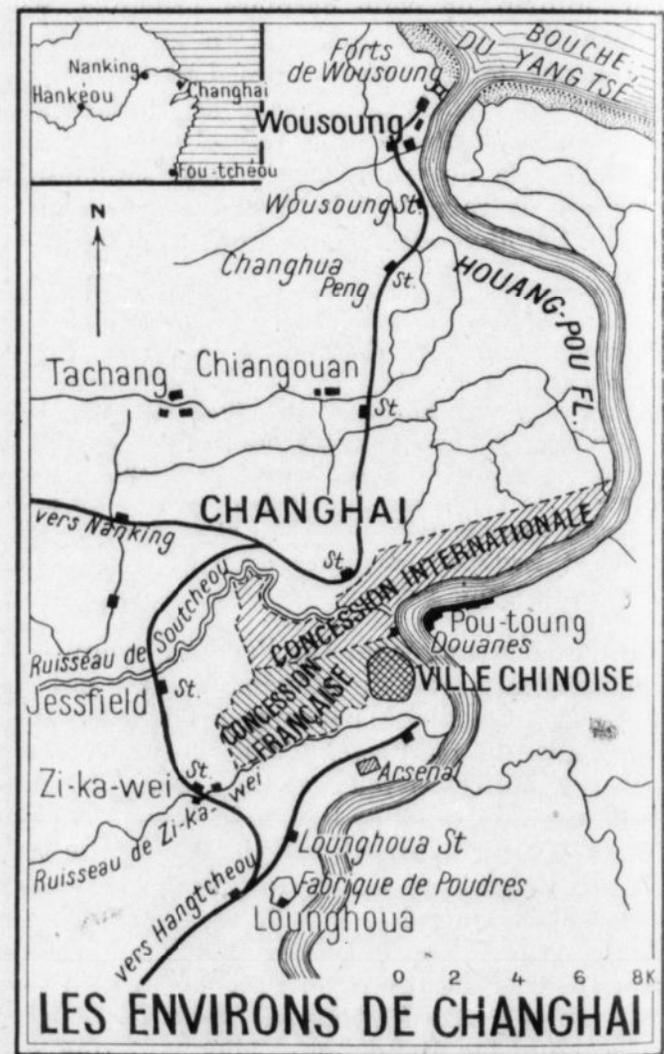
Nos adversaires, disait Chang Kai Chek, forment une masse puissante mais hétérogène. L'armée de Moukden est mieux équipée que la nôtre ; elle s'exerce depuis des années et constitue une force sans égale, non seulement en Chine, mais encore en Extrême-Orient.

Le général Sun Chuan Feng était lui-même un adversaire sérieux. Il avait vingt fois plus d'armes que nous n'en avions. Cependant nous l'avons battu. Pourquoi ? Parce que nous avons l'esprit révolutionnaire, des principes, une discipline, et aussi l'appui de l'opinion.

Mais l'union des vainqueurs du Yangtsé se maintiendra-t-elle devant les difficultés qui vont naître de la victoire même ?

Les événements de Changhai et de Nankin. — Dans la prise du district et de la cité chinoise de Changhai, deux facteurs sont intervenus qu'il faut mettre en évidence : la trahison des nordistes ; l'action révolutionnaire de l'Union générale du travail.

Dans les derniers jours de février, le commandant en chef chantonnais avait donné mission à un de ses généraux nommé Pi Chou Chen



Comité de l'Asie Française

de défendre Changhai. Il s'agissait naturellement de prendre des mesures militaires, mais il importait tout autant d'adopter une politique d'état de siège. On eût dû tenir en respect et maîtriser les agents révolutionnaires et les émeutiers, auxiliaires des Sudistes. Rien ne fut fait

dans ce sens, du jour où Sun Chuan Fang laissa les Chantonais assumer la défense de Changhaï. Toute résistance sérieuse cessa même sur le front. Les forces cantonaises avancèrent sans difficultés. Le bruit courut à Changhaï que le général Pi Chou Chen trahissait. Le 20, on apprit qu'il était effectivement passé aux Sudistes. Et, mieux encore, la rumeur d'une entente secrète entre Tchang Tsong Tchong, commandant en chef des armées du Chantong, installé à Nankin, et le généralissime cantonais apparut vraisemblable, puis fut à demi confirmée. C'est d'ailleurs la seule explication que l'on peut donner de l'entrée sans coup férir de l'ennemi dans Nankin, dans Soutcheou, dans Changhaï, dans toute cette région du bas Yangtsé, couverte, quelques jours auparavant, de troupes venues du Chantong. Cela montre assez que le soldat chinois est incapable de défendre une province dont il n'est pas originaire.

L'association générale du travail groupe les syndicats constitués en ces deux ou trois dernières années dans la région industrielle de Changhaï par des jeunes gens instruits dans les missions chrétiennes ou à l'étranger. En outre, Canton a donné l'exemple de l'organisation syndicale orientée vers des buts politiques, et les professionnels cantonais du boycottage et de la grève sont venus en nombre à Changhaï, ces derniers mois, apportant avec eux la formule du communisme russe.

Nous avons signalé ici, à maintes reprises, les grèves qui éclatèrent dans le centre du Wampou et qui désorganisèrent le travail, principalement dans les filatures anglaises et japonaises. Toutes eurent un caractère politique. Même en période calme, les syndiqués participaient à des opérations révolutionnaires : attentats, coups de main, sabotage de la défense militaire, débâchage de soldats ou d'ouvriers militarisés. Leurs chefs attendaient le moment propice au déclenchement de la grève générale qui, se développant en insurrection, devait renverser le gouvernement nordiste et amener la capitulation de « l'impérialisme » étranger. Le signal attendu se produisit le 19 février. La police de Sun Chuan Fang se montra énergique dans la répression, et même impitoyable. C'est durant ces journées que deux canonnières chinoises passées subitement aux révolutionnaires bombardèrent l'arsenal ; des obus tombèrent dans la concession française, endommageant plusieurs immeubles. On a prétendu par la suite que les canonnières avaient dirigé volontairement leur tir sur les concessions.

A la suite de ce bombardement, le corps diplomatique décida d'adresser un avertissement, et aux autorités de Pékin, et à celles de Changhaï :

En présence des événements militaires qui se déroulent actuellement dans la région de Changhaï et qui peuvent à tout moment avoir des conséquences sérieuses pour la sécurité de la vie et des biens de leurs nationaux res-

pectifs, comme il appert du bombardement du 22 de ce mois, les Représentants Diplomatiques intéressés croient devoir rappeler que la Concession Internationale de Changhaï, comme les autres Concessions en Chine, a été établie en vertu d'accords réguliers avec le gouvernement chinois pour permettre aux étrangers d'y résider librement et d'y exercer leur commerce.

Au cours des luttes de partis dont cette région a été le théâtre, les autorités de la Concession Internationale se sont scrupuleusement abstenues de favoriser aucun des adversaires en présence, et, malgré les difficultés de la situation, elles maintiennent à cet égard la stricte neutralité que leur impose le caractère de cet établissement.

Les Représentants Diplomatiques intéressés sont donc fondés d'attendre de la part des autorités chinoises l'observation de cette même règle; ils comptent que les chefs des armées en présence prendront toutes dispositions utiles pour éviter des incidents qui contraindraient les autorités étrangères à prendre elles-mêmes les mesures indispensables pour assurer la sécurité des biens et des personnes de leurs nationaux.

D'autre part, le ministre de France adressa aux mêmes autorités une déclaration à peu près identique.

Le général Li Pao Chang, commissaire de la défense de Changhaï, agissant au nom du maréchal Sun Chuan Fang, resta finalement maître de la situation. L'Union générale ouvrière donna le 24 février l'ordre de cesser la grève. Au début du mouvement, cette organisation avait publié un manifeste exposant les buts poursuivis :

1° Lutte contre l'impérialisme; 2° Elimination des militaristes; 3° Formation d'un gouvernement du peuple; 4° Liberté de parole et liberté de la presse; 5° Journée de 8 heures; 6° Augmentation des salaires; 7° Reconnaissance des unions; 8° Conditions de travail égales pour les hommes et pour les femmes.

Les journaux chinois, révolutionnaires ou modérés, déclarèrent que le véritable objet de la grève était de « souhaiter la bienvenue aux armées nationalistes ».

La grève cessa à la demande des associations de marchands qui, bien que plus ou moins sympathiques au mouvement, appréhendaient une aggravation des désordres.

La grève est momentanément terminée, déclara l'Union. Nous allons poursuivre nos efforts pour atteindre sûrement les buts fixés.

Ce fut d'autant plus facile que le général Li Pao Chang, qui, dans ces journées, avait fait preuve d'énergie et de prévoyance, dut céder la place au général chantonnais, délégué par le maréchal Tchong Tsong Tchong, définitivement installé à Nankin au lieu et place de Sun Chuan Fang. Comme nous l'avons dit plus haut, le Kiangsou fut perdu, dès qu'il fut placé sous l'autorité militaire du Chantong.

Les éléments révolutionnaires préparèrent en toute sécurité la grève générale qui devait prendre la signification d'un « souhait de bienvenue » à l'arrivée des Cantonais. L'avant-garde de ceux-ci, composée de coulis et d'agitateurs, at-

teignait à peine les murs de la cité chinoise que le signal fut donné de la cessation du travail. Les ouvriers des transports et des postes et télégraphes furent les premiers à marcher. En dépit des excitations des extrémistes, cette manifestation de sympathie à l'égard des Sudistes ne dura pas plus de 48 heures.

L'occupation de Changhai se fit sans graves incidents. Ni dans les concessions ni dans les alentours, l'ordre ne fut réellement troublé ; on ne connut que de vives alertes. Mais assurément, si la vaste agglomération étrangère fut respectée, on le doit moins à la sagesse des vainqueurs et de leurs partisans, les syndiqués et les révolutionnaires, qu'aux sérieuses mesures de défense prises et à la présence de nombreux effectifs sans cesse accrus par de nouveaux débarquements.

A Nankin, l'armée cantonaise a pillé et a tué. Afin de délivrer les étrangers, réfugiés sur l'une des collines de la vaste cité, les croiseurs américains et anglais ouvrirent le feu. La France déplore la mort du R. P. Dugout, assassiné par les Sudistes dans des circonstances qui ne sont pas encore connues.

Aujourd'hui comme autrefois, les étrangers ne sont pas en sécurité dans les « ports ouverts » qui n'ont pas de concessions. Nankin est dans ce cas. Cependant les traités et spécialement le traité français de 1844 avaient reconnu aux puissances le droit de réclamer des concessions dans tous les ports ouverts.

« Depuis plusieurs années, écrivait le R. P. Gaillard il y a trente ans, des étrangers de diverses classes vivent à Nankin... A quel titre? Autorisés, intrus ou tolérés, sous quelle rubrique doit-on les ranger? Qui sont-ils? Sous quel régime, dans quelle situation légale ou juridique résident-ils à Nankin?... Ils résident parmi les indigènes, dans les mêmes conditions que les indigènes et réclamant des droits identiques... »

Il serait plus naturel assurément, pour les étrangers, de vivre librement avec la population indigène que d'être parqués dans un quartier spécial. Mais une concession a cet avantage que l'on peut y organiser une défense militaire. Elle offre d'autres avantages aussi... Car les Chinois ne nous ont pas encore donné la preuve qu'ils sont à même d'assurer, dans leurs agglomérations, la sécurité, l'ordre et la salubrité.

La crise du Parti Kouomintang. — Dès le premier jour, le général commandant les forces sudistes à Changhai, installé avec son état-major à l'arsenal de Kiangnan, déclara dans une proclamation ses sentiments nationalistes, sans la plus légère allusion à des convictions communistes.

Pendant quatre-vingts ans, les impérialistes, sous la protection de traités inégaux, ont rabaisé la Chine à un état de vasselage. Après la révolution de 1911, les impérialistes ont fourni continuellement aux impérialistes chinois des canons et des fusils, grâce auxquels ceux-ci ont

maintenu l'état de guerre pendant ces quinze dernières années. D'une part, les impérialistes étrangers ont enrayé le développement de l'éducation et de l'industrie chinoises; d'autre part, ils se sont assurés des privilèges spéciaux. Mais l'âme chinoise s'est réveillée et Changhai, le plus grand centre commercial de l'Extrême-Orient, deviendra une base puissante, non seulement pour le nationalisme chinois, mais pour la révolution mondiale. Toutefois, le peuple doit faire une distinction entre battre en brèche l'impérialisme et attaquer les étrangers. Il ne doit pas insulter les étrangers ni détruire leurs biens.

Ce général manifesta tout de suite à l'égard des communistes des sentiments assez tièdes. Il se montra peu pressé de reconnaître les syndicats révolutionnaires. Ses soldats reçurent en plusieurs occasions l'ordre de réprimer l'agitation des bandes fanatisées par les agents communistes. Le même esprit de modération relative se refléta dans des proclamations du généralissime Chang Kai Chek : les Chinois furent exhortés à protéger la vie et les biens des étrangers. Il y a, visiblement, dans le parti Kouomintang, une droite et une gauche dont l'opposition s'accuse tous les jours davantage.

C'est récemment que Chang Kai Chek est apparu comme le chef de la droite. Une conférence du comité central exécutif Kouomintang devait avoir lieu, le 1^{er} mars, à Nantchang, capitale du Kiangsi. Les extrémistes insistaient pour qu'elle se tint à Hankéou. Le généralissime repoussait cette proposition, voulant éviter tout contact avec les nombreux agents révolutionnaires et bolcheviks qui sont dans cette ville. La fraction de gauche du comité central siégea seule à Hankéou. Dès ce moment, les communistes se répandirent en accusations contre Chang Kai Chek : « militariste autocrate », « dictateur », « vendu à l'impérialisme »...

Un ancien ministre de la justice du gouvernement central, Hsu Chien, était le plus véhément accusateur du généralissime.

Celui-ci répondit à ces attaques :

Maintenant le parti est si divisé que, lorsqu'un ordre est donné, il est mis en discussion. Je ne m'élève pas contre une alliance avec les communistes. On dit que je me méfie d'eux, c'est inexact. Mais je dois les modérer, s'ils se montrent trop violents. Ils affaibliraient le parti par leur agitation, je ne puis plus les traiter comme par le passé. Des nationalistes de Ouhan veulent développer la propagande du parti, mais elle a atteint ses limites. Je préside le Conseil conjoint du Comité central exécutif et du Bureau Politique et je suis en conséquence à la tête du parti. En cette qualité, je veille à la propagande. On prétend que le comité central exécutif, qui représente le gouvernement de Nantchang, est trop puissant. Mais il y a, à Ouhan, un comité central qui a la prétention de dicter ses volontés au gouvernement. Nous lui avons ordonné de se dissoudre, il n'a pas obéi.

On croyait jusque-là que le gouvernement Kouomintang siégeait à Ouhan. Il n'y a dans cette capitale, formée de trois cités, que le comité général communiste présidé par Hsu Chien, secondé par Eugène Chen ; le véritable gouver-

nement est à Nantchang, avec Chang Kai Chek. Le 7 mars, il devait être transféré à Ouhan. Chang Kai Chek ne vint pas, mais il fit parvenir une déclaration qui exprimait un grand désir de conciliation. Elle ne modifia en rien les sentiments des communistes. Dans la réorganisation du gouvernement sudiste entreprise à Hankéou au début de mars, la fraction de gauche l'emporta définitivement.

La *Pravda*, organe officiel du communisme russe, avait exposé ainsi la situation du Kouomintang :

L'aile droite se compose d'éléments manifestement bourgeois, prêts à se détourner du chemin, à tirer la révolution en arrière, des éléments qui sont pour la lutte révolutionnaire, mais contre la lutte de classe, — qui sont pour la lutte contre la réaction nordiste, mais pour les transactions avec l'impérialisme, — qui sont effrayés par l'intervention commencée et par le réveil des masses prolétariennes. L'aile gauche, forte, reflète les intérêts des masses et se trouve sous l'influence du parti communiste chinois. Ce dernier, encore jeune, exerce une influence énorme.

La *Pravda* a indiqué, en outre, les décisions prises à Hankéou le 15 mars, en conformité avec les directives données par le congrès du Kouomintang, tenu à Canton et dont nous avons précédemment rendu compte. Voici les grandes lignes de la nouvelle organisation du gouvernement Kouomintang :

Le congrès annuel national élit un comité central de 35 membres, qui se réunira tous les trois mois. Ce comité élit un bureau politique de 9 membres et un conseil militaire de 16 membres ; il désigne les commissaires du peuple (affaires étrangères, justice, finances, voies de communication, travail). Le conseil militaire dirige toutes les forces militaires, mais ses décisions doivent être ratifiées par le comité central. Il a à sa tête un bureau de 5 membres.

A ce propos, le *Times* a fait ces justes commentaires :

La réorganisation du Kouomintang a été exécutée suivant un plan soviétique : congrès de tous les Chinois correspondant au congrès de tous les Russes, *politbureau* qui nomme le gouvernement, comité de guerre révolutionnaire sous le contrôle civil. Cette organisation pousse actuellement au genre de violence contre les étrangers que les troupes cantonaises ont exercé à Nankin ; elle crée une fermentation dans la population chinoise de Changhaï et elle plie à sa volonté certains chefs militaires cantonnais qui, voyant leurs forces se soulever contre eux, voudraient agir plus doucement. On ne sait s'il y aura conflit entre les modérés et les extrémistes dans le Kouomintang. Tous les événements récents montrent que les extrémistes font violemment tout leur possible pour entraîner le parti dans la direction qu'ils préfèrent. Avec de tels éléments, de plus longues négociations sont impossibles. La nécessité immédiate est la simple défense. Lorsqu'un nationalisme chinois sincère renaîtra sous une forme organisée, il sera temps de reprendre de sérieuses négociations politiques.

Mais le *Times* se refuse à faire une distinction

entre les divers éléments Kouomintang modérés et révolutionnaires.

Qu'ils appartiennent à la fraction modérée ou à la fraction extrémiste, qu'ils s'intitulent nationalistes, radicaux ou communistes, tous sont unis par le commun désir de faire table rase des traités, des droits et des privilèges étrangers. Ils espéraient évidemment obtenir ce résultat par des méthodes variant du boycottage et de l'intimidation aux attaques directes contre les personnes et les biens des étrangers, exécutées par des réguliers aussi bien que par des irréguliers lors de l'occupation de Nankin. Leurs méthodes ont été mises suffisamment en lumière pour que tout le monde comprenne, sauf les aveugles de parti pris, que le gouvernement britannique a été le premier à prévoir les phases récentes de la révolution chinoise, et à prendre les mesures nécessaires pour défendre ses nationaux, chaque fois qu'il était possible, contre les pires conséquences de la très dangereuse tactique à laquelle les Cantonais ont eu imprudemment recours à l'instigation des agents des soviets.

Le coup de force communiste qui s'est produit à Hankéou le 15 mars a eu des répercussions immédiates sur le Wampou. Le général Chang Kai Chek a été avisé de sa prochaine révocation. Les éléments révolutionnaires de Changhaï lui échappent. L'accusation de modérantisme lui enlève toute autorité. Cédéra-t-il aux extrémistes, maîtres maintenant du parti ? Tentera-t-il de secouer leur joug ?

S'il a une préoccupation, c'est, semble-t-il, de conserver sa situation. Et sans se déclarer pour la politique bolchevique, il essaie de gagner la confiance des extrémistes en rendant les étrangers responsables de l'accentuation révolutionnaire de la politique sudiste. Parlant aux journalistes, le généralissime a déclaré que la présence de vaisseaux de guerre et de contingents étrangers à Changhaï, ainsi que les mesures défensives prises dans les concessions ont produit une impression défavorable parmi les nationalistes. Il eût fallu, dit-il, montrer à ceux-ci que l'on ne doutait pas de leur volonté ni de leur pouvoir de maintenir l'ordre.

Dans une autre déclaration, Chang Kai Chek a annoncé qu'il allait conduire l'armée sudiste jusqu'à Pékin. La prolongation de la guerre est le seul moyen qui lui reste d'éviter la disgrâce.

La politique de Pékin. — L'effondrement de Sun Chuen Fang et la dislocation de l'armée de Ou Pei Fou ont provoqué à Pékin des commentaires malveillants à l'égard des partisans de ces deux personnages. Les ministres de la justice, des finances et de la marine durent démissionner, s'étant toujours montrés favorables aux deux grands chefs militaires déchus. Le président du conseil lui-même, qui tenait d'assez près à Ou Pei Fou, comprit la nécessité de la retraite. L'ancien secrétaire général de la présidence de la république sous Yuan Che Kai, Leang Che Yi, surnommé le « Bouddha de la Richesse », depuis son passage au ministère des communications, au temps de la domination du parti Anfou, pa-

put être l'homme de la situation. Tchang Tso Lin l'a lui-même désigné.

Une autre démission retentissante fut celle de Sun Pao Ki, ambassadeur à Moscou et président de la commission des affaires diplomatiques. Elle ne fut pas maintenue. Tchang Tso Lin tient avant tout à la cohésion des trois commissions qu'il a récemment constituées.

Au conseil de cabinet du 1^{er} mars, le D^r W. Koo, dans la pensée peut-être de tenter quelque chose pour se maintenir au pouvoir, fit état du rapport du commissaire des affaires étrangères de Changhai dans lequel il était dit que les Anglais, en érigeant des travaux de défense en dehors de la concession internationale, empiètent sur les droits souverains de la Chine.

Le courant nationaliste est très fort à Pékin depuis que les Cantonais sont sur le Yangtsé. Plus un gouvernement invoquera la souveraineté chinoise, plus il aura d'autorité et de prestige. Dans le programme de restauration de l'Etat, élaboré par la commission des affaires civiles, présidée par Leang Che Yi, plusieurs parties sont inspirées par la volonté de libérer la Chine de toutes les entraves des traités. Ce programme comprend neuf points :

1^o Stimulation de l'esprit de démocratie et réduction de l'oppression militaire;

2^o Développement de l'ancienne civilisation chinoise et encouragement de la morale du peuple;

3^o Recouvrement des droits souverains perdus et révision avec les puissances de tous les traités inégaux;

4^o Amélioration de l'économie sociale en s'occupant spécialement du développement des relations amicales entre le travail et le capital;

5^o Développement des études populaires pratiques et encouragement de l'enseignement technique;

6^o Colonisation des districts frontières de la Chine;

7^o Etablissement du gouvernement local autonome;

8^o Préservation de la souveraineté chinoise et de tout ce qui est dû au peuple chinois;

9^o Réorganisation du gouvernement civil et amélioration de la discipline officielle.

Ce programme met en lumière la nouvelle politique de Pékin-Moukden, qui est d'opposer, aux revendications des Kouomintang, une doctrine nationaliste d'esprit proprement chinois.

La suppression du Culte de Confucius. — On avait remarqué dans le *Journal de la Jeune Chine*, il y a quelques années, ces réflexions :

Le culte de Confucius fut un obstacle à la liberté de penser. Aucun progrès n'était possible. On ne pouvait rien retrancher ou ajouter au Texte.

La *Revue des Jeunes*, autre organe des réformateurs, écrivait :

Les Chinois furent à l'origine une race positive et pratique. La dynastie Tcheou les fit verser dans l'idéologie, et les Han supprimèrent la liberté de penser et nous livrèrent à la secte confucéenne. Toutes nos institutions d'avant la république dérivèrent en droite ligne ou des Tcheou ou des Han.

Combattre le confucianisme, c'était, aux yeux des réformateurs, une mesure de salut public. Aujourd'hui, les Sudistes vainqueurs mettent en application cette recommandation : ils viennent d'abolir le culte de Confucius, c'est-à-dire l'ensemble des cérémonies par lesquelles le Chinois honore son grand philosophe. Un décret a été publié dans tout le territoire sudiste, ordonnant que les fonds destinés aux cérémonies célébrées dans les temples de Confucius soient, à l'avenir, consacrés à l'éducation.

Cette mesure aurait été inspirée par un magistrat du nom de Chen, de la province du Houpei. Celui-ci, rapporte-t-on, a adressé au gouvernement nationaliste une requête dans laquelle il énumère les maux produits par la doctrine de Confucius, « qui a toujours été employée par les autorités comme un outil avec lequel elles ont subjugué le peuple et empêché l'éclosion de nouvelles idées ».

« Le Confucianisme n'est qu'un amas de sottises et ne convient nullement à la société moderne. »

Mais, ce qui est plus fâcheux, cette même province du Houpei a remplacé le confucianisme par le léninisme. Plusieurs sociétés enseignent la vie de Lénine, « ce grand chef de l'humanité, un de ces hommes qui n'apparaissent qu'une fois en plusieurs siècles » ; elles exposent et propagent les principes du bolchevisme, « la seule doctrine révolutionnaire, solide et bonne ».

Il se fait en Chine une révolution morale, peu visible et plus désastreuse que la révolution matérielle qui s'opère sous nos yeux.

Le Commerce Sino-Américain. — Les importations de Chine aux Etats-Unis pendant l'année 1926 sont montées à la somme de 158.100.000 dollars or, divisée comme suit : Exportations de Chine : 143.100.000 dollars ; exportations de Hongkong : 12.000.000 dollars ; exportations de Dairen : 3.000.000 dollars.

Les exportations des Etats-Unis en Chine pendant la même période sont montées à la somme de 129.200.000 dollars or, soit : Exportations en Chine : 110.000.000 dollars ; exportations à Hongkong : 13.000.000 dollars ; exportations à Dairen : 5.000.000 dollars.

Ajoutons qu'en 1925 les exportations de Chine aux Etats-Unis avaient atteint la somme de 190.200.000 dollars or et les exportations des Etats-Unis en Chine, 113.604.000 dollars or.

L'Institut des Hautes Etudes Chinoises. — Le 3 mars ont commencé les cours et conférences de l'Institut des Hautes Etudes Chinoises. Il convient d'en reproduire ici la liste pour l'année 1927, comme nous l'avons déjà fait pour l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris.

Les enseignements de l'Institut lui-même comportent des cours et des conférences, et sont donnés dans différents établissements dont nous in-

diquons le nom à la suite même du sujet du cours.

Cours de Civilisation chinoise. M. Granet, professeur : I. Introduction à l'étude de la philosophie dite taoïste (le mardi, à la Sorbonne) ; — II. Etude de textes ethnographiques empruntés aux historiens chinois (le mercredi, à la Sorbonne) ; — III. Exercices de traduction, travaux pratiques et préparation au certificat de civilisation chinoise (le mercredi, à la Sorbonne) ;

Cours de Philologie, Littérature et Art chinois. M. Pelliot, professeur : I. Sources et répertoires à utiliser pour un sinologue (le jeudi, à l'École des Hautes Etudes, Sciences historiques) ; — II. Introduction à l'étude de l'art chinois ancien (le lundi, à l'École des Hautes Etudes, Sciences religieuses) ;

Cours d'Esthétique chinoise. M. Laloy, chargé de cours : Doctrines et théories chinoises sur la musique, exposé historique et explication de textes (le jeudi, à l'École des Langues orientales vivantes) ;

Cours d'Histoire économique de la Chine moderne et contemporaine. M. Mestre, chargé de cours : La contribution volontaire récompensée, étude sur les finances de la dynastie mandchoue (le mardi, à l'École des Langues Orientales vivantes) ;

Cours d'Histoire politique et diplomatique de la Chine contemporaine. M. Dubarbier, chargé de cours : La Chine à la Conférence de Washington (les mardis et vendredis, à l'École des Langues Orientales vivantes).

A ces cinq cours s'ajoutent cinq séries de conférences dont voici les sujets :

I. Le théâtre chinois contemporain, par M. Mien Tcheng (6 conférences, le samedi, à l'École des Langues Orientales vivantes) ;

II. Les cérémonies bouddhiques du culte des morts en Chine, par M. Urzyluski (6 conférences le samedi, à l'École des Langues Orientales vivantes) ;

III. La Chine et les Puissances, par M. Duboscq (6 conférences, le samedi, à la Faculté de Droit) ;

IV. L'Esprit du Droit chinois, par M. Escarra (6 conférences, le samedi et le lundi, à la Faculté de Droit) ;

V. Peste, Lèpre, Tuberculose et Syphilis, Maladies du tube digestif et ses annexes, en particulier par helminthes, par le Dr Marcel Léger (5 conférences, le vendredi, à l'Institut Pasteur) ; — Alimentation des Chinois et leur hygiène générale, par le Dr Gauducheau (1 conférence, le vendredi, à l'Institut Pasteur).

A la liste de ces cours et conférences, qui constituent l'enseignement propre de l'Institut des Hautes Etudes Chinoises, est annexée la liste des Enseignements relatifs à la Chine donnés dans les Etablissements d'Enseignement Supérieur publics de Paris. Nous la reproduisons ici.

I. *Ecole des Langues Orientales vivantes.* Langue chinoise : M. Vissière, professeur ; M. Mien Tcheng, répétiteur. — Géographie, Histoire et Institutions des États de l'Extrême-Orient : M. Granet, professeur. — Littérature chinoise (cours libre) : M. Margouliès.

II. *Ecole du Louvre.* Histoire des Arts de l'Asie : M. Salles (L'Art en Chine).

III. *Collège de France.* Langue et Littérature chinoises : M. Maspéro, professeur (Explication du *T'ien wen* de K'iu Yuan ; — La formation des légendes relatives à Lao Tseu, avant les T'ang). — Langues, Histoire et Archéologie de l'Asie centrale. M. Pelliot, professeur (Les Etrangers en Chine à l'époque mongole ; — Etude de textes mongols des XIII^e et XIV^e siècles).

IV. *Ecole pratique des Hautes Etudes (sciences religieuses).* Religions de l'Extrême-Orient. M. Granet, professeur (Etude du calendrier de King Tch'ou ; — Etude de textes taoïstes).

JAPON

La politique chinoise de Tokyo. — Nous avons indiqué, dans la dernière chronique du Japon, en nous référant aux discours du président du conseil et du ministre des affaires étrangères à la Diète, les grandes lignes de la politique chinoise du gouvernement de Tokyo. Depuis lors, on a eu connaissance d'un nouveau discours du baron Shidehara prononcé à la Chambre Haute en réponse à plusieurs interpellations sur la situation en Chine. Les Pairs ont toujours suivi avec beaucoup d'attention la marche des événements dans le grand pays voisin, conseillant au gouvernement d'agir d'une manière réaliste, exactement conforme aux intérêts japonais. En 1915, les 21 demandes du marquis Okouma et du vicomte Kato avaient été approuvées, sinon inspirées, par la Chambre des Pairs. Aujourd'hui, celle-ci désire que le gouvernement ne heurte en rien les susceptibilités chinoises ; toutefois elle le met en garde contre une confiance exagérée.

Le ministre des affaires étrangères, baron Shidehara, a rassuré les Pairs sur ce point. Il a déclaré que « la politique de non-intervention du Japon en Chine ne néglige pas la protection nécessaire des droits et des intérêts japonais. Le gouvernement aurait à examiner de nouveau la situation, au cas où la Chine essaierait de recouvrer les concessions par la force des armes ».

Quant à la politique de coopération avec les puissances, le ministre a expliqué qu'elle était « plus morale que matérielle ». Il est permis au Japon d'avoir des idées différentes de celles des autres puissances sur les questions qui se posent.

Des membres de la Chambre Haute avaient demandé au ministre d'intervenir auprès de la Chine et de la Russie pour obtenir d'elles une déclaration reconnaissant formellement les intérêts du Japon en Mandchourie et en Mongolie. Le baron Shidehara répondit qu'une démarche de cette nature n'était pas nécessaire. L'assurance que le Japon obtiendrait serait sans grande utilité.

Durant ces dernières semaines, le Japon a dû prendre les mesures qu'il avait prévues dans le cas seulement où ses intérêts seraient menacés. Les forces navales qu'il a envoyées dans les eaux chinoises sont considérables. Le 26 janvier, M. Shidehara avait fait connaître à l'ambassadeur d'Angleterre que le Japon ne pouvait pas accueillir la proposition britannique qui l'invitait à se joindre à l'Angleterre pour assurer la protection de Changhai. Il avait fait une communication analogue aux Soviets qui l'avaient questionné

sur ce point. Le gouvernement de Tokyo a renoncé aujourd'hui à cette politique de stricte expectative. Le pillage du consulat japonais à Nankin est un fait qui suffit à justifier cette nouvelle attitude. Il faut noter aussi que, si l'opinion approuve le gouvernement de ne pas s'engager dans une coopération étroite avec les puissances, elle lui demande de réprimer les excès des nationalistes.

Un conflit entre Tokyo et Moukden. — Un conflit existe depuis quelque temps entre le gouvernement du Kouantoung — Mandchourie méridionale ou japonaise — et le gouvernement chinois de Moukden. Celui-ci, pour maintenir la valeur du tai-yuan, chasse de la Mandchourie du nord tout le papier monnaie japonais en circulation. L'administrateur général, directement placé sous les ordres de Tchang Tso Lin, a fait signer par ce dernier un édit qui renforce les mesures déjà prises pour se libérer de la prépondérance du yen dans les échanges :

1° Toutes les chambres de commerce du Nord Mandchourie déclareront au Bureau de l'administrateur la quantité de monnaie et les stocks de grains que possèdent les membres commerçants ;

2° Tous les négociants demanderont l'approbation de l'administrateur s'ils veulent expédier de l'argent étranger de villes telles que Changchun, Manchuli et Suifengho, mais on n'impose aucune limite aux envois d'argent par mandat ;

3° Des mesures immédiates seront prises en ce qui concerne les stocks de grains et les billets étrangers ;

4° Des inspections seront envoyées dans chaque magasin dans ce but et les Chambres de Commerce informeront les négociants de la politique désormais adoptée par les autorités.

En outre, les chambres de commerce chinoises ont été invitées à faire des propositions sur l'emploi exclusif du tai-yuan comme unité monétaire pour le paiement des locations d'autos, voitures et autres moyens de transport.

Tout récemment, enfin, le gouvernement de Moukden a prohibé l'échange du tai-yuan contre le papier monnaie japonais. La raison invoquée pour justifier cette politique monétaire est que la valeur du tai-yuan ayant considérablement baissé en peu de temps, il y a nécessité, pour éviter un effondrement complet, d'expulser tous les billets qui lui font concurrence. Mais le yen seul est visé, et c'est pourquoi, dans divers milieux, on croit que Moukden projette de saper l'influence et l'autorité des Japonais en Mandchourie avec ce but dernier : la reprise de leurs concessions.

Le consul général du Japon à Harbin a demandé à son gouvernement des instructions. D'autre part, le consul du Japon à Moukden a été appelé à Tokyo pour donner des explications sur l'hostilité de la Mandchourie à l'égard du

yen. Il semble que l'attitude de Tokyo ne penche pas vers la conciliation. Le Japon ne peut admettre cette offensive contre son signe monétaire dans une région où ses intérêts sont si grands.

On voit l'importance, étant donné surtout les circonstances actuelles, de ce conflit qui indique un changement sérieux dans les relations, jusqu'ici amicales et même très étroites, entre Tokyo et Moukden.

Menées communistes et complot. — La police japonaise surveille de très près les groupements communistes de Kobé, considérés comme particulièrement dangereux. Alors que le nombre des anarchistes diminue, les disciples de Moscou semblent prendre de l'influence, peut-être à la faveur des événements de Chine. Un journal d'Osaka estime que les chefs de ces sociétés sont peu nombreux, une trentaine, mais que leurs troupes se composent de plusieurs centaines d'individus, la plupart comprenant à peine ce qu'on attend d'eux.

Le parti communiste japonais s'efforce surtout d'obtenir l'adhésion à leur cause des *étas*, sorte de parias, que les statistiques officielles évaluent à 2 millions d'individus.

Les avis diffèrent sur l'origine des *étas*. Suivant l'opinion la plus généralement admise, ils seraient les descendants d'anciens esclaves ou d'anciens prisonniers de guerre. Pendant longtemps, et encore même aujourd'hui, ils s'adonnèrent à des métiers jugés vils : équarisseurs, bouchers, corroyeurs, peaussiers. En ces dernières années, le mépris de la société vis-à-vis de ces parias s'est bien atténué. Un *éta* peut parvenir à toutes les situations. On connaît des membres de cette caste, autrefois ignominieuse, qui sont aujourd'hui à la tête d'importantes affaires commerciales ou qui même sont parvenus à conquérir des titres universitaires. Mais la masse reste misérable et est plus ou moins tenue à l'écart de la société. C'est sur elle que s'exerce la propagande des communistes.

On a précisément appris, dans le courant de mars, la découverte à Fukuoka, dans l'île Kyûshû, d'un complot monté par une association qui lutte pour obtenir une égalité complète de traitement entre les *étas* et les autres nationaux. Des jeunes gens ayant été victimes de brimades au régiment, en raison de leur origine suspecte, l'association de défense des *étas* projeta de faire sauter les casernes.

La Loi reconnaissant aux étrangers la propriété du sol. — Au cours d'un déjeuner qui lui fut récemment offert par la chambre de commerce de Saint-Louis, M. Matsudaira, ambassadeur du Japon aux États-Unis, parla de la loi sur la propriété du sol votée par les chambres en 1925 et promulguée l'an dernier par le prince régent, aujourd'hui empereur. M. Matsudaira dit à ses hôtes américains que la nouvelle loi permet aux

citoyens et aux sociétés commerciales et industrielles de n'importe quelle nation de posséder du terrain « en propriété libre » au Japon. Mais il remarqua que des mesures pourraient être prises lorsqu'il s'agirait de citoyens ou de sociétés d'une nation étrangère ou d'une partie quelconque d'une nation qui refuse ou restreint le droit de propriété aux Japonais. L'allusion était claire. Aussi l'ambassadeur s'empressa-t-il d'ajouter que, dans l'application de la loi, le gouvernement japonais a l'intention de suivre une politique libérale.

Ce n'est pas une raison parce que les Etats-Unis interdisent aux Japonais le droit de posséder des terres en Amérique pour que le Japon use de représailles envers eux.

La loi cependant est formelle en ce sens. En voici le texte directement traduit du japonais et qui n'a pas encore été donné dans son entier :

ARTICLE PREMIER. — Des prohibitions, des conditions identiques ou analogues ou encore des restrictions peuvent être formulées par décret impérial, en ce qui concerne la jouissance des droits de propriété au Japon concédés à des étrangers ou à des sociétés étrangères dans le cas où ils ressortissent de pays qui interdisent ou qui astreignent à des conditions ou fixent des restrictions quant à la jouissance par des Japonais ou des sociétés japonaises de leurs droits de propriété.

ART. 2. — Les Japonais ou les sociétés japonaises dont plus de la moitié des membres ou administrateurs, ou dont plus de la moitié des capitaux, ou dans lesquels plus de la moitié des voix appartiennent à des étrangers ou des sociétés étrangères de la catégorie spécifiée dans l'article précédent seront considérés, en conformité des stipulations insérées en la matière par décret impérial, comme sociétés du ou des pays auxquels lesdits étrangers ou sociétés étrangères appartiennent, et les stipulations de l'article précédent leur seront applicables.

ART. 3. — Dans l'application de la présente loi, toute partie d'un pays étranger qui dispose du pouvoir législatif en ce qui concerne la propriété sera considérée comme pays étranger.

ART. 4. — La prohibition, ou l'imposition de conditions ou de restrictions, l'acquisition de droits concernant la propriété des étrangers ou des sociétés étrangères dans les districts dont l'importance est vitale au point de vue de la défense nationale, peuvent être mises en vigueur au moyen d'un décret impérial.

Nomenclature des régions visées dans le précédent paragraphe sera donnée par décret impérial.

ART. 5. — Les stipulations de l'article précédent seront appliquées aux sociétés japonaises dont la moitié des membres ou des administrateurs, ou dont la moitié des capitaux, ou dans lesquelles la majorité des voix appartiennent à des étrangers ou à des sociétés étrangères.

ART. 6. — Dans le cas où une personne ou une société cesse d'être capable de jouir de ses droits de propriété en vertu de la présente loi, elle devra effectuer la cession de ses droits dans une année.

Relations intellectuelles franco-japonaises. —

Vers la fin de la guerre, les Japonais se montrèrent très curieux de tout ce qui était français : ils s'intéressèrent surtout à nos idées, à notre culture, à nos productions intellectuelles. On remarqua alors dans le monde des étudiants,

et même parmi des hommes d'âge, le désir d'apprendre la langue française. Le gouvernement, entraîné par ce mouvement de l'opinion, développa l'enseignement du français et le mit au programme des lycées supérieurs qui préparent aux universités.

Une revue satisfait cette curiosité de la civilisation et de l'esprit français et aida à la reprise des relations intellectuelles entre la France et le Japon. Ce fut l'*Information d'Extrême-Orient*, fondée sous les auspices de M. l'ambassadeur Regnault et publiée à Tokio, dans les deux langues, par M. Albert Maybon. Mais, sans la nomination de M. Paul Claudel à l'ambassade de France, il eût peut-être été difficile d'aller au delà du but atteint. Le nom de l'auteur de la *Connaissance de l'Est* était depuis longtemps connu dans les milieux littéraires japonais. Or ceux-ci ont, par le moyen de la presse et des revues, si nombreuses à Tokio, une influence sur l'opinion. L'arrivée de M. Paul Claudel, en novembre 1921, fut saluée par des articles enthousiastes. La France bénéficia de cette popularité.

Le nouvel ambassadeur encouragea les initiatives des jeunes Japonais désireux de s'initier à la langue et à la culture françaises; et il s'attacha à la réalisation d'un projet dont M. Regnault eut, croyons-nous, le premier l'idée. Il avait été question à l'origine de faire un Institut Français. En 1920, un comité pour la création d'une « Maison de France » se constitua en partie sur l'initiative de M. Joubin, recteur de l'Université de Lyon, en mission au Japon. On se heurta longtemps aux difficultés matérielles et financières. Enfin un banquier japonais, M. Murai, mit à la disposition du comité une maison pour servir de logement aux membres de la future institution. Il fit ce don généreux avec l'espoir, dit-il, de voir le Japon et la France se comprendre et mieux s'aimer.

La Maison de France eut d'abord à sa tête M. A. Foucher. M. Sylvain Lévi en est actuellement l'hôte. D'autre part, une succursale de la Maison de France vient de s'ouvrir à Kyoto, grâce aux libéralités de M. Inabata, membre de la Chambre des Pairs.

Enfin, piqué d'émulation, un riche Japonais, M. Jirohachi Satsuma, a récemment signé dans le cabinet de M. Charléty, recteur de l'Université de Paris, l'acte de donation d'une somme de 3.850.000 francs destinée à la construction et au fonctionnement, dans la Cité universitaire, d'un immeuble réservé aux étudiants japonais de Paris, ainsi qu'aux professeurs, médecins ou savants japonais venant faire à Paris des travaux de recherches ou des études complémentaires. Par une attention particulièrement délicate, il a été stipulé que les chambres qui se trouveraient disponibles seront exclusivement réservées à des étudiants français choisis de préférence parmi ceux faisant des études sur le Japon ou l'Extrême-Orient.

C'est (on ne saurait l'oublier) durant la présence de M. Paul Claudel à Tokio que les moyens se sont offerts de réaliser des projets conçus en vue d'assurer entre les deux pays des relations intellectuelles régulières et plus intimes.

A la veille du départ de M. Claudel pour Washington, en février dernier, de nombreuses réceptions ont eu lieu à la Maison de France, à la Société Franco-Japonaise, au Club Industriel. Des discours ont été prononcés par le vicomte Shibusawa, le baron Furuichi, le vicomte Soga pour remercier l'ambassadeur de son œuvre de rapprochement.

Tremblement de terre. — Au début de mars, un violent tremblement de terre s'est produit au sud-ouest du Hondo, dans les provinces de Tango et de Tamba et dans la province de Yamashiro ou département de Kyoto. Le séisme a eu son centre au voisinage du volcan Kumanoyama et a causé les plus grands dégâts dans le district de Tango, où l'on compte près de 3.000 morts et des milliers de blessés ; quatre sous-préfectures du département de Kyoto ont particulièrement souffert, avec plus de 6.000 maisons détruites et plus de 2.000 tués. A Kobé et à Osaka, les dégâts n'ont pas été sérieux.

La province de Tango est couverte de petits villages dont les habitants sont employés à la sériciculture. Ces hameaux ont tous été détruits, et la plupart des morts ont été causés par les incendies, les effondrements de maisons et la chute des tuiles. Peu après la secousse, une forte tempête de neige sévit sur la région et renversa les abris hâtivement construits. Un grand nombre de blessés moururent de froid. Les secours furent lents à venir par suite de l'interruption des communications ferroviaires. Des automobiles et des avions employés par les services de secours rendirent de grands services.

Ce tremblement de terre est le plus violent qui se soit produit dans le Japon occidental depuis 1854.

ASIE ANGLAISE

Tendances séparatistes en Birmanie. — Sir Basil Blackett, ministre des Finances du Gouvernement de l'Inde, s'est rendu à Rangoon en octobre dernier. Dans son discours, M. Gray, président de la Chambre de Commerce, a déclaré que « l'agitation en vue de la séparation de la Birmanie d'avec l'Empire britannique ne ferait que s'accroître » ; le monde commercial ne favorisera pas ce mouvement si on lui prouve que le pays « reçoit autant pour son argent en restant une province de l'Inde qu'il le ferait en devenant une unité indépendante » ; actuellement, l'impression générale est qu'il n'en est pas ainsi. La Birmanie a le droit de demander au Tré-

sor d'être aussi bien traitée que les autres provinces, et même mieux, vu la situation arriérée qu'elle occupe au point de vue des routes, des chemins de fer, des hôpitaux et des édifices publics ; l'Inde a dépensé pour elle-même de grosses sommes, elle ne doit pas refuser à la Birmanie les avantages dont elle jouit.

Sir Basil Blackett répondit que le gouvernement de l'Inde désirait vivement faire tout le possible pour développer les riches ressources de la Birmanie ; celle-ci n'aurait rien à gagner à se séparer de l'Inde. Les autonomistes birmanes se contenteront-ils d'une réponse aussi vague ?

Dans un article de tête en date du 26 novembre, le *Times* fait un aveu digne d'être noté :

Peu de pays en Asie possèdent de plus grandes ressources naturelles que la Birmanie ; mais ces ressources ne pourront pas être pleinement exploitées tant que cette province n'aura pas été dotée d'un réseau beaucoup plus étendu de routes et de voies ferrées... La région septentrionale a un pressant besoin de bonnes routes... Une contribution importante — peut être trop importante (1) — au budget général de l'Inde a entravé le développement des voies de communication de la Birmanie.

Au cinéma. — Il y a à Rangoon neuf ou dix salles de cinéma ; on y passe des films américains, susceptibles de laisser les spectateurs, Birmanes, Indiens, Chinois, sous l'impression qu'aucun pays, pas même l'Angleterre, ne vient à la cheville des Etats-Unis. Passant devant l'une de ces salles, le correspondant du *Times* fut attiré par un titre : *Le villageois* ; il entra et, à sa grande surprise, vit se dérouler une histoire campagnarde... birmane. L'intrigue est simple : un jeune homme aime une jeune fille, un *myook* (magistrat) en vacances dans le village s'éprend de celle-ci, éblouit la tante de ses richesses et obtient son consentement ; le mariage va se célébrer ; l'amoureux enlève sa dulcinée, mais on les rattrape dans la jungle et on la ramène au *myook* ; au moment de les unir, on découvre que ce dernier est un chef de *dacoits* déguisé ; lui et ses gens se jettent sur les invités, parés de leurs plus beaux atours et de leurs bijoux ; le jeune villageois arrive, s'empare du brigand recherché par la police, touche la prime et épouse sa fiancée.

L'intérêt de ce film banal, c'est que tout y est birman : le paysage, les acteurs, et l'auteur. Celui-ci, M. Maung Shwe Yo, joue le principal rôle. Son père, M. U. Ba Nyun, en est à son huitième film depuis quatre ans ; le premier, *Echos des solitudes*, excita une intense curiosité ; tous ont attiré un nombreux public ; certains indigènes mettaient leurs vêtements en gage, et l'un jusqu'à sa moustiquaire, pour se procurer un billet, la colonie européenne elle-même a assisté aux représentations. Tous ces films ont pour sujet la Birmanie, ancienne et moderne.

(1) C'est nous qui soulignons.

Le studio, fort bien installé, est situé en pleine jungle. On ne manque pas d'acteurs ni de figurants, surtout du beau sexe : les jeunes Birmanes, qui gagnent 8 pence par jour à fabriquer des cigares, sont heureuses de trouver là un travail moins monotone et plus rémunérateur.

Il serait intéressant et utile, fait remarquer le correspondant du *Times*, de montrer ces films en Angleterre : le public pourrait s'initier ainsi exactement à la vie orientale.

Un Anglo-Sarawakien. — Le 9 décembre dernier est mort à Londres, à l'âge de 47 ans, à la suite d'une opération, le capitaine H. K. Brocke, *tuan bounsou* de Saravak (Bornéo). C'était le petit-neveu de sir James Brocke, premier radjah anglais de Saravak ; son père, sir Charles, vint dans ce pays en 1844 et épousa la *rani* Margaret, auteur de livres charmants. Il avait pour frères Ch. Vyner, radjah actuel, et Bertram, *touan mouda*. Il se distingua durant la guerre sur le front français ; malade, il fut envoyé à Khar-toum, puis à la frontière du Congo belge ; après la guerre, il se retira à Sunninghill, près d'Ascot, et s'occupa de cinéma.

Bibliographie

GASTON MASPÉRO : *La Chine*, Nouvelle édition mise à jour. Paris, Delagrave, 1925 ; 2 vol. in-18 de XX-310 et 259 pages.

Plus que jamais, la Chine est à l'ordre du jour ; aussi est-ce le moment de signaler ici les ouvrages récents qui sont le plus susceptibles d'en faire connaître le passé et comprendre le présent. C'est le cas pour *la Chine* de M. Gaston Maspéro, un bel ouvrage de la « Bibliothèque d'Histoire et de Politique », dont la première édition, datant de 1918, a été couronnée par l'Académie française et dont une nouvelle édition, mise à jour (c'est-à-dire continuée jusqu'au mois de juin 1925), a paru naguère avec une préface de M. André Duboscq. Dédiée à la mémoire de notre cher et toujours regretté Henri Cordier, portant en épigraphe ces mots de Sun Yat-sen : « La Chine sera le principal champ de bataille des puissances qui luttent pour la priorité en Asie », cette nouvelle édition ne compte plus un seul tome, mais bien deux ; telle qu'elle est aujourd'hui, elle constitue le meilleur ouvrage auquel puisse recourir celui qui veut comprendre ou essayer de comprendre les événements dont nous sommes les témoins et se faire une idée générale du pays et de ses habitants, de l'histoire et de la constitution sociale de la Chine. Pas d'unité géographique, ni d'unité historique, ni non plus d'unité politique et sociale, voilà ce que commence par proclamer M. Maspéro, avant de raconter, — résumant ainsi les travaux de Henri Cordier et en dégagant les données essentielles, — les relations de la Chine avec les pays étrangers, puis les faits les plus récents, cette histoire contemporaine où, l'isolement de la contrée ayant cessé, se trouvent en si étroite connexion les événements de politique intérieure et les faits de politique étrangère. Le tome II de *la Chine* est exclusivement consacré à cette histoire, depuis la guerre russo-japonaise jusqu'à une époque toute proche de nous,

grâce à l'addition de trois chapitres nouveaux, faisant plus de 100 pages. Il se termine, en épilogue, par un acte de foi dans les « possibilités » politiques et sociales de la Chine. « Quarante ans ont suffi au Japon pour s'initier à la civilisation occidentale au point de vaincre sur les champs de bataille une des nations européennes que l'on plaçait alors parmi les plus puissantes. *La Chine, si elle veut résolument soutenir le même effort, en trouvera sans doute les moyens : Il ne lui suffit que de le vouloir.* » Voilà ce que déclare M. Georges Maspéro à la p. 240 du tome II.

Or, ne l'oublions pas, M. Maspéro connaît les populations chinoises. Pendant vingt-deux ans, comme administrateur des services civils de l'Indochine, il s'est trouvé en contact immédiat avec elles ; il les a administrées, il s'y est intéressé, a été frappé de leur sérieux, de leur application et de leur endurance. Il a, par conséquent, le droit de porter un jugement sur elles, surtout quand il le fait avec la prudence toute scientifique dont il a trouvé l'héritage dans les traditions paternelles. « En ce pays plus que partout ailleurs, il est dangereux de vouloir prédire l'avenir, écrit-il encore (t. II, p. 234), et je me garderai bien d'y essayer. » Du moins, en bon patriote, affirme-t-il que la France doit jouer un beau rôle auprès de la jeune République chinoise, « celui qu'elle a tenu au Japon par ses instructeurs et ses conseillers techniques ». Voici les derniers mots de son épilogue : « Notre pays peut et doit servir d'éducateur et de conseil au peuple chinois, l'aider, de son appui moral, de son expérience, de ses ressources financières et industrielles, à faire de la Chine une grande nation amie et alliée ».

On regrette qu'un tel ouvrage, dont la Table des Matières est bien détaillée et dont l'Index alphabétique est très soigneusement établi, ne soit pas accompagné de quelques croquis géographiques, ethnologiques, économiques et historiques. Puisse l'excellent directeur de la « Bibliothèque d'Histoire et de Politique » les obtenir de l'éditeur pour la troisième édition de *la Chine*.

GEORGES DUBACHIER : *La Chine contemporaine politique et économique*. Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1926, in-8 de 8-373 pages.

« Faire un exposé aussi complet que possible de la Chine contemporaine » au double point de vue politique et économique, tel est le but que s'est proposé M. Georges Dubachier en écrivant l'ouvrage dont on vient de lire le titre. L'entreprise n'était pas sans péril, par suite de l'immensité de l'Empire et de la complexité des événements, souvent contradictoires en apparence, qui s'y sont produits ; mais M. Dubachier sait voir les choses de haut, dominer les faits et dégager les vues générales ; aussi a-t-il pu faire un exposé très intéressant, et qui sera très utile. Je ne lui adresserai qu'un reproche ; pour nous, M. Dubachier eût dû, dans un chapitre d'introduction, déterminer strictement son objet au point de vue géographique et montrer ce qu'était la Chine au moment où, en 1898, l'empereur Kouang-siu a tenté d'introduire les premières réformes. Le point de départ est excellent ; mais une large esquisse de la situation politique et économique de la vieille Chine, plus développée que les quelques lignes de la p. 1, eût rendu service et permis d'utiles comparaisons, parfois même éclairé certains points de l'exposé. Cette réserve faite, ou plutôt ce regret exprimé — on peut du reste combler cette lacune à l'aide de *la Chine* de M. Georges Maspéro, — il ne nous reste qu'à dire tout le bien que nous pensons de *la Chine contemporaine politique et économique*.

Bien que faits politiques et faits économiques réagissent constamment les uns sur les autres, l'auteur a, pour la clarté de son exposé, divisé son ouvrage en deux parties.

Il expose d'abord (p. 1-173) ce que fut durant le dernier quart de siècle (1898-début de 1925), la politique chinoise, en insistant surtout sur le caractère des hommes, la tendance des partis et l'esprit des diverses constitutions. Passant ensuite au côté économique, il s'occupe successivement des finances, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des communications, après avoir, avant toute étude, fait connaître les nouvelles divisions administratives du pays (p. 201-329).

Un chapitre sur les Etrangers en Chine complète cette seconde partie et contribue pour sa part à préparer la conclusion, datée de décembre 1925, dans laquelle M. Dubarbier se plaît à faire ressortir que la Chine de 1925 n'est plus une, et après avoir esquissé la situation politique du moment, montre en elle « une grande maison en ruines dont les habitants, frères ennemis, démolissent l'intérieur pour se tailler la plus belle place aux dépens du voisin » (p. 350-352), et dont, cependant, — étrange paradoxe ! — le commerce et l'industrie vont progressant d'année en année. L'explication de cette anomalie, M. Dubarbier la voit très justement dans le fait que « le pays et le peuple n'ont pas les dirigeants qu'ils méritent » (p. 354), et ce lui est une raison pour dire, en terminant que, si « la Chine de 1925, c'est l'homme malade... ce malade est plein de ressources » et veut qu'on s'occupe de lui, qu'on le soigne, qu'on lui vienne en aide (p. 356-357). Des annexes donnant les dates principales de l'histoire de la Chine contemporaine, la liste des présidents de la République de Chine et la traduction du texte de la Constitution définitive de la République (p. 174-200), deux cartes hors texte (au 1:10.000.000^e), celle-ci économique, celle-là des chemins de fer et des voies navigables, une bibliographie malheureusement trop peu précise (p. 359), complètent cet excellent ouvrage dont un index alphabétique soigneusement établi facilite le maniement.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Pour visiter l'Avallonnais et le Morvan

Le moyen le plus pratique et à la fois le plus économique pour visiter toutes les curiosités que recèle l'admirable région de l'Avallonnais et du Morvan, c'est d'en parcourir les routes en automobile.

Les autocars P.L.M., qui sillonnent cette région du 10 avril au 30 septembre, offrent, à cet égard, aux touristes toutes les commodités désirables : confort, régularité des horaires et choix judicieux des itinéraires.

Les mardi, jeudi et dimanche, du 10 au 24 avril, les jeudi et dimanche du 25 avril au 30 juin, des voitures partent le matin d'Avallon et y reviennent le soir même en passant par Quarré-les-Tombes, La Pierre-qui-Vire, Gouloux, Le Lac des Settons, Montsauche, Lormes, le château de Chastellux, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Sermizelles.

Du 2 juillet au 30 septembre, ce circuit sera remplacé par deux autres, qui partiront également d'Avallon, l'un pour la visite de l'Avallonnais, l'autre pour celle du Morvan. Le premier aura lieu tous les jours et permettra de visiter La Pierre-qui-Vire, Quarré-les-Tombes, Chastellux, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Arcy-sur-Cure. L'autre sera effectué les mardi, jeudi et dimanche, pendant les mois de juillet et de septembre; tous les jours en août, et passera par Meluzien, Quarré-les-Tombes, la Roche-du-Chien, Gouloux, Montsauche, le Lac des Settons, Château-Chinon, Lormes et Chartellux.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

Livret-Guide officiel (Edition de mars 1927)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 francs, son Livret-Guide officiel, Edition de mars 1927).

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 3 fr. 90 en mandat-carte ou timbres-poste, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13^e).

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 mai prochain (date de mise en application du Service d'été), ceux-ci ne figurent pas dans le livret.

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers le 10 mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de la Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'été à la date du 15 mai 1927 ainsi que des renseignements utiles à la préparation de voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications touristiques, etc., etc.).

Rétablissement du train express 50 les dimanches et jours de fêtes entre Tours et Paris-Quai d'Orsay

Le train express 50, entre Tours et Paris-Quai d'Orsay, sera rétabli les dimanches et jours de fêtes, du lundi de Pâques au 1^{er} novembre inclus (à l'exclusion du dimanche de Pentecôte et du dimanche 14 août).

Principales gares desservies : Tours, dép. 19 h. 36 ; Amboise, départ. 20 h. 06 ; Blois, départ 20 h. 43 ; Orléans, départ 21 h. 43. — Paris-Quai d'Orsay, arrivée 23 h. 55.

Ce train permet aux touristes désireux de visiter, dans le plus court laps de temps, quelques-uns des merveilleux châteaux de Touraine et du Blésois et, partis de Paris le matin, d'y rentrer le soir. (Circuits en auto-car au départ de Blois et de Tours.) Billets combinés, chemin de fer et auto-car, au départ de Paris-Quai d'Orsay.

Pour plus amples renseignements sur ce train, consulter le Livret-Horaires mis à la disposition du public dans les gares.

Les Châteaux du Blésois et de Touraine en automobile du 1^{er} avril au 23 octobre 1927

Pendant la saison d'été, la Compagnie d'Orléans organise des circuits pour la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux de la Loire dont ci-après la nomenclature :

Au départ de Blois : Chambord, Cheverny, Chaumont. Deux circuits différents. Prix de transport : 22 fr. et 30 francs.

Au départ de Tours : Loches, Chenonceaux, Amboise, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Montrésor, Valençay, Saint-Aignan, Montrichard, Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont.

Prix de transport (6 circuits différents) : A. 45 francs ; B. 42 francs ; C. 30 francs ; D. 25 francs ; E. 65 francs ; F. 60 francs.

Pour tous renseignements, la location des places (un franc par place) et l'indication des jours de mise en marche, s'adresser : aux gares de Tours et de Blois ; aux Bureaux spéciaux du service automobile, 8, boulevard Branger, Tours, et 2, place Victor-Hugo, Blois ; à la gare de Paris-Quai d'Orsay ; à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, au Bureau des Renseignements, 126, boulevard Raspail, Paris.

Le Gérant H. COMBAT